
BACCALAURÉAT FRANÇAIS INTERNATIONAL (BFI)

La version internationale du *baccalauréat* français

**Manuel d'examen pour le britannique
(*Parcours Bilingue*) - édition 2025**

Voir l'annexe 5 pour le *Parcours Trilingue*

Administré par OxfordAQA et ASIBA en coopération avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Le présent manuel s'applique aux examens qui se tiendront à l'été 2025.

Le présent manuel a fait l'objet d'un grand nombre de mises à jour importantes.

Ce manuel est mis à jour chaque année. Toute suggestion d'ajout ou de modification doit être adressée directement à l'ASIBA (contact@asiba.fr).



INFORMATIONS POUR LES ÉCOLES SOUHAITANT PRÉPARER DES CANDIDATS AU BFI (version britannique)

Seuls les établissements agréés par le *Ministère de l'Éducation Nationale* peuvent présenter le *Baccalauréat Français International* (BFI). Les établissements qui souhaitent préparer des candidats au BFI britannique doivent dans tous les cas prendre contact avec la *DREIC* (le service responsable du BFI au sein du *Ministère de l'Éducation Nationale*) ainsi qu'avec l'ASIBA

DREIC (Direction des Relations Européennes et Internationales et de la Coopération)

Monsieur Emmanuel de Tournemire
Responsable du département de l'internationalisation et de la valorisation du système scolaire (DIVSS)
DREIC
110, rue de Grenelle
75357 PARIS
Tél. + 33 1 55 55 05 88
emmanuel.de-tournemire@education.gouv.fr

Sous l'égide de l'ASIBA, un certain nombre d'enseignants exercent des fonctions administratives pour le BFI britannique. Pour une description de ces fonctions, voir le point 4.2. Actuellement, ces enseignants sont les suivants :

James Cathcart (Section britannique, Lycée International de Saint-Germain-en-Laye) jcathcart@britishsection.fr	Président et coordinateur du groupe de pilotage académique
Shaun Corrigan (Section anglophone de Fontainebleau) head@anglosection.com	Coordinateur adjoint du groupe de pilotage académique
Nicola Hill (Section anglophone, Cité Scolaire Internationale, Lyon) nhill@csianglo.org et Nicola Nield (Collège-Lycée Sainte Anne, Brest) nield@sainte-anne-brest.net	Responsables de la matière Approfondissement Culturel et Linguistique
Matthew Tomlinson (Section britannique, Lycée International de Saint-Germain-en-Laye) mtomlinson@britishsection.fr et Nina Lister (Section britannique, Lycée Général er Technologique International Victor Hugo) lister_n@english31.org	Responsables de la matière Histoire-Géographie
Alan Geary (Section anglophone, Cité Scolaire Internationale, Lyon) ageary@csianglo.org	Responsable de la liaison avec les centres d'examen oral hors de la France métropolitaine
Sandrine Hurst (Section britannique, Lycée International de Saint-Germain-en-Laye) contact@asiba.fr	Coordinatrice administrative et support technique de l'ASIBA
Xana Jones (British Section, Lycée International de Saint-Germain-en-Laye) xjones@britishsection.fr et Sebastien Malagnoux (Lycée Français de Barcelone, Espagne) sebastien.malagnoux@lfb.es	ACL Parcours Trilingue

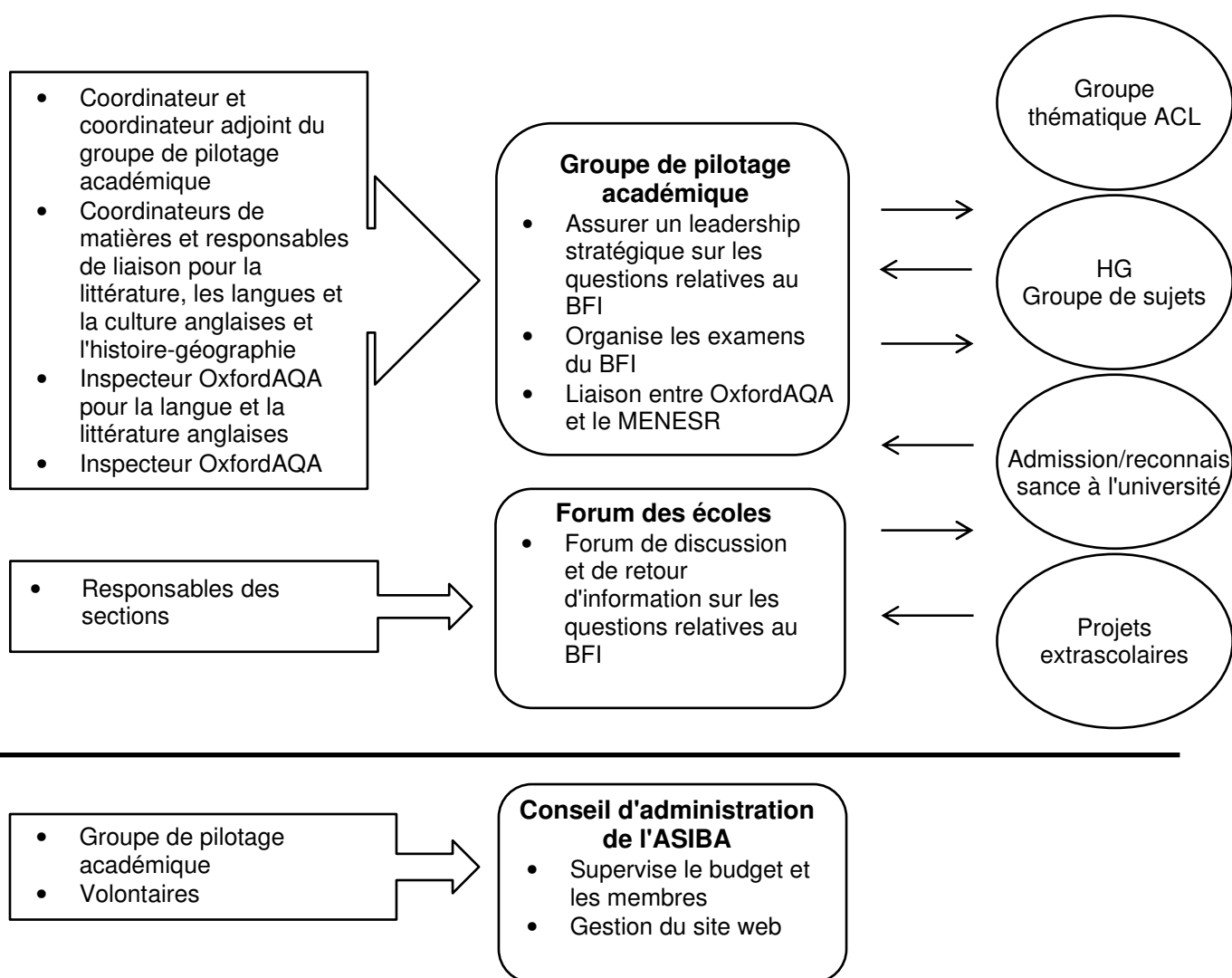
RÔLES

OxfordAQA désigne l'*Association des Sections Internationales Britanniques et Anglophones* (ASIBA) comme interlocuteur officiel en son nom pour la version britannique du *Baccalauréat Français International* (BFI). L'ASIBA joue un rôle important en soutenant le BFI britannique et en assurant la liaison avec les différents départements du *Ministère de l'Éducation Nationale* au nom d'OxfordAQA. Les questions relatives à la politique et à l'administration des évaluations fournies par OxfordAQA doivent être approuvées par OxfordAQA.

L'organisation de l'ASIBA :



Association des sections internationales
britanniques et anglophones



Glossaire.....	6
PARTIE I: INTRODUCTION	7
1. Le BFI (Parcours bilingue)	7
1.1 Introduction	7
1.2 Les trois matières enseignées et évaluées en anglais.....	7
1.3 Comment les matières du BFI sont-elles évaluées?	8
1.4 Système de classement.....	8
1.5 Le jury et les résultats du baccalauréat	9
2. GESTION DE LA VERSION BRITANNIQUE DU BFI.....	9
2.1 Rôles et responsabilités des inspecteurs du OxfordAQA pour l'ACL et l'histoire-géographie	9
2.2 Coordination entre les établissements	9
2.2.1 Academic Steering Group / Groupe de pilotage académique	9
2.2.2 Communautés des matières du BFI.....	9
2.2.3 Réunions annuelles par matière.....	10
2.2.4 Forum des établissements membres de l'ASIBA.....	10
2.2.5 Manuel du BFI et autres formes de communication.....	10
2.2.6 Communications avec les Proviseurs	11
2.3 Soutien aux nouveaux établissements	11
3. MODALITÉS D'EXAMEN ET NOTATION.....	11
3.1 Nomination des examinateurs	11
3.2 Déploiement des examinateurs	12
3.3 Principes généraux de l'examen :.....	12
3.4 Standardisation et harmonisation	12
3.5 Notes prédictives (histoire-géographie) / points-clés prédictifs (ACL).....	13
3.6 Aménagements/Circonstances et dispositions particulières	13
3.7 Comment les sujets d'examens ont-ils établis ?.....	14
3.8 Organisation de l'examen écrit	14
3.9 Traitement des copies après les examens écrits	15
3.10 Informations pour les examinateurs écrits.....	15
3.10.1 Formation à la correction et notation en ligne	15
3.10.2 Communications avec les examinateurs : le cycle pré-examen.....	15
3.10.3 Le début de l'examen	15
3.10.4 La principale période d'examen	16
3.10.5 A la fin de la période principale d'examen.....	16
3.10.6 Modération.....	16
3.11 Conduite et correction de l'examen oral d'ACL et Histoire-Géographie. Voir l'annexe 4 ci-dessous pour <i>Connaissance du Monde</i>)	17
3.12 Informations pour les examinateurs oraux	18
3.13 Le rôle des modérateurs adjoints dans l'examen oral	20
3.14 Mandat des modérateurs adjoints (examens oraux)	20
3.15 Responsabilités des responsables des centres d'examen oral du BFI	20
3.16 Sécurité des notes orales provisoires : la responsabilité du responsable du Centre BFI	22
3.17 Demandes de renseignements sur les résultats	23
3.18 Examens dans les lycées français à l'étranger	23
3.19 Remboursement des examinateurs.....	23
3.18 Bilan Annuel.....	23
PARTIE II : LITTÉRATURE, LANGUE ET CULTURE ANGLAISES (PARCOURS BILINGUE)	24
4. DÉTAILS DU SUJET.....	24
4.1 Objectifs	24
4.2 Objectifs	24
4.3 Choix des œuvres.....	24
4.4 L'examen écrit.....	25
4.5 L'examen oral	25
5. INSTRUCTIONS AUX EXAMINATEURS	26
5.1 Examen écrit	26

5.2 Examen oral.....	28
6. CRITÈRES DE NOTATION DE L'EXAMEN ÉCRIT (voir annexe 5 pour le Parcours Trilingue).....	30
7. CRITÈRES DE NOTATION DE L'EXAMEN ORAL	39
PARTIE III : HISTOIRE-GEOGRAPHIE	46
8. DESCRIPTIF DE LA MATIERE	46
8.1 Buts et objectifs.....	46
8.2 Autres objectifs du programme d'histoire	46
8.3 Autres objectifs du programme de géographie.....	46
8.4 Le programme d'histoire-géographie.....	46
8.4.1 Historique	46
8.4.2 Géographie	47
8.5 Évaluation	47
8.6 L'examen écrit.....	48
8.7 L'examen oral	48
9. INSTRUCTIONS AUX EXAMINATEURS	50
9.1 Conseils généraux sur la notation des réponses écrites	50
9.2 Conseils spécifiques sur la notation	50
9.3 Critères génériques de notation pour l'épreuve écrite.....	52
9.4 Notation des questions hors sujet.....	53
9.5 Enregistrement des notes de l'examen écrit pour le jury.....	53
9.6 Notation de l'examen oral	53
9.7 Enregistrement des notes de l'examen oral pour le jury	57
ANNEXE 1 – Calendrier Administratif	58
ANNEXE 2 - Protocole d'examen oral d'urgence (France)	61
ANNEXE 3 - Protocole pour l'organisation des oraux hors de la France métropolitaine	65
ANNEXE 4 - Connaissance du Monde (CdM).....	70
ANNEXE 5 – Approfondissement Culturel et Linguistique (Parcours Trilingue)	73
Annexe 6 - sites web utiles.....	93

GLOSSAIRE

Les matières du BFI	Les trois matières enseignées en anglais : ACL, HG & CdM
ACL	Approfondissement Culturel et Linguistique
HG	Histoire-géographie
CdM	Connaissance du monde
Examens du BFI	Les examens que les étudiants passent en anglais, appelés épreuves spécifiques.
Enseignant BFI	Les enseignants des matières BFI
“MENESR”	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
“IGESR”	Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
“DREIC”	Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération
“MPE”	Mission de Pilotages des Examens
“DGESCO”	Direction générale de l'enseignement scolaire
“SIEC”	Service interacadémique des examens et concours
Parcours bilingue	Les examens en ACL, Connaissance du Monde et DNL (Histoire-Géographie) sont tous passés en LVA (Langue Vivante 1, la langue de la Section Internationale).
Parcours trilingue	Connaissance du Monde et DNL (Histoire-Geography) sont passé dans la langue LVA (langue vivante de la Section Internationale) and ACL est passé dans la langue LVB (dans une autre langue)
“Santorin”	Système d'Aide Numérique à la correction et notation (application de gestion de la correction dématérialisée d'examens/concours)
“Cyclades”	Application de gestion des examens et concours dont l'acronyme signifie CYCLES Automatisés Des Examens et concours.
“Imag'in”	Système d'Information Mission Affectation pour la Gestion des Intervenants examens

PARTIE I: INTRODUCTION

Plus d'information sur les origines et le développement de la qualification sont disponibles sur le site web de l'ASIBA.

1. Le BFI (Parcours bilingue)

1.1 Introduction

Le *Baccalauréat Français International* (BFI) est une version récente de l'*Option Internationale du Baccalauréat* (OIB) créée en 1981 par le gouvernement français en réponse à la demande croissante d'un enseignement bilingue plus répandu et en reconnaissance de la nécessité de prendre des dispositions supplémentaires pour les ressortissants étrangers et les familles bilingues vivant en France. Comme son prédécesseur, le BFI est une version spéciale du *baccalauréat général* français passé par des élèves inscrits dans une "section internationale" dans des lycées en France et à l'étranger (dans le cadre du réseau de l'AEFE).

Le BFI conserve les exigences académiques de l'OIB, tout en introduisant une diversification des cours (bilingues, trilingues, quadrilingues) et un élargissement de la gamme des matières enseignées en langues étrangères.

Le BFI repose sur trois éléments structurants : l'introduction d'un enseignement interdisciplinaire de Connaissance du Monde, la possibilité d'une deuxième discipline non linguistique (DNL2), et l'intégration d'élèves n'ayant pas nécessairement suivi un parcours international en seconde. Le programme s'adapte aux conditions locales (académies frontalières, plurilinguisme local, cours de langues renforcés), tout en favorisant l'ouverture sociale et géographique.

Les candidats à la version britannique du BFI (*Parcours Bilingue*) étudient trois matières en anglais en plus du programme complet du *Baccalauréat Général* : Littérature, langue et culture anglaises, Histoire-Géographie et *Connaissance du Monde*. OxfordAQA fournit une assurance qualité pour aligner les examens d'ACL et d'histoire-géographie sur le A Level britannique. Pour plus d'informations sur le BFI *Parcours Trilingue*, veuillez-vous référer à l'annexe 5.

Une explication de la qualification du BFI rédigée à l'intention des services d'admission des universités figure dans le profil d'information sur les qualifications (QIP) de l'UCAS, disponible ici : <https://bit.ly/45NY2bv>

De plus amples informations sur les origines et le développement de la qualification sont disponibles sur le site web de l'ASIBA.

1.2 Les trois matières enseignées et évaluées en anglais

Les élèves préparant le BFI (*Parcours Bilingue*) étudient trois matières en première langue anglaise : Littérature, langue et culture anglaises, Histoire-Géographie et *Connaissance du Monde*. La littérature, la langue et la culture anglaises et l'histoire-géographie sont équivalentes à la deuxième année du A Level britannique. Des informations détaillées sur les programmes des deux matières sont disponibles dans les chapitres 6 et 10 de ce manuel et, pour Connaissance du Monde, sur le site Internet de l'ASIBA (<https://www.asiba.fr/asiba-bfi-connaissance-monde/>) et d'Eduscol : <https://eduscol.education.fr/3043/baccalaureat-francais-international-bfi> . De plus amples informations sur l'évaluation de *Connaissance du Monde* se trouvent à l'annexe 4.

Heures d'enseignement

Selon les textes officiels, les heures d'enseignement attribuées aux matières du BFI sont les suivantes :

- Approfondissement Culturel et Linguistique (ACL) : 4,5 heures par semaine (Première) et 4 heures par semaine (Terminale). Ceci inclut les heures de LVA que les étudiants devraient normalement avoir dans le cadre du Baccalauréat Général ;
- Histoire-Géographie (Discipline Non-Linguistique ou DNL) : 4 heures par semaine (2 heures en anglais et 2 heures en français par semaine)
- Connaissance du Monde (CdM) : 2 heures par semaine

1.5 Le jury et les résultats du baccalauréat

Les résultats sont délivrés par des jurys régionaux composés des examinateurs des candidats examinés et présidés par un président désigné par le rectorat. Le jury examine les notes de chaque candidat et valide la note globale. Les notes peuvent être ajustées à la hausse si un candidat est proche d'une mention et que les éléments de son livret scolaire indiquent qu'il mérite de l'obtenir. Etant donné la nature décentralisée du Baccalauréat, ni les examinateurs ni les inspecteurs du BFI ne peuvent être présents lors du jury, mais OxfordAQA autorise le jury à modifier les notes à la hausse s'il le juge nécessaire. Il est important de rappeler que les notes du BFI ne sont soumises au jury qu'après un processus rigoureux de modération (voir section X ci-dessous). Les notes ne peuvent pas être modifiées après leur publication par le jury, sauf si le candidat peut démontrer qu'il y a eu une erreur d'écriture dans le calcul des notes (voir la section "Demandes de renseignements sur les résultats" ci-dessous).

2. GESTION DE LA VERSION BRITANNIQUE DU BFI

2.1 Rôles et responsabilités des inspecteurs du OxfordAQA pour l'ACL et l'histoire-géographie

Deux inspecteurs du OxfordAQA, l'un pour l'Approfondissement Culturel et Linguistique et l'autre pour l'histoire et la géographie, sont désignés par le OxfordAQA pour délivrer les composantes britanniques du BFI.

Leur rôle principal est de veiller à ce que

- La validité des questionnaires du BFI
- La fiabilité des corrections
- Que les normes soient maintenues et comparables aux A-Levels britanniques.

Ils jouent également un rôle important, aux côtés de leurs collègues de l'*Inspection Générale*, dans le développement du BFI, en assurant la qualité et l'authenticité des programmes et des examens de la version britannique, et participent aux sessions de formation annuelles organisées par l'ASIBA.

Note : Les inspecteurs du OxfordAQA sont employés en tant que consultants et, à ce titre, ne peuvent s'exprimer au nom de OxfordAQA sur des questions de politique ou d'administration du BFI au-delà de leur mandat immédiat, à moins que le OxfordAQA ne leur demande ou ne leur donne l'autorisation de le faire.

2.2 Coordination entre les établissements

2.2.1 Academic Steering Group / Groupe de pilotage académique

Le président et le vice-président, ainsi que les responsables de matières et les inspecteurs du OxfordAQA constituent le groupe de pilotage académique du BFI. Ce groupe se réunit régulièrement par vidéoconférence ou en personne. Il travaille pour superviser la planification, l'organisation, la révision et le développement des examens du BFI (y compris le déploiement des professeurs-examinateurs dans les différents centres). Le groupe organise également les réunions annuelles des enseignants du BFI et le forum des établissements de l'ASIBA (auquel les responsables des sections du BFI sont invités), et s'engage dans la planification stratégique. Il est responsable de la liaison avec les autorités britanniques et françaises. Le groupe de pilotage académique fait partie d'*office* du conseil d'administration de l'ASIBA.

Une réunion d'évaluation annuelle est organisée et accueillie par le OxfordAQA à l'automne de chaque année. Le personnel d'OxfordAQA, les inspecteurs d'OxfordAQA et le groupe de pilotage académique du BFI y assistent. L'ordre du jour, établi par le OxfordAQA après consultation appropriée, couvre l'examen de la récente session du BFI et toutes les questions liées à l'examen stratégique et au développement de la version britannique du BFI.

2.2.2 Communautés des matières du BFI

Les communautés des matières du BFI sont dirigées par des responsables nationaux de sujets, des enseignants du BFI nommés par le groupe de pilotage académique et des inspecteurs de l'OxfordAQA issus de la communauté de sujets.

2.2.3 Réunions annuelles par matière

Toutes les sections internationales britanniques enregistrées qui préparent les étudiants au BFI britannique coopèrent à l'organisation de l'examen et à tout ce qui est nécessaire pour le soutenir. Des réunions (en personne, en ligne ou hybrides) sont organisées à l'automne et au printemps afin de rassembler les enseignants à des fins de formation. **TOUS les enseignants et examinateurs/correcteurs du BFI sont tenus d'assister à ces sessions de formation essentielles. Lorsque cela n'est pas possible, il est attendu qu'au moins un enseignant de chaque établissement y assiste et transmette les informations à ses collègues. Les convocations sont fournies sur demande.**

Les responsables des matières sont chargés d'organiser les réunions annuelles de leurs matières. L'inspecteur OxfordAQA est également présent. Parmi les sujets abordés lors de ces réunions figurent des questions importantes telles que le contenu des programmes d'études et les modifications qui y sont apportées, ainsi que les pratiques et procédures d'examen. Les normes d'évaluation et les exercices de normalisation de l'évaluation, ainsi que l'intégration des nouveaux professeurs-examinateurs et la formation systématique de tous les professeurs-examinateurs/correcteurs sont considérés comme des priorités. Les procédures administratives et la logistique sont également abordées. Les réunions constituent un forum pour une brève discussion ciblée sur le rapport de l'inspecteur OxfordAQA sur la session d'examen précédente. Les autorités françaises compétentes (en particulier les *inspecteurs* des matières concernées) sont invitées.

Les réunions de formation orale pour les enseignants-examinateurs ont lieu au printemps et ces sessions devraient être considérées comme **obligatoires pour tous les examinateurs/correcteurs**. Les réunions peuvent se dérouler en personne, en ligne ou de manière hybride. Là encore, des convocations peuvent être fournies sur demande.

2.2.4 Forum des établissements membres de l'ASIBA

Toutes les sections internationales britanniques doivent désigner un coordinateur ou "responsable de section" chargé de la communication avec l'ASIBA, en particulier de la saisie des informations requises dans la base de données en ligne sécurisée de l'ASIBA.

Tous les responsables de section sont invités au forum des établissements de l'ASIBA, qui est présidé par le président d'ASIBA et permet d'informer les établissements des développements dans l'organisation du BFI britannique et de partager les ressources et l'expertise. Divers intervenants et des personnes ayant une expertise particulière à offrir sur les points à l'ordre du jour peuvent également être invités à participer.

2.2.5 Manuel du BFI et autres formes de communication

Le Manuel BFI est mis à jour et publié chaque année, généralement vers le mois de janvier. Les versions française et anglaise les plus récentes sont publiées sur le site web de l'ASIBA.

En outre, l'ASIBA utilise diverses méthodes pour communiquer avec les établissements et les collègues :

- Le site web de l'ASIBA : www.asiba.fr
- Un système de messagerie global (Schoolpost), auquel tous les membres de la communauté - enseignants, examinateurs, proviseurs, etc. Il est essentiel que les établissements mettent à jour leurs coordonnées chaque année afin que l'ASIBA soit en mesure de contacter tous les enseignants et examinateurs actuels.
- Une base de données en ligne sécurisée pour les examinateurs
- Et une base de données en ligne sécurisée pour les responsables de section

Les données et informations relatives aux candidats sont enregistrées dans la base de données en ligne sécurisée d'ASIBA par les responsables de section (voir **ANNEXE 1**). Toutes les demandes d'information et autres communications sont envoyées via le système de messagerie électronique Schoolpost de l'ASIBA : Les responsables de section du BFI et les autres membres du personnel doivent s'assurer qu'ils peuvent recevoir ces courriels au début de l'année scolaire, et ouvrir et renvoyer les pièces jointes. **Il est essentiel de renvoyer rapidement les données demandées ; un délai est toujours fixé et doit être respecté.**

Voir l'annexe 1 ci-dessous pour un aperçu complet des communications de l'ASIBA.

La coordinatrice administrative de l'ASIBA, Mme Sandrine Hurst, peut être contactée à l'adresse contact@asiba.fr.

2.2.6 Communications avec les Proverseurs

Les Proverseurs sont informés de toutes les formations, conférences et réunions de l'ASIBA au début de l'année académique.

2.3 Soutien aux nouveaux établissements

L'ASIBA offre un soutien aux établissements qui se lancent dans la mise en place d'une structure d'enseignement du BFI. Trois responsables de liaison de l'ASIBA sont désignés pour les établissements ou les sections qui se lancent dans la préparation de candidats pour la première fois : un responsable pour la moitié nord de la France métropolitaine, un second pour la moitié sud et un dernier pour les établissements situés en dehors de la France métropole. Les nouvelles sections doivent contacter l'ASIBA (contact@asiba.fr) pour être mises en contact avec leur responsable de liaison qui est en mesure d'offrir des conseils sur de nombreuses questions pratiques, y compris les normes et les exigences de l'examen et les approches de l'enseignement et de l'évaluation.

Ce Manuel du BFI est un point de départ et une lecture essentielle pour les établissements (nouveaux et existants) et les sections sont également disponibles sous forme écrite et/ou enregistrée sur le site Internet de l'ASIBA. Les établissements nouvellement intégrés à la structure du BFI peuvent, à leur demande, recevoir la visite d'un collègue désigné par le groupe de pilotage du BFI. Les nouveaux établissements sont invités à participer à la série de réunions décrites ci-dessus dès que possible (par exemple, lorsque leur première cohorte BFI est en Seconde), et il leur est conseillé de ne pas attendre que leurs candidats à l'examen entrent dans leur dernière année. La participation à ces réunions aidera grandement les établissements à introduire le BFI.

3. MODALITÉS D'EXAMEN ET NOTATION

NB : Tous les efforts seront faits pour maintenir les examens oraux conformément aux lignes directrices ci-dessous. Cependant, des circonstances exceptionnelles peuvent survenir. Par conséquent, TOUS les établissements DOIVENT s'assurer qu'elles disposent de l'équipement décrit dans l'annexe 2 ci-dessous au cas où nous devrions recourir à des plans d'urgence.

Les candidats passent les épreuves écrites du BFI dans leur établissement, sauf cas particulier, à des dates définies par les calendriers généraux du baccalauréat pour la France et par l'AEFE pour les établissements hors de France. Ces épreuves, comme toutes les autres épreuves du baccalauréat, se déroulent sous l'autorité du responsable de centre du lycée où elles sont passées, généralement le Proverseur ou le Proverseur adjoint.

Les épreuves orales se déroulent dans des centres d'examen oral qui peuvent regrouper des candidats de plusieurs établissements et qui sont désignés par le MPE DGESCO en consultation avec ASIBA. Le responsable de centre d'examen oral, généralement un responsable de section ou un proverseur-adjoint, est responsable de la gestion du centre d'examen oral (voir ci-dessous).

3.1 Nomination des examinateurs

Les examens du BFI, tant écrits qu'oraux, sont corrigés par des enseignants du BFI. A ce titre, les établissements sont tenus de nommer comme examinateur tout professeur qui enseigne à un groupe BFI en *1ère* ou *Terminale* ; les professeurs de classes BFI en classes de Seconde peuvent également être pris en compte. Il est important que tous ces enseignants soient nommés, afin d'assurer qu'autant d'examinateurs que possible soient mis à la disposition des responsables de matières.

Les examinateurs sont ensuite nommés par les inspecteurs du OxfordAQA sur les recommandations des responsables nationaux des matières du BFI et validés par le SIEC et le MPE.

Tous les correcteurs de littérature, langue et culture anglaises doivent être en mesure de noter toutes les copies et donc être préparés à tous les textes écrits. Ceci est dû à l'attribution aléatoire des copies aux correcteurs.

3.2 Déploiement des examinateurs

Les coordonnées de tous les enseignants-examinateurs de l'ASIBA sont enregistrées dans la base de données de l'ASIBA. Les professeurs-examinateurs mettent à jour leurs coordonnées en ligne en septembre/octobre de chaque année et peuvent indiquer s'ils ont des préférences ou des contraintes pour la session d'examen suivante. Ces informations sont ensuite transmises aux coordinateurs des matières afin qu'ils puissent établir les grilles d'examen.

Un système national unique de déploiement des examinateurs est utilisé pour les examens écrits et oraux. La planification de toutes les épreuves orales est effectuée par l'ASIBA et un plan unique, approuvé par OxfordAQA, est envoyé à toutes les personnes concernées, y compris les enseignants-examinateurs, les *provisors*, les responsables des centres d'examen oral, les inspecteurs de OxfordAQA, le SIEC et la DGESCO. Le programme d'examens mentionne également les noms des enseignants qui sont nommés, avec l'accord des inspecteurs, modérateurs adjoints (voir le point 5.4).

Les enseignants font passer des examens oraux aux candidats d'une autre établissement, soit dans leur propre établissement (s'il s'agit d'un centre d'examen oral du BFI), soit dans un autre établissement. De nombreux candidats et examinateurs doivent se rendre et se loger dans les centres d'examen. Il peut y avoir d'autres examens d'entrée en France pendant la même période que les oraux du BFI. En raison de ces facteurs, le calendrier national étroitement coordonné doit être respecté par toutes les personnes concernées. Cela permet à tous les examinateurs et modérateurs adjoints d'effectuer leur travail et de se rendre, si nécessaire, dans d'autres centres pour mener à bien leur mission.

Les examinateurs reçoivent des convocations des Rectorats pour toutes les tâches d'examen (missions). De plus amples informations sur les protocoles en vigueur sont disponibles sur le site web de l'ASIBA.

3.3 Principes généraux de l'examen :

Lorsqu'ils évaluent un candidat, que ce soit dans la partie orale ou écrite de l'examen, les examinateurs du BFI doivent :

- (i) noter de manière positive, en utilisant un modèle prenant en compte les aspects positifs plutôt qu'un modèle pénalisant, c'est-à-dire qu'ils cherchent à reconnaître ce que le candidat sait, comprend et peut bien exprimer, plutôt que de chercher à détecter et à pénaliser les lacunes ;
- (ii) reconnaître les jugements et les interprétations avec lesquels ils peuvent être en désaccord, à condition qu'ils soient argumentés de manière satisfaisante ;
- (iii) ne pas pénaliser les erreurs linguistiques, sauf dans la mesure où, en nombre suffisant, elles nuisent à l'intelligibilité et la compréhension globale du devoir (il est toutefois important de préciser que les candidats qui obtiennent des notes élevées sont censés faire preuve d'un haut degré de fluence, fluidité et de précision) ;
- (iv) se référer à et utiliser de manière cohérente les critères de notation définis plus loin dans ce manuel : le système de points-clés (Key Points) pour l'ACL et les critères de notation génériques (écrit) et le cadre de notation (oral) pour l'histoire-géographie, ainsi que toute orientation spécifique donnée par les inspecteurs OxfordAQA.

La formation régulière de tous les examinateurs/correcteurs est une partie intrinsèque à l'engagement des sections britanniques du BFI à maintenir la qualité, la parité et l'objectivité.

3.4 Standardisation et harmonisation

Conformément aux pratiques d'évaluation britanniques, un processus de standardisation et d'harmonisation est appliqué avant que les notes ne soient finalisées. Le but de cet exercice est de s'assurer que les critères de notation sont appliqués correctement et que les notes attribuées sont fiables et justes. La modération implique que les inspecteurs d'Oxford, assistés d'une équipe de modérateurs adjoints, prélèvent des échantillons de textes écrits et observent les oraux avant de valider les notes ; certaines notes peuvent être modifiées au cours du processus de modération.

3.5 Notes prédictives (histoire-géographie) / points-clés prédictifs (ACL)

Pour faciliter la modération et garantir l'anonymat des candidats, les établissements sont tenus de soumettre les notes estimées de tous les candidats, pour les composantes écrites et orales de chaque matière, via la base de données en ligne sécurisée d'ASIBA. Les notes estimées pour l'ACL sont données sous la forme d'un Point-Clé (voir la section de ce manuel sur la notation des épreuves de littérature, de langue et de culture anglaises) et non d'une note.

Les notes estimées et les points clés sont enregistrés par les établissements directement dans la base de données en ligne sécurisée de l'ASIBA et mis à la disposition des inspecteurs britanniques d'OxfordAQA en avril/mai. Elles font partie intégrante du processus de modération entrepris par les inspecteurs britanniques d'OxfordAQA pour s'assurer que les notes finales attribuées sont justes et fiables. Par exemple, ils peuvent être utilisés :

- Pour vérifier l'exactitude de la notation en comparant les notes réelles avec les notes/points-clés prédictifs
- Dans les cas où le texte de l'élève, ou une partie du texte, a été perdu
- Dans des cas particuliers

Les notes et points-clés prédictifs doivent être une estimation réaliste de ce que l'élève devrait obtenir à l'examen, sur la base de toutes les preuves du travail du candidat pendant le cours du BFI et de la connaissance des normes du BFI par l'enseignant. Il est important que chaque prévision soit faite aussi précisément que possible, sans sous-estimer ou surestimer la note/le point clé.

3.6 Aménagements/Circonstances et dispositions particulières

Les établissements sont également invités à soumettre aux inspecteurs d'OxfordAQA, via la base de données en ligne sécurisée de l'ASIBA, des informations sur tout candidat ou groupe de candidats nécessitant des dispositions d'accès pour des circonstances particulières ou nécessitant une attention particulière après l'examen. Les établissements sont invités à indiquer en janvier, au moment de la première déclaration d'inscription au BFI britannique, les candidats susceptibles d'avoir de tels droits ou de nécessiter de telles dispositions. Elles confirment ensuite les détails en mars via la base de données en ligne sécurisée. Les établissements doivent détenir des documents attestant des besoins (*mesures d'aménagements épreuves du baccalauréat*), par exemple *Tiers temps*. Le président du conseil d'administration de l'établissement et/ou les inspecteurs de l'OxfordAQA peuvent demander à voir ces documents.

Les catégories suivantes sont couvertes par ces dispositions :

1 *Tiers temps* : Les droits de tiers temps sont décidés par les commissions régionales. **Tous les candidats doivent être activement encouragés par les établissements et les sections à demander et à établir des droits de tiers temps pour les candidats le plus tôt possible.** Les droits aux tiers temps peuvent être transmis au responsable du centre d'examen oral du BFI car ils peuvent impliquer des modifications du calendrier de l'oral.

2 Circonstances particulières : toute circonstance susceptible d'affecter le candidat au moment des examens, par exemple des problèmes médicaux ou des difficultés d'apprentissage spécifiques ou d'autres conditions susceptibles d'affecter le candidat au moment des examens. Un candidat qui a manqué de nombreuses leçons pour cause de maladie, ou un candidat qui a subi un deuil récent, entrerait dans cette catégorie. Il en va de même pour un groupe de candidats dont le professeur a été absent pendant une longue période, ou pour un groupe qui a peut-être été privé d'un professeur en raison d'une maladie ou d'un accident. Le président de l'ASIBA examine ces demandes et, en consultation avec les inspecteurs OxfordAQA, décide des informations à transmettre aux professeurs-examineurs et/ou aux responsables des centres d'examen oral du BFI. Par exemple, il peut arriver que la situation d'un candidat soit telle qu'il ait besoin d'une attention particulière pendant les examens oraux. **En aucun cas, un enseignant ou un responsable de section ne doit contacter les responsables des centres d'examen oral du BFI ou les examinateurs directement pour discuter des candidats présentant des circonstances particulières.**

Les formulaires de considération spéciale sont fournis pour signaler les problèmes et les incidents qui se produisent le jour de l'examen - tels que l'interruption de l'examen en raison du bruit, d'une alarme incendie ou d'une alerte à la bombe, par exemple. D'autres questions relevant de cette catégorie peuvent inclure la maladie soudaine et temporaire d'un candidat. Ces formulaires sont renvoyés au Président de l'ASIBA dès que possible après l'examen qui a été affecté par les incidents ou les circonstances.

Le président de l'ASIBA veille à ce qu'un registre de toutes les demandes et informations reçues dans ces catégories soit tenu et mis à jour régulièrement. Ce registre est envoyé aux inspecteurs au fur et à mesure de sa mise à jour.

Au cours du processus de modération, l'inspecteur du OxfordAQA peut, à la lumière de ces informations, décider d'ajuster la note d'un ou de plusieurs candidats.

3.7 Comment les sujets d'examens ont-ils été établis ?

L'élaboration des épreuves d'examen du BFI est coordonnée par le SIEC.

Pour l'ACL, le SIEC demande à toutes les établissements du BFI de soumettre des propositions de questions d'examen qui seront utilisées dans les épreuves écrites du BFI au cours de la seconde moitié du trimestre d'automne. Les enseignants chargés de l'élaboration des questions sont invités à envoyer les questions directement au SIEC pour une date limite fixée à la fin du mois de novembre. Ces dispositions sont communiquées par le biais d'une lettre circulaire envoyée par le SIEC aux *Proviseurs* des établissements où le BFI britannique est enseigné. La circulaire arrive souvent dans les lycées entre la mi-octobre et le début du mois de novembre. **Il est vivement conseillé aux enseignants du BFI d'anticiper l'arrivée des instructions détaillées en commençant à travailler sur la création de questions dès le début du trimestre d'automne**

De même, pour ou l'Histoire/Géographie, le SIEC demande à toutes les établissements du BFI de soumettre des propositions de questions d'examen à utiliser dans les épreuves écrites du BFI au cours de la seconde moitié du trimestre d'automne. Un comité d'enseignants sélectionnés par l'Inspection Générale et le responsable de la matière Histoire/Géographie du BFI examinent ensuite les questions avant de les soumettre à l'inspecteur d'Oxford.

Toutes les questions soumises par les enseignants sont examinées par *l'inspecteur nommé par le ministère* pour cette matière. Entre janvier et mars, des réunions sont organisées entre les inspecteurs du OxfordAQA et les *inspecteurs* français afin de compiler le nombre requis d'épreuves. On veille à ce que l'ensemble du programme soit couvert et que les questions soient accessibles aux candidats. Les questions doivent être claires et sans ambiguïté et tout matériel documentaire doit pouvoir être reproduit de manière adéquate. Les questions peuvent être éditées par les inspecteurs afin de lever les ambiguïtés linguistiques. La *Mission de Pilotage des Examens* s'assure que la version finale, signée par l'Inspecteur du sujet, n'est modifiée en aucune façon et qu'elle est reproduite avec exactitude et sans erreur.

Il convient de souligner que l'inspecteur OxfordAQA, qui travaille en étroite collaboration avec son homologue français, comme indiqué ci-dessus, prépare généralement six épreuves chaque année. Outre deux épreuves principales et deux épreuves de réserve pour la session de juin, des épreuves principales et de réserve doivent être préparées pour la session de remplacement en septembre, qui est organisée pour tous les candidats qui n'ont pas pu passer l'examen initial pour cause de maladie ou d'autre urgence.

3.8 Organisation de l'examen écrit

Une lettre d'OxfordAQA décrivant les dispositions applicables aux examens du BFI britannique est envoyée par le SIEC et le MPE à tous les *proviseurs* en avril ou en mai. Cette circulaire explique tous les aspects atypiques de l'organisation des examens écrits ; par exemple, elle explique le rôle du numéro de candidat d'Oxford qui, conformément aux pratiques d'évaluation britanniques, est utilisé pour faciliter la modération par les inspecteurs d'OxfordAQA et pour préserver l'anonymat des candidats. Les responsables de section du BFI sont invités à s'assurer, par une liaison efficace avant la session d'examen, que les dispositions énoncées dans cette lettre sont comprises et suivies dans leur établissement. Ceci est particulièrement important dans les établissements où la version britannique du BFI est nouvelle pour le *responsable de centre* et/ou l'administration de l'établissement.

Tous les établissements désignent une personne référente pour chacun des deux jours d'examens écrits du BFI, généralement le responsable de section. Cette personne vérifie la qualité de la reprographie et de l'impression du questionnaire juste avant le début de l'examen. Il arrive que des questions se posent sur le format, la formulation, la reproduction, etc. **Les établissements ne doivent pas prendre de décisions ou d'actions unilatérales visant à les rectifier, ni communiquer à ce sujet avec les candidats de l'établissement.** En revanche, la personne de contact désignée doit signaler le problème le plus rapidement possible au responsable du centre du *baccalauréat* (normalement le *Proviseur* ou un *adjoint*) qui transmettra l'observation aux autorités françaises, généralement la *Mission de Pilotage des Examens* (MPE DGESCO). Le président de l'ASIBA doit également être informé. Les décisions concernant les

mesures à prendre pour remédier aux problèmes seront transmises par la MPE à tous les établissements, ce qui permettra de maintenir la parité et l'équité. La personne de contact désignée doit rester disponible pour recevoir et mettre en œuvre toute instruction ultérieure. Il se peut que la seule approche à un tel problème soit de ne prendre aucune mesure et de garantir ainsi que tous les candidats passent l'épreuve dans les mêmes conditions. Le principe d'assurer que tous les candidats passent l'examen dans les mêmes conditions doit rester la priorité. Les inspecteurs britanniques des matières donneront des instructions sur la manière dont les problèmes rencontrés dans les copies d'examen doivent être pris en compte dans la notation.

3.9 Traitement des copies après les examens écrits

Après les examens écrits, les copies seront scannées, anonymisées et téléchargées sur la plateforme en ligne. La numérisation, qui est effectuée à l'aide de scanners à grande vitesse, peut avoir lieu dans l'établissement ou au "*rectorat*" en fonction des circonstances locales. Les copies seront ensuite attribuées de manière aléatoire à tous les correcteurs déjà désignés pour chaque matière du BFI ; chaque correcteur se verra attribuer le nombre correct de copies mais ne recevra aucune indication sur leur origine.

3.10 Informations pour les examinateurs écrits

Les examinateurs écrits reçoivent une *convocation* de chaque *académie* qu'ils corrigent leur donnant accès à la plateforme de correction en ligne, actuellement Santorin. La priorité doit être donnée à la correction du BFI par rapport aux autres tâches de l'examen. En cas de conflit, l'examineur doit contacter la DREIC via le coordinateur administratif de l'ASIBA.

3.10.1 Formation à la correction et notation en ligne

Une formation en ligne, utilisant des guides, des manuels et l'interface de notation, sera proposée aux examinateurs avant la notation.

3.10.2 Communications avec les examinateurs : le cycle pré-examen

D'autres documents préparatoires seront envoyés par les inspecteurs OxfordAQA. Ils comprendront des instructions sur la manière dont les copies doivent être annotées, le texte à saisir pour chaque niveau de performance en tant qu'appréciations, et où et comment enregistrer les notes des composantes et les notes globales dans la plateforme de notation en ligne, ainsi que des instructions concernant l'arrondi des notes intégré au système.

Les inspecteurs de l'OxfordAQA peuvent, avant la réception des copies par les enseignants-examinateurs ou pendant la période de correction, signaler aux correcteurs tout problème lié à des sections de l'épreuve ou à des questions particulières et leur prodiguer des conseils sur la manière appropriée de les corriger.

La communication du MPE et des inspecteurs portera également sur les protocoles d'utilisation de la messagerie interne de l'outil de notation en ligne, le dépannage, l'assistance technique et les sources d'information, ainsi que sur les modalités de participation à l'exercice de notation à titre expérimental.

3.10.3 Le début de l'examen

Les examinateurs auront accès aux copies à une date déterminée, normalement entre 5 et 7 jours ouvrables après l'examen. Avant de corriger les copies qui leur ont été attribuées, tous les examinateurs devront étudier et/ou corriger trois ou quatre copies choisies par l'inspecteur du OxfordAQA dans le cadre d'une "*phase d'entente*" (correction d'essai). Le but de cet exercice est de s'assurer que des normes d'évaluation communes sont appliquées à toutes les copies, c'est-à-dire dans le cadre du processus de modération.

Les professeurs-examinateurs et les inspecteurs des matières disposeront des codes d'accès nécessaires, chacun ayant le droit (respectivement) de corriger et d'annoter les copies et d'attribuer des notes ou de modérer, puis d'approuver et de signer les notes finales. Les notes finales modérées et signées pour les copies seront envoyées électroniquement aux serveurs du *baccalauréat* dans chaque *rectorat* et intégrées dans les notes globales de chaque élève pour examen par les *jurys*. Un commentaire sommatif sera saisi en même temps que les notes finales ; il sera générique pour chaque fourchette de notes et sera étroitement basé sur les critères d'évaluation.

3.10.4 La principale période d'examen

Il est fortement recommandé que les professeurs-examineurs des épreuves écrites soient déchargés de certaines de leurs autres tâches pendant la période de correction afin d'entreprendre ce travail, et la lettre de l'OxfordAQA sur les examens du BFI transmise aux établissements par le *SIEC* ou la *DGESCO* demande qu'il en soit ainsi. Le professeur-examineur ne corrige évidemment pas les candidats de son propre établissement et n'est pas non plus chargé de faire passer les épreuves orales aux candidats dont il corrige les copies (contrairement à d'autres versions du BFI). Les enseignants-examineurs terminent la correction en ligne dans un délai défini par l'inspecteur du OxfordAQA. Ce délai est généralement d'une vingtaine de jours après le passage de l'examen par les candidats. Les inspecteurs OxfordAQA et leurs assistants modérateurs modèrent une sélection de copies de tous les enseignants-examineurs.

Les enseignants-examineurs doivent, lorsqu'ils accèdent aux scripts en ligne, vérifier qu'il ne manque pas de scripts, de lots, de pages, de numéros OxfordAQA, etc...

Les enseignants-examineurs doivent se référer à toutes les étapes de leur travail aux instructions de notation qui suivent dans ce manuel. Il est attendu d'eux qu'ils utilisent l'ensemble des notes disponibles (toutefois, l'utilisation de l'ensemble des notes ne doit pas se faire au détriment de la qualité de la notation). L'éventail des notes peut être limité par la qualité des réponses des candidats). Le bon travail est récompensé de manière appropriée, l'excellence attirant le maximum de points. Dans de nombreux cas, il n'y a pas de réponses standard. Les examineurs doivent s'attendre à répondre à un éventail de qualités dans une réponse, de sorte qu'inévitablement, des réponses très différentes obtiendront la même note pour des raisons très différentes.

Les inspecteurs fourniront des instructions sur la manière d'annoter les copies, y compris la justification des notes attribuées, et il conviendra de les suivre de près. Les inspecteurs resteront également en contact étroit avec les correcteurs en ce qui concerne le barème de notation et les conseils, les problèmes rencontrés et la manière de les résoudre, les progrès réalisés dans la notation et l'utilisation optimale de l'interface statistique disponible dans la plate-forme de notation en ligne, etc. Les examineurs doivent suivre les conseils habituels en matière de santé et de sécurité des utilisateurs de technologies de l'information travaillant à l'écran.

Les enseignants-examineurs des copies écrites communiquent leurs notes à l'Inspecteur britannique de la matière (ou à son assistant) via la plateforme de notation en ligne. Ils identifient et communiquent également sur les copies problématiques via les systèmes intégrés à la plateforme de notation en ligne.

Les inspecteurs et/ou modérateurs du OxfordAQA procèdent à un échantillonnage des copies de chaque correcteur écrit. La modération est basée sur cet échantillonnage et l'intervention sur les notes des copies individuelles ou des groupes de copies se fait à la discrétion de l'inspecteur. Les inspecteurs fournissent les notes finales qu'ils signent après modération via la plateforme de notation en ligne

3.10.5 A la fin de la période principale d'examen

Les enseignants-examineurs doivent effectuer toutes les corrections en ligne qui leur sont attribuées dans un délai défini par le MPE. Ce délai est généralement de 20 jours environ après que les candidats ont passé l'examen. Tous les calculs, annotations et commentaires doivent être soigneusement vérifiés avant que les notes ne soient finalisées et soumises.

3.10.6 Modération

La phase de modération suit. Il s'agit d'une phase distincte, et toutes les corrections doivent être terminées avant qu'elle ne commence. La modération et la mise à l'échelle, le cas échéant, des correcteurs et des copies se déroulent sous la direction des inspecteurs.

À la fin de cette phase, toutes les notes sont certifiées définitives par les inspecteurs, et les commentaires généraux sur les copies sont vérifiés et modifiés si nécessaire pour s'assurer qu'ils décrivent bien les notes définitives. Les notes sont ensuite validées et transférées dans les principaux systèmes de résultats du *baccalauréat* dans les différentes académies.

Les jurys d'outre-mer et les notes qui leur sont attribuées font l'objet d'une attention particulière. Comme ces jurys siègent tôt, il est important que toutes les corrections et modérations pour ces lots de copies soient terminées avant une date limite.

3.11 Conduite et correction de l'examen oral d'ACL et Histoire-Géographie.

Voir l'annexe 4 ci-dessous pour *Connaissance du Monde*)

NB : Tous les efforts seront faits pour maintenir les examens oraux conformément aux lignes directrices ci-dessous. Cependant, des circonstances exceptionnelles peuvent survenir. Par conséquent, TOUS les établissements DOIVENT s'assurer qu'elles disposent de l'équipement décrit dans l'annexe 2 ci-dessous au cas où nous devrions recourir à des plans d'urgence.

Les centres d'examen oral du BFI sont sous la responsabilité du responsable du centre d'examen oral du BFI, généralement le responsable de la section du BFI et/ou le *proviseur* adjoint de l'établissement concerné. De nombreuses tâches liées à ce rôle sont effectuées pendant la période des examens oraux en juin, mais le travail de liaison préparatoire avec les administrateurs de l'établissement doit avoir lieu bien avant.

Voir la section 3.15 ci-dessous sur les responsabilités des responsables des centres d'examen oral du BFI.

Des *checklists* sont également publiées sur le site web de l'ASIBA.

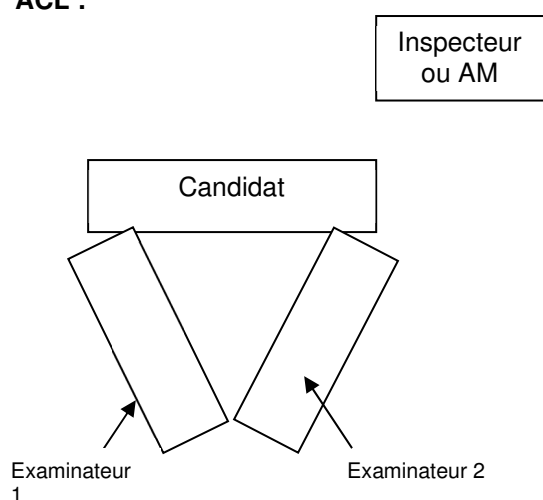
Le centre d'examen oral doit prendre les dispositions suivantes avant le début de la période d'examen oral :

- Une salle d'attente pour l'arrivée et l'inscription des étudiants (feuille d'émargement)
- Une salle de préparation pour les étudiants afin qu'ils puissent effectuer leur temps de préparation
- Une salle d'examen pour chaque paire d'examineurs examinant dans le centre

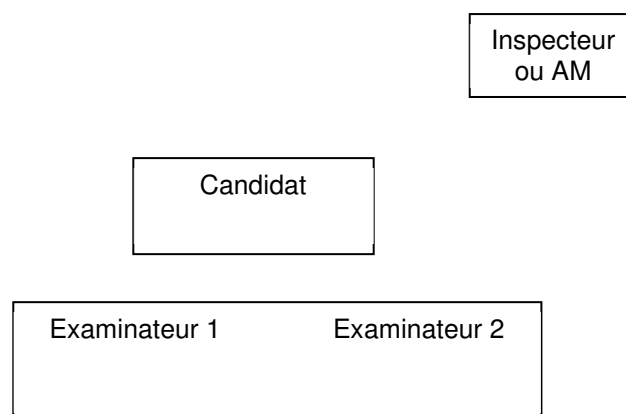
IMPORTANT : Le responsable du centre d'examen oral doit veiller à ce que des surveillants soient constamment présents dans les salles de préparation pendant les examens oraux. Ils doivent s'assurer que chaque candidat est inscrit sur une liste de présence et que son identité est vérifiée. Il est important que cela soit fait avant que le candidat n'entre dans la salle d'examen, car ces contrôles d'identité ne doivent pas empiéter sur le temps de l'examen oral lui-même. Les responsables des centres d'examens oraux du BFI doivent également s'assurer que les candidats reçoivent des feuilles de brouillon vierges et qu'ils ne sont pas laissés seuls ou sans surveillance jusqu'à ce qu'ils soient récupérés par un examinateur de l'examen oral. Les salles doivent être contrôlées périodiquement par les surveillants.

Les salles d'examen peuvent être disposées comme indiqué dans les schémas suivants.

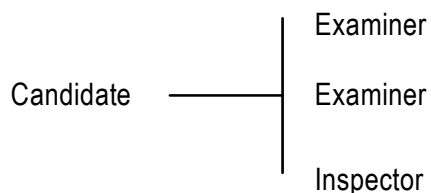
ACL :



Histoire-Géographie :



La disposition suivante des sièges **doit être évitée** :



Si un représentant de l'Inspectorat de l'Education Nationale demande à assister à l'oral, comme il en a le droit, il doit s'asseoir hors du champ de vision du candidat, dans une position similaire à celle de l'inspecteur du OxfordAQA dans le premier schéma. Un professeur-examineur stagiaire peut observer un oral, à condition que les professeurs-examineurs présidents donnent leur accord et que le nombre de non-candidats présents ne dépasse pas quatre. Il est entendu que le stagiaire ne doit avoir aucune relation d'enseignement ou autre avec le candidat et qu'il n'est pas autorisé à participer à l'oral de quelque manière que ce soit. Ces observateurs doivent être placés dans une position similaire à celle de l'inspecteur du OxfordAQA.

Une horloge doit être visible par les candidats dans la salle de préparation et dans la salle d'examen, et de l'eau potable doit être mise à la disposition de toutes les personnes participant à l'examen.

3.12 Informations pour les examinateurs oraux

L'oral est une partie rigoureuse et exigeante de l'examen. Deux examinateurs sont utilisés à des fins de standardisation et d'équité, mais cela peut, bien sûr, ajouter à l'anxiété du candidat. Tout est donc mis en œuvre pour aider les candidats à donner le meilleur d'eux-mêmes, tant au niveau de la présentation ou du commentaire que de la discussion ou des questions. En établissant le calendrier des examinateurs d'oraux, les responsables de matières et les inspecteurs essaient, dans la mesure du possible, de créer des paires d'examineurs homme/femme et de s'assurer que les examinateurs moins expérimentés sont jumelés avec des collègues plus expérimentés. Dans le cas de l'histoire-géographie, ils s'efforcent également de créer des paires historien/géographe, mais cela n'est pas toujours possible. Aucun des professeurs-examineurs n'est issu de l'établissement du candidat et aucun n'a corrigé les épreuves écrites du candidat. Des échantillons d'examens oraux sont observés par les inspecteurs de l'OxfordAQA dans les centres qu'ils visitent et peuvent être observés par les modérateurs.

La présence de deux ou trois adultes inconnus dans la salle d'examen peut être une source d'anxiété pour le candidat. Lorsqu'un candidat entre dans la salle au début de l'oral, l'un des professeurs-examineurs doit se présenter, présenter l'autre professeur-examineur et toute autre personne présente, par leur nom. S'il y a un inspecteur présent, il doit ajouter : "Ne vous inquiétez pas. X est là pour nous contrôler, pas pour vous" (ou des mots dans ce sens).

Les professeurs-examineurs doivent être attentifs à toute manifestation de nervosité de la part du candidat lorsqu'il entre dans la salle et faire tout ce qui est en leur pouvoir pour l'installer dans l'examen. A cet égard, ils doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour installer le candidat dans l'examen :

- (i) Les commentaires préliminaires doivent contribuer à mettre le candidat à l'aise et, dans la mesure du possible, à créer une atmosphère détendue. Le candidat doit être appelé par son prénom tout au long de l'entretien.
- (ii) Les examinateurs ne doivent pas être intrusifs, agités ou dédaigneux. Un ton et une approche équilibrés et agréables doivent être maintenus tout au long de l'examen.
- (iii) Les examinateurs ne doivent pas interrompre les candidats, sauf pour aider à clarifier un point, faire avancer la discussion ou "sauver" un candidat en difficulté.
- (iv) Les examinateurs doivent encourager les candidats plutôt que les mettre au défi. Cela n'exclut évidemment pas les questions difficiles ou approfondies. L'idée est de créer les conditions permettant aux candidats de répondre à de telles questions sans que des aspects secondaires ne les gênent.

Les instructions suivantes à l'intention des professeurs-examineurs visent à traiter tous les candidats de la même manière :

- (i) Toutes les personnes impliquées dans l'examen oral doivent s'assurer que les mêmes procédures et normes soient respectées pour tous les candidats dans tous les groupes et toutes les régions.
- (ii) Il est essentiel que les professeurs-examineurs ne laissent pas l'examen dépasser le temps imparti. Chaque candidat doit disposer d'un temps égal et le candidat suivant ne doit pas attendre. Une horloge doit être placée dans chaque salle d'examen et doit être visible à la fois par les examineurs et les candidats.
- (iii) Les professeurs-examineurs doivent donner les mêmes instructions et informations à chaque candidat. Ils doivent expliquer à chaque candidat le déroulement de l'oral, en particulier le temps qui sera consacré à chaque partie de l'oral. Les horaires d'examen, qui sont gérés par les examineurs, doivent tenir compte du temps nécessaire pour donner ces informations standardisées, qui doivent être communiquées de manière claire et transparente.
- (iv) Dans l'intérêt de l'exactitude et de l'égalité de traitement de tous les candidats, les professeurs-examineurs doivent vérifier chaque *fiche d'évaluation* avant de la soumettre. La vérification doit porter sur les noms des candidats, leur signature, le contenu, les notes attribuées, le total arithmétique, les noms des examineurs, leur signature et la date. Il est particulièrement important de vérifier que lorsqu'une note inférieure à 10/20 a été attribuée, les examineurs ont inscrit un commentaire écrit sur la *fiche d'évaluation*, expliquant pourquoi la note a été attribuée, et que le commentaire est exact et adapté à la publication. La conformité de toutes les annotations avec les instructions est vitale et doit faire l'objet d'une grande attention. L'exactitude et la clarté des *fiches d'évaluation* doivent être régulièrement vérifiées par le responsable du Centre BFI auprès des paires d'examineurs afin que des mesures correctives puissent être prises si nécessaire et que des erreurs puissent être évitées.
- (v) Les candidats sont priés de laisser derrière eux tout travail de brouillon ou toute note qu'ils ont utilisés pendant l'examen oral. Les examineurs s'en débarrasseront immédiatement, sans y faire référence lors de la discussion de la note attribuée au candidat.
- (vi) Si un candidat arrive en retard ou à la mauvaise heure pour un examen oral, le responsable du centre d'examen oral du BFI doit en être informé. Il/elle discutera alors avec les examineurs et, si nécessaire, avec l'inspecteur britannique d'OxfordAQA ou, s'il est présent au centre, avec l'assistant modérateur, des dispositions à prendre pour reporter l'examen oral à une date ultérieure. L'inspecteur (ou l'assistant modérateur) doit être consulté lorsqu'un changement de jour ou de binôme d'examineurs est rendu nécessaire. Pour les candidats malades à l'oral, l'examen ne peut être reporté qu'avec l'accord du responsable du centre d'examen oral du BFI.

Tout candidat qui demande ou exige une modification des règles de l'examen oral doit être informé immédiatement des conséquences possibles. Il est évident que celles-ci varieront en fonction des circonstances. Si, par exemple, un candidat refuse de préparer un commentaire sur la question clé choisie ou de s'exprimer en anglais à l'oral, il doit être informé que la note zéro lui sera attribuée. De tels incidents sont, bien entendu, extrêmement rares.

En général, les inspecteurs ou les modérateurs adjoints, s'ils sont présents, observent l'examen oral en silence. Ils peuvent cependant intervenir si la session montre des signes de dépassement du temps imparti ou s'ils ont l'impression que le candidat est interrogé au-delà de son niveau de connaissance sans résultat. Ils peuvent également intervenir si l'un des professeurs-examineurs domine l'interrogation au détriment de l'autre ou du candidat, si les professeurs-examineurs passent d'un sujet à l'autre de manière non structurée, ou si d'autres problèmes liés au déroulement de l'examen ou à l'interrogation sont constatés.

Les enseignants-examineurs se concertent à la fin de chaque oral pour établir une note "de travail". Des instructions détaillées sur le processus par lequel une note est convenue entre les deux examineurs sont expliquées dans la partie 2 ci-dessous. Après discussion, une proposition de note est inscrite sur la *fiche d'évaluation* du candidat. Lorsque les inspecteurs britanniques d'OxfordAQA sont présents et ont observé les oraux, ils peuvent être consultés par les enseignants-examineurs. Les inspecteurs peuvent inviter les professeurs-examineurs à revoir leurs procédures et leurs notes provisoires afin d'assurer la comparabilité et la cohérence des normes, et peuvent modérer et modifier les notes reçues des professeurs-examineurs. Toutes les paires d'examineurs fournissent aux inspecteurs du CAQORO leurs notes et commentaires par l'intermédiaire de la *fiche*. Cependant, ils conservent également leurs propres notes et enregistrements de la performance de chaque candidat, afin que l'inspecteur puisse s'y référer, le cas échéant. A la fin de chaque journée, et dès que l'examen des candidats d'un établissement particulier est terminé, les *fiches* complètes sont transmises au responsable administratif du BFI à St Germain-en-Laye par le responsable du centre d'examen oral du BFI, et les examineurs saisissent les

notes provisoires sur le système en ligne. Les notes finales soumises au jury sont, dans tous les cas, déterminées par l'inspecteur du OxfordAQA, qui valide les notes sur Santorin ainsi que les fiches d'évaluation individuelles, lorsque les notes ont été modérées. Celles-ci sont à nouveau transmises aux responsables des centres d'examen oral avant la tenue du jury.

3.13 Le rôle des modérateurs adjoints dans l'examen oral

En raison de la croissance du BFI et du nombre croissant de centres d'examen oral du BFI, les inspecteurs du OxfordAQA n'ont plus la possibilité, depuis quelques années, d'inspecter et de modérer les examens oraux de manière adéquate par leurs propres moyens. C'est pourquoi il est fait appel à des modérateurs adjoints (MA). Ils rendent compte directement à l'inspecteur du OxfordAQA.

Les MA sont nommés par les inspecteurs au nom d'OxfordAQA, en consultation avec les responsables des matières. Les MA sont choisis parmi les membres les plus expérimentés et les plus respectés de la communauté scientifique. Ils aident les inspecteurs à s'assurer que les processus d'assurance qualité, qui sont nécessaires pour protéger les intérêts des étudiants, des enseignants-examineurs et du BFI lui-même, sont solides et efficaces. Lorsqu'ils visitent les centres d'examen oral du BFI dans le but de modérer les examens oraux, les MA doivent avoir le même accès aux responsables de section du BFI que celui accordé aux inspecteurs.

3.14 Mandat des modérateurs adjoints (examens oraux)

Les points suivants décrivent brièvement les fonctions et les responsabilités des modérateurs adjoints.

1. Les modérateurs-adjoints (MA) aident les inspecteurs du OxfordAQA à modérer les examens oraux dans le contexte de la croissance du BFI britannique, qui empêche les inspecteurs d'Oxford de visiter tous les centres d'examen et d'observer toutes les paires d'examineurs.
2. Le rôle des MA est d'observer et de surveiller déroulement des examens oraux dans le(s) centre(s) où ils sont présents (en personne ou en ligne), afin de s'assurer que les règles énoncées dans le manuel du BFI sont respectées et que les intérêts des candidats - et les normes de l'examen - sont sauvegardés en toutes circonstances. Cette surveillance consiste notamment à s'assurer que la surveillance des candidats avant l'examen oral est satisfaisante et que tous les candidats disposent du temps nécessaire à leur préparation. Les MA rédigent un rapport à l'intention de l'inspecteur d'Oxford immédiatement après leur visite d'un centre d'examen, dans lequel ils commentent les procédures et les normes observées (un modèle de rapport est fourni). Les MA eux-mêmes ne modifient pas les notes attribuées à l'oral et ne recommandent pas de correction, mais ils doivent faire part à l'inspecteur de toute préoccupation concernant l'exactitude ou la cohérence de la notation. Les MA contactent immédiatement l'inspecteur par téléphone ou par voie électronique si une situation se présente dont ils pensent que l'inspecteur concerné devrait être informé.
3. Les inspecteurs peuvent, à leur discrétion, demander aux MA d'observer un ou plusieurs candidats en particulier, si une demande de circonstances particulières le justifie, ou si un autre besoin spécifique se fait sentir.
4. Les missions de modérateur-adjoint sont incluses dans la grille des examineurs et ils reçoivent une convocation pour leur travail d'observation des paires d'examineurs de la même manière que pour les fonctions d'examineur ; cela leur permet de réserver des voyages et de recevoir un remboursement pour l'hébergement à l'hôtel et les repas, le cas échéant.

3.15 Responsabilités des responsables des centres d'examen oral du BFI

NB : Tous les efforts seront faits pour maintenir les examens oraux conformément aux lignes directrices ci-dessous. Cependant, des circonstances exceptionnelles peuvent survenir. Par conséquent, TOUS les établissements DOIVENT s'assurer qu'elles disposent de l'équipement décrit dans l'annexe 2 ci-dessous au cas où nous devrions recourir à des plans d'urgence.

Les centres d'examen oral peuvent être dirigés par un responsable de section ou un membre de l'administration française, par exemple le *Proviseur adjoint*.

Lorsque les professeurs-examineurs sont informés du ou des centres dans lesquels ils passeront l'examen, ils contactent le responsable de l'examen oral du BFI en lui communiquant leurs coordonnées (adresse électronique et numéro de téléphone portable).

L'une des principales responsabilités des responsables des centres d'examen oral du BFI est de travailler avec toutes les personnes impliquées dans le processus d'examen afin de s'assurer que tous les candidats bénéficient des mêmes conditions d'examen et sont examinés selon les mêmes normes, telles qu'elles sont définies par l'OxfordAQA dans le présent manuel. En pratique, cela signifie que

1. Contacter les professeurs-examineurs qui examinent dans le Centre pour leur fournir des informations sur le Centre, l'hébergement, etc.
2. Mise à disposition d'une salle d'examen avec un ordinateur équipé d'un microphone multidirectionnel et de préférence d'une caméra connectée à un réseau internet fiable pour permettre la modération à distance et/ou la possibilité de déployer le protocole d'examen oral de secours (voir annexe B) si l'un des examineurs n'est pas en mesure d'être présent (par exemple en raison d'une grève, d'une pandémie, etc.).
3. Veiller à ce que les examineurs disposent de toutes les directives écrites sur la conduite des examens et les suivent, y compris le présent manuel, ses critères d'évaluation et les directives sur la notation, ainsi que toutes les instructions spéciales sur l'évaluation et les procédures, etc.
4. Prendre des mesures pour informer les inspecteurs thématiques du BFI (en liaison avec les modérateurs adjoints s'ils sont présents), si le manuel du BFI et d'autres directives ne sont pas appliqués ou consultés si nécessaire.
5. Veiller à ce que tous les documents relatifs à l'évaluation et aux rapports soient correctement remplis, conformément au présent manuel et aux autres directives envoyées par les inspecteurs, les responsables de matières ou le président de l'ASIBA.
6. Prendre toute autre mesure nécessaire pour sauvegarder et garantir l'égalité de tous les candidats devant l'examen oral et la haute qualité, basée sur des normes et une formation convenue, de l'examen oral du BFI ; consulter l'inspecteur de la matière si nécessaire en cas de doute sur la meilleure ligne de conduite à adopter.

Les autres responsabilités organisationnelles et logistiques sont les suivantes :

- Établir et fournir au Président de l'ASIBA, le plus rapidement possible et sous une forme fiable, toutes les dates clés s'appliquant au Centre, y compris les dates limites de soumission des notes au *rectorat* et les dates des *jury*s (*en raison du système décentralisé basé sur les académies*, ces dates peuvent être établies localement et varier d'une région à l'autre). (En raison du système décentralisé basé sur les *académies*, ces dates peuvent être établies localement et varier d'une région à l'autre) ;
- S'assurer que tous les administrateurs du Centre d'oraux du BFI comprennent et acceptent le fait que les oraux du BFI sont organisés dans le cadre d'un système international unique, dont tous les aspects doivent être respectés ;
- Ouverture de l'établissement tous les jours où des oraux du BFI sont prévus, y compris le samedi ;
- Elaborer et publier des calendriers pour les examens oraux, tant pour les candidats que pour les professeurs-examineurs, qui respectent le plan international communiqué par l'ASIBA (en évitant, pour les candidats, les conflits potentiels avec d'autres examens oraux et en tenant compte des fonctions des professeurs-examineurs dans d'autres centres, en tant que modérateurs adjoints et/ou en tant que correcteurs écrits) ; envoyer des *convocations* précises et individuelles aux candidats du BFI selon le format convenu ;
- Organiser les salles d'examen oral et s'occuper de tous les aspects pratiques de la mise en place des examens (conformément aux instructions du présent manuel et aux recommandations éventuelles des inspecteurs) ;
- Coordonner les modalités d'hébergement des professeurs-examineurs et des inspecteurs (voir également ci-dessous) et veiller à ce que les informations sur les hôtels, etc. soient communiquées en temps utile à tous ceux qui utiliseront le Centre, y compris les candidats ;
- Organiser la surveillance des salles de préparation et contrôler l'identité des candidats dans ces salles ;

- Assurer la mise à disposition du personnel nécessaire à l'accueil, à la direction et à l'encadrement des candidats ;
- Les modalités d'accueil et d'entretien de toutes les personnes qui utiliseront le site de l'établissement pendant la période d'examen ;
- Veiller à ce que tous les moyens de communication soient facilement utilisables ;
- Gérer les situations qui se présentent lorsqu'un candidat est en retard ou inévitablement absent d'un oral prévu, conformément aux directives du présent manuel ;
- La planification et l'organisation de l'examen oral, le cas échéant, pour les (rares) candidats qui n'ont pas pu passer le *baccalauréat* et qui sont autorisés par les autorités françaises à le passer lors de la session de remplacement en septembre ;
- Faire en sorte que les notes provisoires établies par les examinateurs oraux sur les *fiches d'évaluation* soient scannées et envoyées aux inspecteurs britanniques d'OxfordAQA par l'intermédiaire de l'adresse électronique fiches@britishsection.fr à la fin de chaque journée d'examen ou sur demande ;

Compte-tenu de l'importance des communications à longue distance et locales, la mise à disposition de moyens sécurisés, confidentiels, efficaces et fiables pour l'envoi et la réception (le cas échéant) des fiches est d'une importance primordiale. Lorsque l'examen oral dans le Centre (ou dans d'autres Centres qui doivent envoyer ou recevoir des notes) doit avoir lieu à un moment où le lycée est normalement fermé - comme le week-end - l'ouverture de l'établissement et la mise à disposition de moyens (y compris des moyens électroniques pour scanner et communiquer les *fiches*) par l'établissement doivent être assurées bien avant la session d'examen.

Si le responsable du centre d'examen oral BFI est responsable d'un centre qui sera visité par un inspecteur du OxfordAQA ou un modérateur adjoint, il doit s'assurer que le transport, l'hébergement et l'espace de travail sont disponibles et d'un niveau adéquat.

3.16 Sécurité des notes orales provisoires : la responsabilité du responsable du Centre BFI

NB : Tous les efforts seront faits pour maintenir les examens oraux conformément aux lignes directrices ci-dessous. Cependant, des circonstances exceptionnelles peuvent survenir. Par conséquent, TOUS les établissements DOIVENT s'assurer qu'elles disposent de l'équipement décrit dans l'annexe 2 ci-dessous au cas où nous devrions recourir à des plans d'urgence.

Il est très important que le responsable du centre d'examen oral du BFI **s'assure que toutes les notes du BFI qui sont soumises au centre et traitées par celui-ci restent totalement confidentielles**. Les *fiches d'évaluation* utilisées pour enregistrer les notes orales provisoires et les commentaires des examinateurs doivent être conservées en toute sécurité entre les sessions et pendant les pauses. Une fois remplies par les examinateurs, ces fiches ne doivent être vues que par le responsable de centre et le personnel administratif impliqué dans leur envoi ou leur réception. Ces personnes doivent être informées et accepter pleinement la nature confidentielle de toutes les notes. Il convient de noter que les *fiches d'évaluation* ont le statut de script d'examen et que toute modification des notes doit être validée par l'inspecteur du OxfordAQA. De plus amples détails sont donnés ci-dessous. Les notes orales et écrites des candidats ne sont définitives et ne peuvent être communiquées que par le jury du baccalauréat.

Toute violation de la règle de confidentialité au sein du Centre d'examen oral du BFI doit être signalée au président de l'ASIBA. En particulier, il est essentiel que les notes attribuées à un candidat ou à un groupe de candidats ne soient pas communiquées "officieusement" - délibérément ou par accident - aux enseignants qui peuvent être présents dans le Centre d'examen oral du BFI au moment de l'examen oral et/ou au moment du traitement des notes. **Le traitement, la transcription et le stockage des fiches doivent être effectués dans le respect de la confidentialité à tout moment.**

Il n'est pas possible de garantir que toutes les personnes en charge des sections du BFI britannique dans les établissements faisant office de centres d'examen oral du BFI n'auront pas elles-mêmes des fonctions de professeur-examinateur. Lorsque la personne qui agit normalement en tant que responsable du centre d'examen oral du BFI doit s'absenter pendant tout ou partie de la session d'examen, elle doit déléguer (et donner des instructions et un briefing) à une personne qui doit assumer ces responsabilités pendant la durée de son absence. Cette personne doit être choisie et son nom communiqué au président de l'ASIBA le plus tôt possible avant la session d'examens oraux du BFI.

3.17 Demandes de renseignements sur les résultats

Une fois validée par le jury, toute note est définitive ; il n'est pas possible de demander une nouvelle note.

Les candidats qui estiment qu'une note ne reflète pas leurs capacités peuvent toutefois demander à voir leur copie d'examen pour vérifier s'il n'y a pas d'erreurs arithmétiques ou administratives ; par exemple, si la note figurant sur la copie ne correspond pas à celle figurant sur le *relevé de notes*. De plus amples informations sur cette procédure sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://siec.education.fr/candidats/examens/BTS/reclamations/reclamations-2>

Toutes les notes sont détenues par *l'Éducation nationale* et ni OxfordAQA ni l'ASIBA ne sont responsables des services postérieurs aux résultats. Les demandes de renseignements **ne doivent pas** être adressées à l'inspecteur, dont le rôle dans le processus s'achève techniquement avec la soumission des résultats à l'examen du *jury*

3.18 Examens dans les lycées français à l'étranger

Les établissements situés hors de France doivent désigner une personne de contact. Il incombe à cette personne de se mettre en rapport avec le responsable de liaison des centres d'examen oral hors de France et de l'informer des dates des examens écrits et oraux du BFI. De même, la personne de contact doit informer les inspecteurs britanniques d'OxfordAQA, par l'intermédiaire du coordinateur de la matière, du document d'examen utilisé le jour de l'examen en envoyant un scan de chaque document de question dès que possible après le début de l'examen.

Les détails des procédures d'examen oral pour les établissements situés hors de France figurent dans l'Annexe 3 - Protocole pour l'organisation des examens oraux hors de France métropolitaine, à la fin de ce manuel.

D'autres aspects de l'examen et de l'organisation de l'examen restent décrits ailleurs dans le présent manuel.

3.19 Remboursement des examinateurs

Les examinateurs du BFI sont rémunérés pour leurs missions d'examen, en fonction du nombre de copies corrigées ou d'examens oraux réalisés, par l'Académie des candidats qu'ils corrigent. En outre, les examinateurs oraux peuvent réserver leur transport par l'intermédiaire de l'académie et reçoivent également le remboursement de leurs frais (hébergement et repas). Les détails sont normalement disponibles sur la convocation des examinateurs et de plus amples informations peuvent être trouvées sur le site web de l'ASIBA.

3.18 Bilan Annuel

Un bilan annuel est mené rapidement après la session d'examen et prend en compte les points de vue des examinateurs, des modérateurs et des inspecteurs, ainsi que du groupe de pilotage et des administrateurs français. Il se concentre sur ce qui a bien fonctionné et sur la manière dont les systèmes et les routines pourraient être améliorés. Le groupe de pilotage académique de l'ASIBA dirige cet examen avec OxfordAQA et communique le retour d'information aux autorités françaises appropriées (DREIC, MPE DGESCI, Inspection Générale, etc.).

PARTIE II : LITTÉRATURE, LANGUE ET CULTURE ANGLAISES (PARCOURS BILINGUE)

Note : Veuillez-vous référer à l'annexe 5 ci-dessous pour les PARCOURS TRILINGUE.

4. DÉTAILS DU SUJET

4.1 Objectifs

Le programme d'études vise à

(i) encourager et développer la jouissance et l'appréciation de la littérature en anglais, en se fondant sur une réponse personnelle éclairée, et

(ii) développer la capacité d'analyser et de discuter cette réponse et les textes qui l'ont produite, d'une manière convaincante et organisée

4.2 Objectifs

L'examen évalue la réaction des candidats à la littérature en leur permettant de montrer :

la connaissance des œuvres étudiées et des contextes historiques et personnels dans lesquels elles ont été écrites ;

la compréhension allant de la simple compréhension des faits à la reconnaissance et à la conception de la nature et de la signification des textes littéraires et des questions et idées qu'ils soulèvent ;

l'analyse la capacité de développer et d'expliquer leur réponse, et d'identifier et de décrire les effets littéraires ;

le jugement la capacité de faire des évaluations critiques et des jugements de valeur sur la base d'une lecture attentive ;

la capacité de répondre à des questions sur des aspects et des caractéristiques spécifiques d'un texte en sélectionnant le matériel pertinent pour la discussion ;

la conscience culturelle la capacité d'apprécier le caractère et la signification de textes produits dans une langue et une culture qui peuvent ne pas être les leurs ;

l'expression la capacité d'exprimer, dans un anglais fluide et efficace, des idées, des opinions et des réponses dans des essais organisés et convaincants sur des sujets littéraires - en utilisant les caractéristiques d'un registre écrit formel ; démontrant la capacité de s'engager dans une discussion littéraire informée.

4.3 Choix des œuvres

Chaque année, lors de la réunion des professeurs de matières mentionnée au chapitre 3, une liste d'auteurs et d'œuvres imposées est présentée par les responsables de matières et l'inspecteur d'OxfordAQA. Les professeurs peuvent choisir dans cette liste les textes pour l'examen d'ACL deux ans plus tard. Les auteurs choisis seront normalement des auteurs britanniques, américains, du Commonwealth ou tout autre auteur dont les œuvres ont été écrites à l'origine en anglais. Un effort est fait pour représenter une variété de périodes historiques, avec environ la moitié représentant des écrits du vingtième siècle.

Les choix d'œuvres de plateau se répartissent en quatre catégories :

Drame

Poésie

Fiction en prose

Les œuvres de Shakespeare

Un ouvrage peut rester sur la liste jusqu'à deux ans.

Pour l'épreuve écrite, trois œuvres dans chacune des trois premières catégories sont spécifiées ainsi que deux pièces de Shakespeare ; les enseignants choisissent deux œuvres de catégories différentes et une pièce de Shakespeare que les candidats doivent préparer. Dans le cas de la poésie, des anthologies peuvent être suggérées, ce qui augmente le choix disponible. L'inspecteur OxfordAQA choisit un éventail de poèmes à étudier pour chaque poète ou catégorie de poésie, et c'est en gardant cet éventail à l'esprit que les questions de poésie appropriées pour l'épreuve écrite doivent être conçues.

Pour l'examen oral, deux sujets synoptiques, avec les textes recommandés associés, dont les candidats étudieront deux, sont spécifiés. Ces œuvres ne sont pas les mêmes que celles prescrites pour l'examen écrit. Chaque établissement choisit deux œuvres dans la liste fournie dans le cadre du sujet synoptique.

Les établissements sont tenus de déclarer les œuvres qu'elles ont choisies pour préparer l'examen, y compris une liste de tous les poèmes étudiés, à l'automne précédant l'examen sur la base de données en ligne sécurisée de l'ASIBA.

Le format de l'examen oral sera le suivant : il y aura une discussion sur un sujet synoptique - un thème ou un genre littéraire (sélectionné par l'établissement parmi un choix de deux) où les étudiants seront capables de discuter d'au moins deux textes liés.

4.4 L'examen écrit

4 heures ; toutes les réponses sont rédigées en anglais.

Veillez noter que les textes imposés ne peuvent PAS être présentés à l'examen.

Partie 1 : Shakespeare

Une question, 1 heure 20 minutes ; un tiers du total des points.

Deux questions sont posées pour chacune des deux pièces de Shakespeare. Les candidats doivent répondre à une question (en deux parties) sur l'une des pièces. Les questions sur chaque pièce se présenteront sous la forme d'un commentaire d'un extrait et d'une question complémentaire.

Partie 2 : Œuvres individuelles (2 heures 40 minutes)

Deux questions, d'une durée de 1 heure 20 minutes chacune ; deux tiers du total des points.

Au total, 18 questions sont posées, 2 sur chaque texte prescrit. Les candidats doivent répondre à deux questions, choisies dans deux des trois sections suivantes.

Section A Art dramatique

Section B Fiction en prose

Section C Poésie

4.5 L'examen oral

NB : Tous les efforts seront faits pour maintenir les examens oraux conformément aux lignes directrices ci-dessous. Cependant, des circonstances exceptionnelles peuvent survenir. Par

conséquent, TOUS les établissements DOIVENT s'assurer qu'elles disposent de l'équipement décrit dans l'annexe 2 ci-dessous au cas où nous devrions recourir à des plans d'urgence. Cet équipement est également nécessaire pour la modération des oraux en ligne.

15 minutes (après 20 minutes de préparation encadrée) ; en anglais.

Sujet synoptique (15 minutes)

Les candidats sont invités à démontrer une compréhension et une vue d'ensemble d'un sujet donné en se référant et en discutant d'un certain nombre de textes préparés à l'avance, généralement dans au moins deux genres. Les enseignants choisissent l'un des deux sujets prescrits :

L'écriture gothique
Les écrits d'après-guerre des années 1950 et 1960.

Pour chaque sujet, une sélection de cinq ou six textes primaires est indiquée ; les enseignants doivent sélectionner au moins deux de ces textes et les enseigner de manière à permettre aux candidats de montrer leur compréhension du sujet en discutant des textes. L'accent doit toujours être mis sur le sujet et non sur les textes en tant que poèmes, pièces de théâtre ou œuvres en prose.

L'inspecteur britannique d'OxfordAQA définira un certain nombre de "questions clés" pour chaque sujet. Les candidats seront invités à commencer l'oral en s'exprimant sur l'une de ces questions clés pendant 5 minutes. Cette intervention sera suivie d'une discussion plus approfondie sur la question clé et d'une discussion plus large sur le sujet synoptique. Au début du temps de préparation de 20 minutes, le candidat choisira au hasard une carte de question clé et devra traiter cette question lors de l'examen. L'oral commence par la présentation du candidat. Elle doit durer 5 minutes et l'étudiant doit parler sans être interrompu par les examinateurs. Il est suivi d'une discussion entre le candidat et les examinateurs pendant 10 minutes.

5. INSTRUCTIONS AUX EXAMINATEURS

5.1 Examen écrit

(1) Les réponses doivent être évaluées sur une échelle de vingt points. Cinq points clés de cette échelle sont définis par des critères de notation détaillés :

20	Travail de distinction / Très bon
17	Très bon / bon
14	Bon / satisfaisant
11	Passable / Basique
8	Norme élémentaire / inadéquate

Ces critères sont conçus pour permettre une évaluation précise et cohérente dans la fourchette suivante
7 - 20.

Les notes comprises entre 0 et 6 (point clé 5) ne doivent être attribuées qu'aux dissertations dont le niveau n'est absolument pas adapté à l'examen. Les réponses se situant dans cette fourchette doivent être renvoyées à l'inspecteur.

(2) Les critères à utiliser sont les suivants :

- (i) Pertinence : adhésion à la question et couverture des points soulevés par celle-ci.
- (ii) Contenu : connaissance, utilisation et développement d'idées pertinentes sur le texte.
- (iii) Structure : organisation et logique de l'argumentation.
- (iv) Expression : qualité de la langue et du style.

Naturellement, on s'attend à ce que le contenu et la pertinence des propos des candidats lors de l'examen reflètent leur engagement ferme à l'égard du contenu du cours. Par conséquent, dans

l'évaluation globale de chaque travail des candidats, le contenu et la pertinence ont plus de poids (dans un rapport approximatif de 2:1) que la structure et l'expression.

- (3) Les profils d'évaluation présentés au chapitre 8 indiquent les caractéristiques typiques des réponses qu'il serait approprié de situer aux six points clés. Toutes les caractéristiques énumérées doivent être prises en compte dans le processus d'évaluation, mais il faut garder à l'esprit que les profils mixtes sont susceptibles d'être fréquents. L'objectif de la notation est de trouver ce que l'on appelle souvent la "meilleure adéquation", c'est-à-dire d'assigner une réponse au point clé dont le profil général correspond le mieux.

Il est demandé aux examinateurs d'appliquer les critères des points clés de manière "globale", en tenant compte de la pertinence, du contenu/de la démonstration, de la structure et de l'expression. Ils ne doivent pas s'attendre à ce que les rédactions remplissent toutes les conditions pour chaque point clé. Une telle approche exige qu'ils soient aussi familiers que possible avec la description de chaque point clé et qu'ils se réfèrent continuellement aux descripteurs lorsqu'ils notent.

- (4) Dans une telle matière, la notation ne peut en fin de compte se faire qu'à partir d'une impression. Les examinateurs doivent donc commencer par s'attendre à ce que chaque réponse obtienne une note moyenne (c'est-à-dire 14) et progresser vers le haut ou vers le bas à partir de ce niveau en fonction de l'opinion qu'ils se font au fur et à mesure de l'évolution de la réponse.
- (5) Les examinateurs doivent adopter une approche positive de l'évaluation, en recherchant les points à récompenser et en les soulignant par des coches. Ces coches aideront, lors de l'examen d'une réponse, à déterminer la note à lui attribuer.
- (6) En plus des coches, les réponses doivent être annotées avec parcimonie à l'aide de la boîte à outils de notation en ligne.
- (7) Chaque réponse doit être assortie de brefs commentaires écrits décrivant son caractère en termes de descripteurs de points clés. Ces commentaires doivent être consignés sur le formulaire standard distinct fourni aux examinateurs écrits par l'ASIBA. Les commentaires tels que "Bon" ou "Médiocre" doivent être évités : ils sont peu utiles par la suite et, en tout état de cause, sont implicites dans la note.
- (8) Les examinateurs doivent utiliser l'ensemble de la fourchette de notes, lorsque cela est approprié.
- (9) Les dernières réponses fragmentaires ne doivent pas être sur-récompensées. (La capacité des candidats à répartir leur temps de manière satisfaisante est l'une des compétences testées lors de l'examen). La note maximale, même pour la meilleure réponse entièrement sous forme de notes, ne devrait pas dépasser 11/20. Voir également la section sur le point clé 5.
- (10) D'une manière générale, la longueur des réponses ne doit pas être considérée comme une indication de leur mérite. Une réponse trop brève se pénalisera presque inévitablement en ne traitant pas la question de manière suffisamment approfondie ; une dissertation trop longue peut être mal structurée ou ne pas se concentrer suffisamment sur la question. La longueur appropriée d'une dissertation est généralement de 800 à 1000 mots.
- (11) Il faut veiller à ne pas surévaluer les réponses dans lesquelles la narration - même très complète, précise et bien écrite - prédomine sur la discussion. Une réponse qui est principalement narrative ou ne tient pas compte de la question ne devrait pas obtenir une note supérieure à 11/20. Dans le même temps, il est important de reconnaître la valeur des touches narratives sélectives dont la pertinence a pu être laissée implicite des raisons de technique.
- (12) Il est possible que, lors de la correction des épreuves écrites, les examinateurs rencontrent des difficultés avec une question particulière. Ils doivent renvoyer les réponses à cette question à l'inspecteur du OxfordAQA.
- (13) Une fois que le professeur-examinateur a déterminé les notes finales pour les réponses individuelles, la note globale de l'épreuve est calculée de la manière suivante :
- (i) Les notes sur 20 pour chaque réponse sont additionnées, ce qui donne une note sur 60.

- (ii) Cette note totale est ensuite divisée par 3 (lorsque le résultat ainsi obtenu contient une fraction, la plateforme de notation en ligne l'arrondit au point le plus proche). On obtient ainsi la note finale à attribuer pour l'ensemble du texte.

5.2 Examen oral

NB : Tous les efforts seront faits pour maintenir les examens oraux conformément aux lignes directrices ci-dessous. Cependant, des circonstances exceptionnelles peuvent survenir. Par conséquent, TOUS les établissements DOIVENT s'assurer qu'elles disposent de l'équipement décrit dans l'annexe 2 ci-dessous au cas où nous devrions recourir à des plans d'urgence.

La thématique littéraire

Lorsque les candidats se présentent à l'examen oral, ils choisissent au hasard la question clé du Thématique littéraire qu'ils devront traiter lors de l'examen. Ils disposeront alors de 20 minutes de temps de préparation supervisé. Ils n'ont accès qu'au sujet clé et à une feuille de papier brouillon. Lors de l'oral, ils peuvent se référer aux notes qu'ils ont prises pendant le temps de préparation.

L'oral commence par la présentation du candidat sur la question clé. Elle doit durer 5 minutes et l'étudiant doit parler sans être interrompu par les examinateurs. Cette présentation est suivie d'une discussion entre le candidat et les examinateurs pendant 10 minutes.

Un candidat qui montre des signes d'une durée disproportionnée pour parler de travaux non prévus pour l'oral est ramené avec tact à ces travaux au moyen d'une nouvelle question, de préférence en rapport avec le sujet.

A la fin de l'oral (qui, pour être juste envers toutes les personnes concernées, ne doit pas dépasser les 15 minutes), les examinateurs doivent toujours remercier le candidat d'avoir participé. Ils doivent cependant éviter à tout prix de faire des remarques qui pourraient être interprétées comme impliquant un jugement évaluatif, même vague, de la performance du candidat.

Questions de départ

Les binômes enseignant-examinateur doivent apporter au centre d'examen une série de questions-amorces raisonnables en rapport avec le sujet synoptique en discussion. Une question "raisonnable" dans ce contexte est une question dont le sens est susceptible d'être immédiatement perçu par un étudiant de dix-huit ans, et qui laissera aux candidats une véritable liberté de répondre à leur manière. Ces questions peuvent être discutées avec le responsable du sujet avant le début des oraux. Un professeur-examinateur doit toujours avoir à l'esprit, avant de décider de poser une question, le type de réponse que l'on peut légitimement attendre d'elle, mais il doit également être conscient qu'elle peut très bien susciter une excellente réponse d'un type tout à fait inattendu. Les questions d'introduction doivent permettre un large éventail de réponses.

Bien que les questions de départ du type décrit ci-dessus puissent être décidées avant l'oral, il est clair que le cours de la discussion qui s'ensuivra sera largement imprévisible. L'examinateur doit cependant faire de son mieux pour s'assurer que ses questions ultérieures, bien qu'impromptues, sont "raisonnables" dans le sens défini ci-dessus, et qu'en général elles découlent naturellement des remarques précédentes du candidat. Nous espérons qu'au plus haut niveau de performance du candidat, les questions d'introduction ne seront pas nécessaires.

Conduite et évaluation de l'oral

Il est recommandé que la responsabilité de la prise de notes pendant l'examen soit assumée exclusivement par l'un des examinateurs, afin de ne pas déconcerter le candidat plus qu'il n'est absolument nécessaire. L'inspecteur/assistant modérateur d'OxfordAQA, s'il est présent, n'interviendra que rarement, voire pas du tout.

Les enseignants-examineurs doivent veiller à demander aux candidats de justifier leurs opinions à l'aide du ou des textes, plutôt que de les laisser parler en termes généraux.

Chaque prestation orale doit être évaluée sur une échelle de vingt points et sur la même base que l'épreuve écrite, décrite plus haut dans ce chapitre. Les seuls critères à utiliser sont les suivants :

- (i) Pertinence : couverture des points soulevés dans la question clé et dans la discussion générale
- (ii) Contenu : connaissance, utilisation et idées sur les textes et La thématique littéraire
- (iii) Structure : organisation et logique de l'argumentation
- (iv) Expression : qualité de la langue et du style.

Les profils d'évaluation du chapitre 9 indiquent les caractéristiques typiques des performances orales qu'il serait approprié de situer aux cinq points clés. Toutes les caractéristiques énumérées doivent être prises en compte dans le processus d'évaluation, mais il faut garder à l'esprit que les profils mixtes sont susceptibles d'être fréquents. L'objectif de la notation doit être d'attribuer une performance au point clé dont le profil général correspond le mieux.

Comme pour l'examen écrit, la notation dans une telle matière ne peut être en définitive qu'une impression. Les examinateurs devraient donc commencer par s'attendre à ce que chaque candidat obtienne une note moyenne (c'est-à-dire 14) et progresser vers le haut ou vers le bas à partir de ce niveau en fonction de l'opinion qu'ils se font au fur et à mesure de la progression de l'oral.

Comme indiqué précédemment, les examinateurs doivent adopter une approche positive de l'évaluation, en recherchant les qualités à récompenser plutôt qu'en cherchant à détecter et à pénaliser les domaines d'ignorance. En particulier, même les jugements et les interprétations avec lesquels un examinateur n'est pas personnellement d'accord doivent être pleinement reconnus, à condition qu'ils soient argumentés de manière satisfaisante. Les erreurs linguistiques occasionnelles ne doivent pas être pénalisées, sauf dans la mesure où elles nuisent réellement à l'intelligibilité.

Le processus par lequel les deux examinateurs se mettent d'accord sur la note à attribuer à la prestation d'un candidat se déroule en deux phases :

- (i) Une fois que le candidat a quitté la salle, les examinateurs se concertent, en se référant étroitement aux notes prises pendant l'oral et aux descripteurs détaillés des Points clés. Dans un premier temps, ils conviennent d'une note de point clé de 8, 11, 14, 17 ou 20. (Voir section 7.1 pour les performances qui se situent en dessous du point clé 8 et qui ne sont donc pas couvertes par le système des points clés).
- (ii) Une fois qu'une note de point clé a été fermement arrêtée, les examinateurs peuvent, également d'un commun accord, l'ajuster à la hausse ou à la baisse d'un point sur vingt, mais jamais plus. Ce "réglage fin" permet d'utiliser toute la gamme des notes.

Veillez noter qu'il est très probable que, alors que la note de la phase (i) est encore en cours de négociation, l'un des correcteurs ou les deux aient déjà à l'esprit une note intermédiaire ajustée qu'il/elle souhaiterait finalement voir attribuée au candidat. Il est toutefois essentiel pour la méthode qu'aucune des parties ne mentionne une telle note tant qu'un accord ferme n'a pas été conclu sur le placement d'un point clé.

L'inspecteur britannique d'OxfordAQA peut, à la lumière de toutes les preuves disponibles (y compris les rapports de l'examineur/du modérateur, les points clés estimés et la performance du candidat dans l'épreuve écrite), apporter des ajustements aux notes individuelles attribuées ou aux notes d'une série de candidats, si elles semblent gravement divergentes.

6. CRITÈRES DE NOTATION DE L'EXAMEN ÉCRIT (voir annexe 5 pour le Parcours Trilingue)

Notes sur la mise en œuvre des descripteurs de points clés

Les critères de notation décrivent les caractéristiques typiques d'un travail pour chaque point clé. On ne s'attend pas à ce que toutes les caractéristiques énumérées d'un point clé donné soient présentes dans un travail pour qu'il puisse obtenir une note dans ce point clé. Par exemple, une réponse peut présenter certaines caractéristiques qui suggèrent le point clé 20 et d'autres qui suggèrent le point clé 17 ; ses qualités doivent être équilibrées et le point clé qui offre la "meilleure adéquation" doit lui être attribué.

Les descripteurs des points clés à partir de la page suivante se rapportent à l'évaluation des réponses complètes. Les réponses incomplètes ou brèves doivent être ajustées en conséquence. Par exemple, un travail présentant des qualités qui suggèrent un **potentiel de** point clé 17 peut recevoir un point clé 14 ou moins s'il n'est pas suffisamment développé. Les descripteurs du point clé 5 ne concernent que les réponses très brèves, sous forme de notes ou de puces, généralement une troisième réponse.

POINT-CLE 20 : TRAVAIL DE DISTINCTION / Très bien

Général

Une réponse riche, mature et imaginative. Complexe et subtile mais claire. La connaissance des textes et de la pièce de Shakespeare est suffisamment sûre pour permettre une analyse bien développée et détaillée, attentive aux possibilités de la question. La réponse aux qualités littéraires des textes sera sensible. Les compétences d'écriture, de démonstration et de lecture attentive seront évidentes à un haut degré.

Lecture et réponse

Partie 1 : Shakespeare

Rappel :

La réponse doit prendre la forme d'une réponse développée en prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à une scène, un discours, une action ou un aspect de la langue (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit évidemment essentielle.

a) L'extrait

Le commentaire de l'extrait est très riche et toujours fermement ancré dans le texte. Il y a une discussion bien développée et détaillée sur la façon dont la langue, la forme et la structure du passage sélectionné façonnent les significations. L'analyse est ciblée et précise. Les concepts et la terminologie critiques sont utilisés de manière précise et efficace, les citations et les références étant parfaitement intégrées à la réponse. Une compréhension approfondie et un résumé clair et concis de la signification globale du contexte sont évidents.

b) La question supplémentaire

Une connaissance détaillée de la pièce est évidente. Les questions thématiques, la caractérisation et les caractéristiques telles que le langage, l'imagerie et l'ironie sont décrites habilement en réponse à la question et l'intention dramatique globale est clairement comprise. L'accent est clairement mis sur la question tout au long du texte et les idées sont exprimées de manière détaillée mais concise et sont soutenues par des références textuelles appropriées.

La réponse du candidat s'appuie sur un sens aigu du texte en tant que pièce de théâtre.

Partie 2 : Textes de référence

La connaissance du texte est détaillée et sûre ; l'utilisation du texte pour discuter des questions soulevées par la question montre une compréhension et une perspicacité, souvent de nature personnelle bien que soutenue par un sens des conventions et des effets littéraires. Les questions complexes et les ambiguïtés sont susceptibles d'être traitées avec élégance et sans réduire le texte, et l'utilisation de références détaillées est éclairante. Les qualités et les effets littéraires du texte seront discutés en relation avec le sens. Une perception des contextes dans lesquels les œuvres étudiées ont été écrites et comprises peut être évidente.

Démonstration

La structure est claire, avec une progression logique et des paragraphes efficacement liés et structurés, tout en étant suffisamment souple pour éviter une approche réductrice. L'argumentation, la discussion et les preuves sont probablement tissées de manière naturelle et inséparable. La capacité à hiérarchiser les lignes centrales de l'argumentation, du texte et des preuves, et à traiter les autres domaines de manière adroite et appropriée, sera évidente.

Expression N.B. Tout candidat dont l'expression écrite est inférieure au niveau décrit ci-dessous ne doit pas être placé à ce point clé.

Les idées complexes sont articulées avec précision et clarté dans un style approprié et efficace. La langue donne une impression vivante de la réponse du candidat au texte, plutôt que d'être un simple moyen de transmettre des idées. Le vocabulaire critique est utilisé de manière appropriée. L'anglais doit être constamment précis, fluide et soigné, avec seulement quelques rares erreurs de grammaire, de ponctuation et d'orthographe. Un large éventail de vocabulaire est utilisé de manière efficace.

POINT-CLE 17 : TRES BIEN

Général

Une réponse qui fait preuve de perspicacité, de rigueur et de sensibilité. Les compétences en matière d'écriture, d'argumentation et de lecture attentive sont sûres, même si elles manquent parfois de finesse ; la sensibilité aux nuances de la langue et des idées est également apparente. Le cas échéant, la réponse montre une prise de conscience de certaines façons dont le sens et la suggestion peuvent être transmis par le style, la structure, le ton ou les procédés littéraires, ainsi que par le sens littéral des mots. La question a été comprise, examinée et discutée de manière raisonnablement équilibrée.

Lecture et réponse

Partie 1 : Shakespeare

Rappel :

La réponse doit prendre la forme d'une réponse développée en prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à une scène, un discours, une action ou un aspect de la langue (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit évidemment essentielle.

a) L'extrait

Le candidat propose un commentaire riche et clairement ancré dans le texte. Il y a une bonne et solide familiarité avec le texte et son contexte dramatique. L'extrait est traité avec une certaine confiance, combinant une lecture attentive et détaillée avec une vue d'ensemble plus large qui montre une compréhension de l'importance des contextes. Il y a une discussion intégrée sur les personnages et les relations (même si elles sont considérées comme statiques plutôt qu'évolutives), et une reconnaissance des questions thématiques (même si l'approche est un peu formelle), et des caractéristiques telles que l'imagerie et l'ironie. Les touches techniques individuelles sont bien décrites, même si leur effet cumulatif n'est pas toujours traité de manière explicite.

b) La question supplémentaire

La pièce est bien comprise et les thèmes, les personnages et les techniques dramatiques sont décrits clairement en réponse à la question posée. Des idées complexes peuvent être abordées avec un certain succès et il y a des références appropriées à la pièce pour illustrer la plupart des points. L'attention portée à la question peut parfois dévier et, bien que la réponse soit ambitieuse, l'analyse peut parfois manquer de profondeur et de détails.

La connaissance des caractéristiques et des techniques propres au genre théâtral est évidente.

Partie 2 : Textes de référence

La connaissance du texte est sûre ; l'utilisation du texte pour répondre à la question est ciblée et sélective. On peut s'attendre à une certaine utilisation de détails révélateurs. La réponse au texte est probablement personnelle et le candidat montre une compréhension claire des questions centrales ainsi qu'une certaine conscience des significations implicites ou des suggestions - bien que les idées plus complexes puissent être traitées de manière légèrement réductrice et que la subtilité et la finesse puissent manquer. Le candidat est susceptible de discuter des caractéristiques littéraires du texte en relation avec leurs effets lorsque cela est approprié.

Démonstration

La structure doit être claire, avec des paragraphes bien construits et des liens efficaces, même si les idées les plus complexes ou les plus subtiles peuvent être moins bien contrôlées ou ordonnées dans l'argumentation. L'argumentation doit être généralement ciblée pour établir un point de vue sur le texte et la question. Les idées sont discutées et étayées par des preuves, mais la rigueur du candidat peut signifier que les questions centrales et les questions moins importantes sont traitées sur un pied d'égalité et que l'élan de l'argumentation se perd à certains moments.

Expression N.B. Tout candidat dont l'expression écrite est inférieure au niveau décrit ci-dessous ne doit pas être placé à ce point clé.

La maîtrise de la langue est sûre et souvent ambitieuse, la structure des phrases et le vocabulaire servant efficacement l'expression des idées. Le candidat maintient un haut degré d'exactitude grammaticale, même s'il peut y avoir quelques erreurs (par exemple des fautes d'inattention ou de langue seconde). Le choix

des mots doit être suffisamment soigneux pour donner une idée de la réponse subjective et intellectuelle du candidat. Le vocabulaire critique est utilisé efficacement le cas échéant.

POINT-CLE 14 : BIEN

Général

Une réponse qui démontre une bonne compréhension de la question et qui fait preuve de compétence plutôt que de flair. Les compétences de base en matière d'écriture, d'analyse et de lecture attentive sont évidentes, de même qu'une connaissance et une compréhension sûres, quoique pas particulièrement subtiles, des textes proposés et de la pièce de Shakespeare, même si elles tendent parfois à la narration plutôt qu'à l'analyse.

Lecture et réponse

Partie 1 : Shakespeare

Rappel :

La réponse attendue doit prendre la forme d'une réponse développée en prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à une scène, un discours, une action ou un aspect de la langue (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit évidemment essentielle.

a) L'extrait

Le commentaire est solide et compétent et s'appuie généralement sur l'extrait donné. L'organisation des idées permet de suivre facilement le commentaire. Le contexte de l'extrait est généralement compris mais il peut être énoncé avec trop de détails, ce qui fait perdre de vue l'extrait lui-même. Il y a une analyse compétente (bien que peut-être un peu simpliste) des personnages et des relations et une capacité à mettre en évidence les thèmes principaux, mais peut-être pas à les discuter en détail. Une lecture attentive est tentée : les caractéristiques stylistiques peuvent être notées, bien que l'imagerie puisse être considérée comme explicite. Il peut y avoir une compréhension du genre et éventuellement de l'effet dramatique, y compris peut-être de l'ironie, mais il n'y a pas beaucoup de conscience spécifique à ce sujet.

b) La question supplémentaire

Une bonne connaissance de l'ensemble de la pièce est démontrée et il est prouvé que les thèmes, les personnages et les techniques dramatiques peuvent être discutés à un niveau adéquat. L'analyse peut parfois manquer de détails et de clarté mais sera largement pertinente pour la question posée. La réponse peut être plutôt pédestre et/ou narrative.

Il existe une certaine conscience des caractéristiques et des techniques propres au genre théâtral.

Partie 2 : Textes de référence

Une bonne connaissance et une compréhension souvent réfléchie du texte, même si le candidat a tendance à le voir en termes de thème ou de personnage. Il peut y avoir une certaine appréciation des qualités littéraires ou des stratégies du texte, bien qu'elles ne soient pas examinées de près. Le candidat peut faire preuve d'un certain sens du détail, mais probablement de façon intermittente. La réponse peut être peu imaginative mais solide.

Démonstration

L'argumentation doit toujours être raisonnablement claire, même si cette clarté est réductrice. La structure est probablement cohérente, bien qu'elle puisse être déséquilibrée ou ressembler à une liste ; les "indications" et la progression logique sont raisonnablement utiles au lecteur. Une tendance à la narration ou à la description plutôt qu'à l'analyse peut être apparente, mais une analyse efficace est attendue. Les éléments de preuve peuvent être utilisés de manière efficace, bien qu'ils ne soient pas entièrement discutés, et peut-être maladroitement intégrés dans l'écriture du candidat.

Expression N.B. Tout candidat dont l'expression écrite est inférieure au niveau décrit ci-dessous ne doit pas être placé à ce point clé.

La maîtrise de la langue doit être raisonnablement sûre, voire ambitieuse : la transmission du sens n'est pas entravée et la grammaire, l'orthographe et la ponctuation sont généralement correctes, en dépit de lacunes occasionnelles ou de faux pas dans la seconde langue. Le vocabulaire et la variété de la construction des phrases peuvent être limités mais suffisent à l'expression des idées du candidat. Un vocabulaire critique peut être utilisé le cas échéant.

POINT-CLE 11 : PASSABLE / Basique

Général

Une réponse qui montre une compréhension suffisante à un niveau de base, mais qui offre une utilisation limitée des connaissances, ou peu de détails ou de développement. Il y a quelques tentatives d'illustration et de discussion, même si elles ne sont pas soutenues ou si elles sont narratives. Il y a quelques bons moments, même si la réponse dans son ensemble manque de cohérence ou n'apporte qu'une réponse simpliste et mécanique au texte et à la question. La maîtrise de l'anglais écrit peut être imparfaite, mais suffisante pour assurer une communication de base.

Lecture et réponse

Partie 1 : Shakespeare

Rappel :

La réponse doit prendre la forme d'une réponse développée en prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à une scène, un discours, une action ou un aspect de la langue (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit évidemment essentielle.

a) L'extrait

Le commentaire peut être peu abondant mais est largement basé sur l'extrait donné. Le commentaire peut prendre la forme d'une lecture linéaire du texte et comportera donc un grand nombre de répétitions évitables et un manque de discernement quant à l'importance relative des éléments discutés. Il peut également y avoir des erreurs sur des points de détail et de séquence. Les caractéristiques stylistiques sont peu abordées et les thèmes ou les images peuvent être mentionnés mais non commentés. Il n'y a pas de réponse flexible ou personnelle à l'extrait et il n'y a pas de sentiment que c'est une pièce de théâtre.

b) La question supplémentaire

Une certaine connaissance de l'ensemble de la pièce est démontrée et il y a des preuves que les thèmes, les personnages et les techniques dramatiques peuvent être discutés à un niveau superficiel. Une réponse personnelle à la pièce peut manquer et la discussion peut sembler guindée, avec des idées présentées de manière non structurée et non soutenue. Certains passages peuvent manquer de pertinence par rapport à la question.

Il est possible que le candidat ne soit pas conscient du fait que la pièce est une pièce de théâtre.

Partie 2 : Textes de référence

Une certaine connaissance des textes est démontrée, bien qu'elle soit superficielle ou qu'elle ne soit pas utilisée de manière sélective pour répondre à la question. Une certaine compréhension est évidente, même si elle est rudimentaire, ou présentée sous forme de récit, ou limitée aux caractéristiques les plus simples du texte. Des moments prometteurs d'analyse ou d'engagement dans la langue et les questions du texte ne se développent pas ou ne sont pas soutenus. La réponse au texte sera probablement rigide et maladroitement plutôt que souple et personnelle. Toute discussion sur les caractéristiques littéraires du texte - style, structure, procédés, etc. - risque d'être hors contexte.

Le candidat rédige un bon essai mais ne répond pas du tout, même implicitement, à la question posée.

Démonstration

Les idées peuvent être énoncées clairement, même si elles ne sont pas entièrement développées ; la progression logique est évidente, bien qu'elle soit susceptible de s'interrompre, et peut être simpliste et affirmative. Les termes de la question peuvent n'être que partiellement compris ou mentionnés, et une véritable discussion de la question et du texte ne devrait pas être attendue à ce niveau. Plus de description, de paraphrase et d'affirmation non étayée que d'analyse ; certaines questions centrales sont soulevées, mais ne sont pas développées. Des preuves peuvent être fournies, mais elles sont traitées brièvement ou ne sont pas discutées. La réponse montre une certaine compréhension de certains aspects du texte, mais un manque de cohérence et de développement.

Expression N.B. Tout candidat dont l'expression écrite est inférieure au niveau décrit ci-dessous ne doit pas être placé à ce point clé.

La maîtrise de la langue est suffisante pour permettre une communication de base de la pensée, même si elle est trop approximative pour transmettre des idées ou des réponses avec clarté. Des erreurs régulières

de grammaire, de syntaxe ou d'usage seront évidentes. Le vocabulaire critique peut être utilisé avec un degré de réussite variable et n'est probablement pas disponible quand on en a besoin.

POINT-CLE 8 : ELEMENTAIRE / Norme insuffisante

Général

Le manque de connaissances et/ou de compréhension empêche le candidat de répondre à la question avec clarté et cohérence. L'écriture montre une difficulté à organiser la pensée, et l'argumentation et le développement logique ne sont probablement qu'entrevus. Lorsqu'il y a une référence au texte, son objectif n'est pas toujours clair. L'appréciation littéraire ou l'engagement à l'égard du texte n'est guère perceptible.

Lecture et réponse

Partie 1 : Shakespeare

Rappel :

La réponse doit prendre la forme d'une réponse développée en prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à une scène, un discours, une action ou un aspect de la langue (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit évidemment essentielle.

a) L'extrait

Le commentaire est très limité, probablement linéaire ou fragmentaire, ou n'est que très vaguement basé sur l'extrait (avec lequel il peut y avoir une certaine familiarité). Il peut y avoir une incapacité à reconnaître les éléments clés de la caractérisation, du style et de la technique dramatique.

b) La question supplémentaire

La connaissance globale du texte est très vague, inégale ou erronée. La compréhension est limitée et la discussion sur les personnages est simplifiée et/ou déformée. Il n'y a pas d'appréciation du genre, de la mise en scène ou des caractéristiques stylistiques. La réponse n'est pas pertinente par rapport à la question posée et/ou il n'y a pas de preuve réelle que le candidat est conscient de la pièce en tant que pièce de théâtre.

Partie 2 : Textes de référence

La connaissance du texte est suffisamment faible pour empêcher le candidat de répondre correctement à la question posée. Des erreurs significatives et des confusions sont probables. La compréhension est également limitée : il y a peu de sens de l'appréciation littéraire ou d'engagement dans le texte.

Démonstration

Il peut y avoir quelques signes d'une argumentation, mais celle-ci manque de cohérence ; il peut y avoir un sens occasionnel de la progression logique. Des moments d'analyse peuvent être entrevus, même s'ils sont brefs et sans lien entre eux. Les éléments de preuve, s'ils sont présentés, sont probablement inexpliqués ou en rapport avec le sujet et la question posée.

Expression N.B. Tout candidat dont l'expression écrite est inférieure au niveau décrit ci-dessous ne doit pas être placé à ce point clé.

La lutte du candidat pour faire une déclaration claire est évidente, bien que le contrôle de la langue ne soit ni soutenu ni précis, et le manque d'expression cohérente et fluide peut rendre la lecture difficile. Le vocabulaire risque d'être inadapté à l'expression d'une pensée autre que basique. Le candidat est susceptible de commettre fréquemment des erreurs élémentaires.

POINT CLÉ 5 : TRÈS FAIBLE

Général

Une réponse brève (moins d'un côté/un ou deux paragraphes), sous forme de notes (pour les textes imposés) ou de points, généralement un troisième essai lorsque le candidat semble avoir manqué de temps. Il s'agit d'une épreuve de rédaction et il est attendu des candidats qu'ils soient en mesure de démontrer leurs connaissances en rédigeant trois évaluations/rédactions formelles dans le temps imparti.

Lecture et réponse

Partie 1 : Shakespeare

- a) L'extrait

Un bref résumé peut être proposé, mais la compréhension, même à un niveau primaire, est négligeable.

- b) La question supplémentaire

La connaissance de l'ensemble de la pièce est minimale et les idées exprimées ne sont pas claires, pas pertinentes ou incohérentes.

Partie 2 : Textes de référence

Une connaissance limitée du texte peut être démontrée, mais elle est fragmentaire et n'est souvent qu'une série de pensées sans lien entre elles.

7. CRITÈRES DE NOTATION DE L'EXAMEN ORAL

NB : Tous les efforts seront faits pour maintenir les examens oraux conformément aux lignes directrices ci-dessous. Cependant, des circonstances exceptionnelles peuvent survenir. Par conséquent, TOUS les établissements DOIVENT s'assurer qu'elles disposent de l'équipement décrit dans l'annexe 2 ci-dessous au cas où nous devrions recourir à des plans d'urgence.

Notes sur la mise en œuvre des descripteurs de points clés

Comme pour la partie écrite de l'examen, ils décrivent les *caractéristiques typiques* du travail pour chaque point clé. On ne s'attend pas à ce que *toutes les* caractéristiques énumérées d'un point clé donné soient présentes dans un oral pour qu'il puisse obtenir une note dans ce point clé. Par exemple, certaines parties d'un oral peuvent présenter des caractéristiques qui suggèrent le point clé 20 et d'autres qui suggèrent le point clé 17 ; les qualités doivent être mises en balance avec le point clé attribué qui offre la "meilleure adéquation".

Veillez toutefois noter que les descripteurs des points clés doivent être utilisés conjointement avec la grille de notation de la *fiche d'évaluation*, qui doit être remplie pour chaque candidat. Cette grille de notation est présentée au verso, accompagnée d'un tableau indiquant comment les notes de la *fiche* correspondent aux points clés.

Après chaque examen oral, la séquence de discussion, de prise de décision et d'enregistrement **doit** suivre cette séquence :

1. Les examinateurs passent brièvement en revue la performance du candidat.
2. Ils conviennent d'un point clé (et proposent une note - supérieure/moyenne/inférieure - dans le cadre du point clé).
3. Ils se réfèrent à la grille de notation de *la fiche* et au tableau de correspondance, en sélectionnant d'abord la note appropriée pour le point clé convenu dans la colonne C (anglais parlé), puis les notes des colonnes A (réponse aux textes) et B (contexte littéraire). La "réponse aux textes" se concentrera particulièrement - mais pas exclusivement - sur la discussion de la question clé ; le "contexte littéraire" prendra en compte la discussion des candidats sur le sujet synoptique.
4. L'addition des notes attribuées pour les colonnes A + B + C indiquera exactement le niveau de performance d'un candidat dans le point clé approprié.
5. Les notes de chaque colonne et la note totale sont inscrites sur la *fiche* du candidat, accompagnées d'un commentaire récapitulatif renvoyant au point clé correspondant. Les examinateurs signent et datent la *fiche*.

NOTER QUE CE PROCESSUS COMMENCE ET SE TERMINE (COMME C'EST LE CAS ACTUELLEMENT) EN SE CONCENTRANT SUR LES POINTS CLÉS ET LES DESCRIPTEURS.

Il est probable que les étapes 1 et 2 ci-dessus occuperont la majeure partie des cinq minutes entre les oraux. Afin de laisser du temps pour les étapes 3 à 5, dix minutes supplémentaires seront prévues dans le programme d'examen après chaque troisième oral.

Cliquer ici pour la *fiche d'évaluation* : <https://eduscol.education.fr/document/48320/download>

Niveaux de référence du CECR

(Source : Conseil de l'Europe "Common Reference Levels : global scale" dans *Common European Framework of Reference for Languages : Apprendre, enseigner, évaluer* (OxfordAQA : OxfordAQA University Press, 2001, Ch.3)

C2	Peut comprendre facilement pratiquement tout ce qu'il entend ou lit. Il peut résumer des informations provenant de différentes sources orales et écrites, reconstituer des arguments et des récits dans une présentation cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et avec précision, en distinguant les nuances les plus fines, même dans les situations les plus complexes.
C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants et en reconnaître le sens implicite. Peut s'exprimer couramment et spontanément sans trop chercher ses mots. Peut utiliser la langue de manière souple et efficace à des fins sociales, académiques et professionnelles. Peut produire des textes clairs, bien structurés et détaillés sur des sujets complexes, en faisant preuve d'un usage contrôlé de schémas d'organisation, de connecteurs et d'éléments de cohésion.
B2	Peut comprendre les idées principales d'un texte complexe sur des sujets concrets ou abstraits, y compris des discussions techniques dans son domaine de spécialisation. Peut communiquer avec un degré d'aisance et de spontanéité tel qu'une interaction régulière avec des locuteurs natifs est tout à fait possible sans contrainte pour l'une ou l'autre partie. Peut produire un texte clair et détaillé sur une grande gamme de sujets et expliquer un point de vue sur un sujet d'actualité en donnant les avantages et les inconvénients de différentes options.

Durée et thème de l'interrogation

L'examen oral dure 15 minutes.

Sujet synoptique : 15 minutes, avec une discussion équilibrée des deux textes

Le timing doit être soigneusement respecté. La présentation de la question clé ne doit pas durer plus de 5 minutes. Pour les points clés 11 et plus, il est supposé que la présentation est d'une durée correcte. Les examinateurs doivent avertir les candidats qui risquent de dépasser le temps imparti à leur présentation par un avertissement doux et approprié, tel que : "Y a-t-il un dernier point que vous aimeriez soulever ?

Le candidat doit avoir la possibilité de se référer aux deux textes préparés, mais un certain déséquilibre du temps doit être toléré - en fait, il est probablement inévitable. Il est évident qu'une répartition égale est souhaitable. Un candidat qui risque de parler trop longtemps du premier texte doit être gentiment interrompu et invité à passer au second. Si le problème inverse se produit (c'est-à-dire que le candidat, malgré les encouragements, "s'essouffle" si rapidement sur le premier texte que cinq minutes ne se sont pas écoulées), les professeurs-examinateurs peuvent passer au deuxième texte et revenir au premier à la fin de l'oral. **Les professeurs-examinateurs doivent cependant toujours garder à l'esprit que les candidats ne doivent pas être récompensés pour leur connaissance et leur compréhension des textes en soi, mais pour leur capacité à utiliser les textes pour démontrer leur compréhension et leur conscience du sujet discuté.** Les questions doivent donc être formulées de manière à ce que les candidats ne soient pas tentés de discuter des textes individuels sans référence à l'autre ou aux autres textes ou au sujet.

POINT-CLE 20 : TRAVAIL DE DISTINCTION / Très bien

Général

La réponse du candidat au sujet est assurée et sophistiquée. Une compréhension réfléchie des conventions et des caractéristiques du sujet est démontrée par une connaissance détaillée des trois textes. L'utilisation des connaissances est révélatrice et économique, avec un large éventail d'idées et de jugements mûrement réfléchis. L'analyse du sujet et des textes montre une conscience que les idées, les personnages et les caractéristiques peuvent être ambigus, complexes et évolutifs plutôt que fixes. Les caractéristiques linguistiques et littéraires sont discutées en relation avec la signification des textes individuels et/ou du sujet plus large. Le candidat fait preuve d'aisance dans l'argumentation et la démonstration, ainsi que d'une volonté d'envisager de nouvelles perspectives le cas échéant.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire : Question clé

Le candidat offre une vision riche, hautement analytique et personnelle de la question clé, en maintenant un équilibre efficace entre la vue d'ensemble, les rappels contextuels et les détails éclairants. La voie choisie par le candidat pour aborder la question clé est bien définie et s'appuie sur des connaissances substantielles et un engagement réfléchi à l'égard du sujet. Le candidat est clairement conscient de la place de la question clé dans l'ensemble du sujet.

Partie 2: Thématique littéraire : Discussion

Le candidat fait preuve d'un large éventail d'idées et de jugements mûrement réfléchis. La connaissance et la compréhension des trois textes (à la fois individuellement et collectivement) en tant qu'expression du Thématique littéraire sont sophistiquées. Le candidat établit des parallèles perspicaces et stimulants entre les textes ; les commentaires sont perspicaces et l'analyse est subtile. Une réponse assurée : le candidat est pleinement engagé à la fois dans le sujet et dans les textes.

Démonstration

La capacité de soutenir une argumentation cohérente et ciblée, voire de faire des concessions ou d'esquisser des alternatives possibles sans perdre le fil. Un véritable dialogue est possible.

Expression

L'anglais est expressif, avec un vocabulaire qui permet la variété et la précision. Les erreurs francophones sont rares. Le débit est clair et maîtrisé.

POINT-CLE 17: TRES BON / BON

Général

Le candidat montre une connaissance très sûre du sujet à travers les trois textes, avec des preuves d'une lecture attentive, de perspicacité et d'une capacité à argumenter et à démontrer. Les références aux différents textes sont bien ciblées et sélectives, que ce soit sous la forme de citations ou d'allusions ciblées. Les candidats font preuve de sensibilité à l'égard de la langue et des idées et sont prêts à examiner les caractéristiques du style et de la forme, du sujet lui-même, ainsi que des personnages et des relations. L'adaptation des connaissances à la situation est presque toujours judicieuse et efficace. Les idées et les jugements sont généralement perspicaces et réfléchis.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire : Question clé

Le candidat présente une vision riche et cohérente de la question clé, en maintenant presque toujours une orientation claire et en donnant des illustrations efficaces et bien choisies par le biais de citations ou d'allusions ciblées. Il est évident que le candidat a conscience du contexte de la question clé dans l'ensemble du sujet. La structure choisie permet au candidat de suivre une voie générale claire à travers le sujet tout en s'appuyant sur des connaissances approfondies et réfléchies pour soutenir son point de vue, même si l'approfondissement peut parfois menacer la clarté ou l'élan de la présentation.

Partie 2 : Thématique littéraire : Discussion

La compréhension des textes (à la fois individuellement et collectivement) en tant qu'expression du sujet synoptique est approfondie et réfléchie. L'utilisation des connaissances est ciblée et sélective et le candidat est capable d'identifier des parallèles constructifs, le cas échéant, et d'exprimer des opinions éclairées. Une réponse active et engagée.

Démonstration

Les candidats sont capables de soutenir une argumentation solide et organisée, sans perdre le contrôle plus qu'occasionnellement. Les connaissances sont suffisamment souples pour permettre des changements de direction dans la discussion.

Expression

L'utilisation de la langue est sûre et efficace, bien qu'il puisse y avoir des erreurs occasionnelles (par exemple des erreurs d'inattention ou de langue seconde).

POINT-CLE 14 : BON / Satisfaisant

Général

Le candidat fait preuve d'une bonne connaissance et d'une bonne compréhension du sujet et des textes qui s'y rapportent, ainsi que d'une volonté de les discuter, avec un réel sens de l'engagement de temps à autre. L'utilisation des connaissances est également solide, bien qu'elle puisse se situer à un niveau plutôt littéral, narratif, de personnage et de thème, avec des idées considérées comme statiques plutôt que complexes et évolutives. Il peut également y avoir un certain engagement avec les caractéristiques littéraires des textes ou du sujet, même si cela n'est pas complètement développé ou contextualisé. Il peut y avoir une certaine inégalité, certains textes du sujet étant clairement préférés.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire: Question clé

Le candidat présente une vision suffisamment riche et généralement ciblée de la question clé, en l'illustrant efficacement par des citations ou des allusions ciblées. Le candidat a une idée générale de la place de la question clé dans l'ensemble du sujet. La structure choisie permet au candidat de se frayer un chemin à travers le sujet, en s'appuyant sur des connaissances solides pour étayer son point de vue. Parfois, il peut y avoir une simplification excessive et une perte de concentration.

Partie 2 : Thématique littéraire: Discussion

Le candidat fait preuve d'une compréhension éclairée et réfléchie des textes (à la fois individuellement et collectivement) en tant qu'expression du sujet synoptique. Il peut y avoir un certain déséquilibre dans sa connaissance des textes, mais il peut souligner des parallèles et des contrastes, et faire des observations réfléchies. Il y a de bonnes preuves d'une lecture attentive, bien qu'elle puisse être légèrement simpliste ou littérale et principalement au niveau du personnage et du thème. Une réponse prudente mais peu imaginative aux textes et au sujet.

Démonstration

Le candidat doit être capable d'argumenter à certains moments, même s'il a tendance à décrire plutôt qu'à analyser. Le candidat peut établir des parallèles et des contrastes. Les changements de sujet ou de texte peuvent provoquer des hésitations, mais les connaissances du candidat sont suffisamment flexibles pour permettre la discussion.

Expression

La maîtrise de la langue par le candidat doit être raisonnablement sûre : la transmission du sens n'est pas entravée et la grammaire est assez précise, malgré des lacunes occasionnelles. Le vocabulaire et la variété de la construction des phrases peuvent être limités, mais adéquats.

POINT-CLE 11 : PASSABLE / Basique

Général

Le candidat démontre une compréhension de base du sujet et des textes qui s'y rapportent, mais il peut y avoir des lacunes et des incohérences considérables. Bien qu'il y ait une familiarité générale avec les textes et une volonté de les discuter, la discussion peut se concentrer sur des questions superficielles concernant l'intrigue et les personnages, et le développement et les détails seront limités. Les caractéristiques stylistiques du texte ou du sujet sont peu abordées, et les thèmes ou les images peuvent être mentionnés plutôt que commentés. Lorsqu'il y a une idée ou un jugement intéressant, il est peu développé et/ou déconnecté.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire : Question clé

Le candidat présente un point de vue généralement ciblé sur la question clé, avec un certain recours à l'illustration, même s'il peut y avoir des erreurs sur des points de détail. Le contexte de la question clé dans l'ensemble du sujet peut ne pas être clairement expliqué. La structure peut manquer de clarté et comporter des répétitions ou un manque de discernement quant à l'importance relative des éléments abordés. La réponse au sujet ne semble pas être flexible ou personnelle.

Partie 2 : Thème synoptique

La connaissance et la réponse du candidat au sujet et aux textes sont mal digérées, non sélectionnées ou superficielles. Il y a une certaine compréhension des textes individuellement et collectivement en tant qu'expression du sujet synoptique, bien qu'un texte puisse être clairement préféré. Il est peu probable qu'ils fassent des parallèles ou des contrastes spontanés, mais ils peuvent faire des commentaires lorsque l'examineur les met en évidence. Il y a des références occasionnelles et peu développées à des caractéristiques littéraires ou stylistiques en relation avec le sujet mais peu de preuves d'une lecture attentive, et il peut y avoir une tendance à la narration plutôt qu'à l'analyse. Dans l'ensemble, il s'agit d'une réponse passive aux textes et au sujet.

Démonstration

Le candidat a tendance à énoncer plutôt qu'à argumenter. Les commentaires perspicaces ne peuvent pas être développés dans le dialogue et peuvent sembler sans rapport avec la lecture ou la réponse du candidat aux textes. La discussion peut prendre la forme d'affirmations non étayées et les connaissances peuvent ne pas être suffisamment flexibles pour permettre des changements de direction ou des réflexions qui n'étaient pas familières auparavant. Le candidat peut ne pas saisir le point principal des questions et ne pas chercher à obtenir des éclaircissements, de sorte que les réponses peuvent être décousues et mal ciblées.

Expression

L'utilisation de la langue par le candidat démontre une certaine maîtrise, même si elle est parfois trop imprécise ou inexacte pour transmettre efficacement les idées.

POINT-CLE 8: ELEMENTAIRE / Norme insuffisante

Général

Des opinions sont émises, bien qu'elles soient basées sur peu de preuves ou sur des preuves apparemment partiellement comprises. Il y a une certaine compréhension globale du sujet et des textes, mais une simplification considérable, de graves erreurs de lecture et des déformations. Il n'y a pas de lecture attentive des textes ni de développement significatif des idées. L'attention portée aux futilités, la tendance à la narration et les nombreuses répétitions peuvent être excessives.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire : Question clé

La présentation de la question clé par le candidat est mince, manquant à la fois d'une vue d'ensemble claire et de détails à l'appui. Le candidat n'a pas vraiment conscience de la manière dont la question clé est liée au sujet plus général. La connaissance globale de la question clé est très vague, inégale ou erronée. Il n'y a pas de réponse flexible ou personnelle au sujet ou aux textes.

Partie 2 : Thème synoptique

La connaissance du sujet et des textes est faible : le candidat fait des généralisations non étayées et ne fait pas preuve d'une lecture attentive. Le candidat n'a pas suffisamment conscience de la manière dont les textes, individuellement ou collectivement, expriment le sujet synoptique. Les tentatives d'établir des comparaisons ou de voir des parallèles ou des contrastes sont peu probables, et le candidat peut avoir des difficultés à les établir même lorsqu'il y est invité. Peu de signes d'une réponse active aux textes ou au sujet.

S'il s'avère impossible de discuter de l'un ou l'autre texte, le candidat doit être placé plus bas que ce point. Dans ce cas, un rapport complet doit être fourni à l'inspecteur sur la fiche.

Démonstration

Il peut y avoir des moments où l'on tente une analyse. Des preuves peuvent être présentées, même si elles sont inexpliquées ou non pertinentes. Les preuves textuelles peuvent prendre uniquement la forme d'un récit. Les idées n'étant pas argumentées, les occasions de discussion sont rares.

Expression

La difficulté du candidat à s'exprimer est évidente ; le vocabulaire peut sembler trop limité pour permettre un commentaire ou un dialogue soutenu ; le candidat peut manifester un certain malaise face à la tâche.

PARTIE III : HISTOIRE-GEOGRAPHIE

8. DESCRIPTIF DE LA MATIERE

8.1 Buts et objectifs

Le programme vise à développer les compétences de l'historien et du géographe, y compris les capacités suivantes :

- extraire des informations de diverses sources
- interpréter, analyser et évaluer
- développer des arguments fondés sur des preuves
- utiliser des exemples pertinents et précis et/ou des études de cas pour étayer une réponse.

Le programme vise à fournir une introduction à l'histoire et à la géographie en tant que disciplines distinctes et à développer une compréhension des concepts et des compétences historiques et géographiques. Les élèves devraient être capables d'utiliser les connaissances acquises dans une discipline pour développer une meilleure compréhension de l'autre.

8.2 Autres objectifs du programme d'histoire

Le programme vise à fournir un contexte international à l'enseignement de l'histoire. Il vise également à encourager le développement d'une pensée et d'un jugement indépendants, ainsi qu'une prise de conscience des interprétations différentes et parfois contradictoires du passé. Plus précisément, trois objectifs sont identifiés :

- (i) améliorer la connaissance et la compréhension du passé ;
- (ii) d'identifier et d'étudier certains thèmes et contextes historiques majeurs et de contribuer ainsi à l'explication du monde contemporain.

8.3 Autres objectifs du programme de géographie

Les objectifs généraux du programme de géographie sont d'étudier les relations entre les personnes et leur environnement et d'expliquer l'organisation spatiale du monde. Il vise à :

- (i) accroître la connaissance et la compréhension des questions contemporaines à différentes échelles, du niveau local au niveau mondial ;
- (iii) développer une compréhension de l'importance de l'échelle spatiale et de l'échelle temporelle dans les systèmes géographiques, les distributions et les environnements ;
- (iv) améliorer la connaissance et la compréhension des différents groupes de personnes, de leur organisation spatiale et de leurs relations.

8.4 Le programme d'histoire-géographie

8.4.1 Historique

Le **programme** tel que défini par le ministère français de l'éducation nationale pour l'enseignement à partir de septembre 2020 se compose de quatre thèmes.

La spécification de ce programme par OxfordAQA est la suivante :

- | | |
|---------|--|
| Thème 1 | La fragilisation de la démocratie, le totalitarisme et la Seconde Guerre mondiale (de 1929 à 1945) |
| Thème 2 | La multiplication des acteurs dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) |

Thème 3	Les défis économiques, politiques et sociaux de 1970 à 1991
Thème 4	Sujet oral : Le monde et l'Europe depuis les années 1990 - coopération et conflit

Note : Le thème 4 peut apparaître comme une question clé lors d'un examen oral mais ne sera pas examiné dans l'épreuve écrite.

8.4.2 Géographie

Le **programme** tel que défini par le ministère français de l'éducation nationale pour l'enseignement à partir de septembre 2020 se compose de quatre thèmes.

La spécification de ce programme par OxfordAQA est la suivante :

Thème 1	Espaces maritimes et géopolitique au cœur de la mondialisation
Thème 2	Dynamiques territoriales : intégration et développement inégaux dans un monde globalisé
Thème 3	La position complexe et en constante évolution de l'Union européenne dans un monde globalisé
Thème 4	Projet concluant

Remarque : le thème 4 n'est pas examiné dans le cadre de l'épreuve écrite ou de l'examen oral, mais uniquement dans le cadre du contrôle continu.

8.5 Évaluation

L'histoire-géographie est évaluée par un examen écrit, d'une durée de 4 heures, et par un examen oral, d'une durée de 15 minutes. Les deux examens contiennent des éléments du programme d'histoire et du programme de géographie.

Les deux examens sont corrigés par des professeurs-examineurs agréés par OxfordAQA (par l'intermédiaire de l'inspecteur OxfordAQA) et par le ministère de l'éducation, et publiés dans une grille. Tous les professeurs-examineurs sont formés pour le travail qu'ils entreprennent et utilisent des directives de notation communes (pour l'examen écrit) et un cadre de notation commun (pour l'examen oral) afin d'évaluer la qualité des prestations des candidats.

Le fondement d'une bonne évaluation consiste à tester ce que les candidats savent, ce qu'ils comprennent et ce qu'ils peuvent faire. Ces trois éléments peuvent être appelés respectivement connaissance, compréhension et compétences. L'examen écrit et l'examen oral testent ces trois éléments. Les connaissances et la compréhension requises sont les mêmes pour l'examen écrit et l'examen oral, puisqu'elles découlent du contenu et des spécifications du programme d'études. Toutefois, les compétences requises pour l'examen écrit, par exemple l'interprétation de documents sources ou la rédaction d'un texte détaillé (un essai), diffèrent de celles requises pour l'examen oral, par exemple la présentation d'un bref exposé ou la réponse orale à des questions.

Trois objectifs d'évaluation (AO) sont définis pour l'examen oral. Un objectif d'évaluation est défini comme "un domaine de compétence visé dans la matière" et identifie le point central de l'évaluation (voir le cadre de notation des descripteurs de performance pour l'examen oral, qui suit). Ce sont ces trois objectifs d'évaluation qui doivent être utilisés pour déterminer la note attribuée à l'examen oral.

L'examen écrit est généralement corrigé par un professeur-examineur d'un autre établissement qui n'a aucun lien personnel avec les candidats qui lui sont attribués (par exemple, du fait d'un emploi antérieur). Cette correction est modérée par l'inspecteur d'OxfordAQA avec l'aide d'un ou plusieurs professeurs-examineurs de haut niveau et de référence travaillant comme responsables d'équipe (écrit), dans le cadre de l'assurance qualité qu'OxfordAQA fournit pour l'option britannique.

L'examen oral est évalué par un binôme enseignant-examineur, chacun provenant d'une autre et n'ayant aucun lien personnel avec les candidats (par exemple, du fait d'un emploi antérieur). Cette notation est modérée par l'inspecteur d'OxfordAQA avec l'aide de professeurs-examineurs expérimentés et de

référence travaillant comme modérateurs oraux adjoints, dans le cadre de l'assurance qualité qu'OxfordAQA fournit pour l'option britannique. L'élaboration de la grille des examinateurs tient compte d'un certain nombre de contraintes. Dans la mesure du possible, la paire d'examineurs est composée d'un homme et d'une femme, d'un historien et d'un géographe et d'un professeur-examineur expérimenté avec une personne nouvelle dans le rôle.

8.6 L'examen écrit

4 heures

Les candidats choisissent de répondre soit au Sujet A, soit au Sujet B.

Sujet A : Dissertation d'histoire et question sur documents de géographie

Deux questions sont posées dans cette section, une dissertation en histoire et une question structurée basée sur des documents en géographie. Les candidats doivent répondre aux deux questions

Sujet B : Dissertation de géographie et question sur documents d'histoire

Deux questions sont posées dans cette section, une dissertation en géographie et une question structurée, basée sur des documents, en histoire. Les candidats doivent répondre aux deux questions.

Les questions à développement ont chacune un titre indiquant le thème dont elles sont tirées et leur portée. Chaque question permet au candidat, dans une mesure plus ou moins grande, de sélectionner ses propres exemples et études de cas pour soutenir un argument général.

Les questions structurées basées sur des documents ont chacune un titre indiquant le thème dont elles sont extraites et leur portée. Chaque question basée sur un document comporte deux documents. Les questions comportent deux parties, (a) et (b), la seconde demandant au candidat de rédiger un essai sur un sujet basé sur le(s) document(s) présenté(s) combiné(s) à ses propres connaissances et compréhension. Les deux parties des questions basées sur des documents donnent droit à 10 points. La répartition des points ne figure pas sur la copie d'examen.

8.7 L'examen oral

NB : Tous les efforts seront faits pour maintenir les examens oraux conformément aux lignes directrices ci-dessous. Cependant, des circonstances exceptionnelles peuvent survenir. Par conséquent, TOUS les établissements DOIVENT s'assurer qu'elles disposent de l'équipement décrit dans l'annexe 2 ci-dessous au cas où nous devrions recourir à des plans d'urgence.

15 minutes ; en anglais.

L'oral examine le contenu clé de la matière. Ce contenu clé est une distillation des éléments essentiels de la matière dans l'ensemble du cahier des charges, approuvée par la communauté enseignante et par l'inspecteur du OxfordAQA. Ce contenu clé est réexaminé et révisé chaque fois qu'un changement est apporté au programme du ministère et à des intervalles de quelques années, le cas échéant.

Le terme "contenu clé" comprend deux éléments : Les questions clés et les termes clés. Chaque oral comprend l'examen d'une question clé et d'un terme clé. Si la question clé choisie par le candidat relève de l'histoire, le terme clé relève de la géographie, et vice versa. Tous les oraux comprennent donc un élément d'histoire et un élément de géographie.

Chaque liste contient cinq questions clés pour l'histoire et cinq pour la géographie. En histoire, chaque liste couvre trois ou quatre des thèmes du programme. En géographie, chaque liste couvre les trois thèmes du programme qui peuvent être examinés à l'oral. Les listes sont numérotées chaque année, par exemple de 251 à 254 pour des raisons de commodité (c'est-à-dire 2025 liste 1, etc.). Le numéro de liste choisi par un établissement doit être soumis avant une date convenue qui sera communiquée aux centres. Deux séries

de dix termes clés pour l'examen oral (cinq pour l'histoire et cinq pour la géographie) sont sélectionnées par l'inspecteur du OxfordAQA en collaboration avec les responsables des matières au printemps et restent strictement confidentielles. Une série de termes clés est destinée aux établissements en France et une autre aux établissements hors de France. La liste des questions clés approuvées pour chaque établissement et des dix termes clés approuvés pour l'année d'examen est révélée aux candidats environ un mois avant l'examen écrit (aux dates fixées et communiquées aux établissements chaque année par l'inspecteur OxfordAQA), afin que les candidats aient le temps de se préparer en détail. Au cours de cette période, les enseignants doivent se contenter d'encourager les candidats et d'aborder les questions générales de technique d'examen.

Le contenu clé que les candidats utiliseront lors de la session de remplacement, si nécessaire, est constitué de la même liste que celle qu'ils auraient utilisée lors de la session de juin.

Les oraux d'entraînement ne doivent pas porter sur les dix questions clés approuvées par l'établissement ni sur les dix termes clés approuvés, qui sont destinés à l'usage personnel des candidats. Les oraux d'entraînement peuvent avoir lieu jusqu'à la veille du premier examen oral dans un centre inscrivant des candidats à l'option britannique. (Cette date est communiquée aux établissements par l'inspecteur OxfordAQA au moment de la publication du contenu des questions clés approuvées pour les examens oraux).

Juste avant l'examen oral, les candidats choisissent au hasard l'une des dix questions clés et l'un des dix termes clés. La question clé est choisie en premier. Si la question clé choisie relève de l'histoire, le terme clé est tiré de la géographie, et vice versa. Les candidats disposent ensuite de 20 minutes pour se préparer dans une salle de préparation surveillée. Les candidats qui souhaitent utiliser un ordinateur pour préparer leurs notes doivent avoir reçu l'autorisation préalable du responsable de centre où se déroule l'examen oral et l'inspecteur OxfordAQA doit également être informé de cet accord. Les candidats peuvent utiliser des cartes ou d'autres illustrations pendant leur exposé sur la question clé, mais il doit s'agir de cartes ou d'illustrations qu'ils ont créées eux-mêmes pendant la période de préparation. L'exposé ne doit pas durer plus de 5 minutes et le candidat est averti lorsque le temps imparti est presque écoulé. Les examinateurs doivent ensuite poser des questions pendant 5 minutes sur la base ou à partir de l'exposé sur le thème clé, avant d'introduire le terme clé à discuter pendant les 5 minutes restantes.

De plus amples informations sur le déroulement de l'examen oral sont fournies au point 5.3 ci-dessus - "Conduite et notation de l'examen oral".

9. INSTRUCTIONS AUX EXAMINATEURS

9.1 Conseils généraux sur la notation des réponses écrites

Le travail de l'examineur consiste à évaluer chaque candidat dans les trois grands domaines que sont les connaissances (K), la compréhension (U) et les aptitudes (S). Plus précisément, l'épreuve écrite teste la capacité de l'étudiant à.. :

- Rappeler les connaissances pertinentes et utiliser des exemples appropriés et précis et/ou des études de cas pour étayer une réponse.
- Démontrer la compréhension des idées et des concepts pertinents.
- Sélectionner, utiliser et interpréter des documents provenant de sources diverses.
- Présenter des informations pertinentes et des preuves appropriées, en plaçant le matériel dans son contexte et en montrant une compréhension de l'interaction entre les personnes, les lieux et les événements.
- Développer des arguments fondés sur des preuves, en structurant la réponse de manière claire, logique et efficace, afin de parvenir à des conclusions étayées.
- Analyser, évaluer et fournir des jugements fondés sur des preuves.

Les examinateurs sont invités à garder à l'esprit les principes de notation suivants :

Notation positive

Les réponses des élèves doivent être notées positivement et non négativement. La notation positive consiste à accorder des crédits lorsqu'ils sont mérités. En particulier, les examinateurs sont encouragés à ne pas rechercher des réponses complètes et à accepter des approches pédagogiques différentes des leurs - ne commencez pas à noter une réponse en ayant à l'esprit une "réponse modèle". Les erreurs doivent être ignorées à moins qu'elles ne contredisent directement un point correct qui a été soulevé. OxfordAQA ne pénalise pas les travaux que vous pourriez considérer comme "désordonnés", par exemple ceux qui comportent des ratures.

Utiliser toute la gamme des marques

Utilisez toute la gamme de points, pour autant qu'elle soit appropriée aux réponses évaluées. La totalité des points doit être attribuée à une réponse exceptionnellement bonne. Cependant, il est inhabituel de noter une réponse "très faible". Cette mention n'est appropriée que lorsque la réponse est en grande partie incomplète.

Le principe de la "meilleure adéquation"

Lorsqu'une réponse présente les caractéristiques de deux fourchettes de notes différentes, par exemple entre "*Bare pass*" et "*Satisfaisant*", il faut faire preuve de discernement pour décider quelle fourchette résume le mieux son caractère. C'est le principe de la "meilleure adéquation". Veuillez noter qu'une réponse ne doit pas nécessairement répondre à **tous les** critères d'une fourchette de notes pour y être placée. Toutes les affirmations ne s'appliquent pas de la même manière à tous les types de questions. Lors de l'utilisation des critères de notation génériques, les étudiants ne doivent pas nécessairement satisfaire à tous les aspects pour obtenir un niveau - il s'agit d'une "meilleure adéquation". **Trois énoncés sur cinq sont certainement suffisants pour qu'un niveau soit attribué.**

Le bénéfice du doute

Toute réponse comprenant des points, des arguments et des exemples corrects et pertinents, même s'ils ne figurent pas dans la partie "contenu indicatif" du barème de notation, doit être créditée. De même, lorsqu'il est difficile de décider quel niveau du barème de notation générique correspond le mieux à une réponse, il convient d'accorder aux étudiants le "bénéfice du doute".

9.2 Conseils spécifiques sur la notation

Dès que les candidats ont passé l'examen, les professeurs-examineurs reçoivent un projet de guide de notation du "contenu indicatif" pour chacune des questions de l'examen. Ce guide de notation est compilé par l'inspecteur OxfordAQA avec l'aide des responsables de matière. Dès que l'inspecteur et les responsables d'équipe ont corrigé quelques exemples de copies et que l'inspecteur a reçu les

commentaires des examinateurs des épreuves écrites à la suite de leur lecture initiale des exemples de copies, il examine la pertinence du guide de notation et peut le réviser à la lumière des réponses des candidats. Le guide de notation révisé et finalisé est envoyé rapidement aux professeurs-examinateurs pour leur permettre d'uniformiser leur notation.

9.3 Critères génériques de notation pour l'épreuve écrite

/10	/20	Descripteurs de performance pour les six bandes/niveaux
9-10	18-20	<p>Très bon (se réfère aux questions/scripts ayant obtenu une note globale de 18-20)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances étendues, détaillées et bien orientées • Très bonne compréhension avec une approche globale • Grande capacité d'analyse, d'évaluation et de formulation de jugements fondés sur des données probantes • Interprétation et utilisation hautement qualifiées du/des document(s) • Conçoit et structure la réponse de manière très efficace
7-8	14-17	<p>Bon (se réfère aux questions/scripts ayant obtenu une note globale de 14 à 17)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance détaillée, dirigée efficacement • Bon niveau de compréhension, développement d'idées dans le contexte d'une matière solide • Bonne capacité d'analyse, d'évaluation et de formulation de jugements fondés sur des données probantes • Interprétation et utilisation compétentes du/des document(s) • Conçoit et structure bien la réponse
6	11-13	<p>Satisfaisant (se réfère aux questions/scripts ayant reçu une note globale de 11-13)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances appropriées • Compréhension satisfaisante, avec quelques éléments du contexte du sujet • Une certaine capacité d'analyse, d'évaluation et de jugement • Interprétation et utilisation claires du/des document(s) • Élabore une structure simple et claire pour la réponse.
5	10	<p>Réussite partielle (se réfère aux questions/scripts ayant obtenu une note globale de 10)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances de base • Compréhension élémentaire et conscience limitée du contexte du sujet • Analyse, évaluation et utilisation des données de base • Approche de base du/des document(s) ; limites dans l'interprétation et/ou l'utilisation • Donne à la réponse une structure de base
3-4	6-9	<p>Faible (se réfère aux questions/scripts ayant obtenu une note globale de 6 à 9)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances de base - limitées en termes de portée, de profondeur ou de détail • Compréhension de base - limitée et/ou défectueuse • L'approche est essentiellement descriptive ou l'analyse est faible ou erronée et l'évaluation manque de preuves à l'appui. • Faible approche de l'interprétation et de l'utilisation du/des document(s) • Conçoit et structure faiblement sa réponse ou propose des fragments, des notes ou une réponse inachevée.
1-2	1-5	<p>Très faible (se réfère aux questions/scripts ayant reçu une note globale de 1 à 5)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très peu de connaissances pertinentes - quelques faits de base • Une compréhension très limitée • Peu ou pas d'analyse, d'évaluation ou de jugement. • Approche très faible de l'interprétation et de l'utilisation du/des document(s) • Conçoit et structure sa réponse très faiblement ou présente des fragments.
0	0	Pas de réponse

NB : Il est inhabituel d'utiliser la mention "très faible". Ne le faites que lorsque la réponse est en grande partie incomplète.

9.4 Notation des questions hors sujet

Il arrive que des candidats répondent à des questions de l'épreuve écrite qui n'ont pas été posées. Le degré d'erreur et sa cause sont variables. Un candidat peut délibérément mal lire la question afin d'ignorer ce qu'il ne sait pas et d'écrire sur ce qu'il sait. D'autre part, l'erreur de lecture peut être accidentelle. Le candidat peut interpréter la question d'une manière possible, mais peu probable, et donner ainsi une réponse incorrecte. Il peut aussi interpréter la question de manière non conventionnelle, mais plausible.

En principe, les examinateurs qui corrigent l'épreuve écrite devraient partir du principe qu'une réponse *hors sujet* n'obtiendra aucun point, mais ils devraient examiner attentivement tout crédit éventuel qui pourrait être accordé. Si la mauvaise lecture semble avoir été délibérée, l'attribution de points pourrait encourager cette pratique. Si la mauvaise lecture semble être accidentelle mais plausible, la réponse mérite la possibilité d'être créditée.

Pendant la période de notation, les examinateurs doivent soumettre toute réponse de ce type à l'inspecteur OxfordAQA ou au responsable d'équipe chargé de la modération de la notation, afin d'obtenir un deuxième avis.

9.5 Enregistrement des notes de l'examen écrit pour le jury

Une fois que les notes finales de tous les candidats ont été déterminées, elles sont officiellement enregistrées pour l'information du *jury*. Lorsque le total des notes de toutes les matières d'un candidat donné lui permet d'atteindre la *mention* ci-dessus, les professeurs-examinateurs français présents au *jury* peuvent convenir d'une note supplémentaire dans leur matière. Cet ajustement peut également être apporté à la note approuvée par l'inspecteur OxfordAQA.

9.6 Notation de l'examen oral

NB : Tous les efforts seront faits pour maintenir les examens oraux conformément aux lignes directrices ci-dessous. Cependant, des circonstances exceptionnelles peuvent survenir. Par conséquent, TOUS les établissements DOIVENT s'assurer qu'elles disposent de l'équipement décrit dans l'annexe 2 ci-dessous au cas où nous devrions recourir à des plans d'urgence.

Afin d'être équitables pour les candidats, les procédures des examens oraux doivent être les mêmes pour chacun d'entre eux. Les présentes lignes directrices et la formation dispensée chaque année ont pour but de contribuer à la **comparabilité** des procédures et des normes des examens oraux menés par différents examinateurs dans différents centres au cours d'une année donnée, ainsi qu'à la **cohérence** des procédures et des normes d'une année à l'autre.

1. À son arrivée dans la salle d'examen, chaque candidat est invité à faire deux choix au hasard à l'aide de deux jeux de cartes. Tout d'abord, le candidat choisit une carte parmi un ensemble de dix. Chacune de ces cartes porte au verso un numéro de 1 à 10, correspondant à la liste des questions clés pour son établissement. Ensuite, le candidat choisit au hasard une carte parmi cinq pour déterminer le terme clé. Chacune de ces cartes porte au verso une lettre de A à E, correspondant à la liste des termes clés pour tous les établissements. Ce deuxième jeu de cartes est plus petit que le jeu de dix cartes et est constitué de cartes d'une couleur différente, afin d'éviter toute confusion.

Si la question clé choisie est en histoire, le terme clé à examiner est en géographie, et vice versa.

Un professeur-examinateur surligne, sur une copie d'une page du contenu clé de l'établissement du candidat, la question clé et le terme clé correspondant aux cartes choisies. Le candidat emporte cette feuille dans la salle de préparation. L'autre professeur-examinateur note la question clé et le terme clé sur la feuille d'enregistrement des notes.

2. Chaque candidat dispose d'un temps de préparation de 20 minutes pendant lequel il doit se préparer à parler de la question clé et à répondre aux questions qui s'y rapportent, ainsi qu'à discuter du terme clé, chacun pendant 5 minutes. L'oral dure au total 15 minutes.
3. Les examinateurs doivent être attentifs à l'anxiété du candidat et essayer de le mettre à l'aise. Lorsqu'un candidat entre dans la salle d'examen, un examinateur doit se présenter et présenter le second examinateur par son nom. Si l'inspecteur de l'AQCOS ou un modérateur adjoint (MA) est présent, il doit également être présenté au candidat par son nom, mais il convient de préciser que l'inspecteur ou le MA est là pour contrôler les examinateurs et non le candidat.

4. Les sièges de la salle d'examen doivent être disposés de manière à ce que le candidat ait une vue dégagée sur les deux examinateurs, tandis que l'inspecteur de l'AQCOS ou le modérateur adjoint (le cas échéant) doit être assis sur le côté et derrière, à l'écart des examinateurs et du candidat. Le regard du candidat doit se porter sur les examinateurs et non sur l'inspecteur, qui observe l'examen oral, mais n'y participe que très rarement (voir point 13).
5. Si un représentant de l'*inspection* académique française demande à assister à un examen oral (comme il en a le droit), il doit s'asseoir hors du champ de vision du candidat. Un stagiaire-examinateur peut également assister à un oral si les examinateurs et le candidat donnent leur accord et si le nombre de non-candidats présents ne dépasse pas quatre. Ce stagiaire ne doit avoir aucune relation personnelle ou professionnelle avec le candidat et n'est pas autorisé à participer à l'oral de quelque manière que ce soit. Il doit également être assis hors du champ de vision du candidat.
6. De l'eau potable doit être disponible pour toutes les personnes participant à l'examen. Conformément à la législation française, il est interdit de fumer à tout moment dans les salles utilisées pour les examens oraux.
7. Chaque candidat doit disposer du même temps pour l'examen oral. C'est le cas lorsqu'un oral pourrait facilement déborder et lorsqu'un candidat a fait un exposé d'une durée inférieure ou très inférieure à 5 minutes. Lorsqu'un exposé se termine avant 5 minutes, le candidat doit pouvoir bénéficier du reste de la période de 10 minutes qui lui est allouée pour la question clé en élargissant la période de questions-réponses. La transition vers le terme clé doit toujours se faire après les 10 minutes, et non avant. L'horaire convenu doit être respecté tout au long de la journée d'examen.
8. Les questions clés sont exprimées en termes spécifiques invitant à l'appréciation, à l'évaluation, à l'argumentation et à l'expression d'opinions étayées par des preuves et/ou des exemples. Chaque candidat détermine la structure de son propre exposé, qui est l'une des compétences examinées lors de l'oral. Un candidat peut utiliser des cartes ou d'autres illustrations pendant son exposé, mais uniquement celles créées pendant la période de préparation. Chaque exposé ne devrait pas durer plus de 5 minutes et un candidat approchant de la fin de cette période devrait être averti (après 4 minutes) que le temps est presque écoulé.
9. Les examens oraux doivent être menés avec équité et bienveillance, les examinateurs encourageant les candidats plutôt que de les mettre au défi, sauf si cela peut aider un candidat compétent et a le potentiel d'améliorer sa performance. Passer un examen oral est très exigeant et tout doit être mis en œuvre pour que les candidats aient des possibilités équitables de fournir des preuves de leur connaissance et de leur compréhension des sujets sélectionnés. Les examinateurs ne doivent pas être intrusifs, agités ou dédaigneux, ni interrompre ou corriger les candidats. Tout écart par rapport à cette norme élevée pourrait déstabiliser un candidat. Tous les efforts doivent être faits pour permettre aux candidats de répondre aux questions de la manière et dans la mesure où ils sont capables de le faire. Les examinateurs doivent poser principalement des questions "ouvertes" plutôt que des questions "fermées", c'est-à-dire qu'ils doivent poser des questions qui demandent aux candidats de développer une réponse argumentée plutôt que des questions qui permettent à un candidat de répondre par un simple "oui" ou "non". Les examinateurs et les candidats doivent considérer l'examen oral comme une discussion, une exploration des connaissances et de la compréhension du candidat, et non comme un interrogatoire.
10. Les examinateurs doivent utiliser le cadre de notation suivant pour évaluer la performance des candidats à l'examen oral. Ce cadre identifie trois objectifs d'évaluation (AO – Assessment Objectives) et six niveaux de réussite pour chacun d'entre eux. Bien que l'examen oral comprenne deux éléments du contenu clé, à savoir la question clé et le terme clé, l'approche de l'évaluation doit être holistique. Il est important que les examinateurs évitent de séparer mentalement ces éléments. Les notes sont attribuées pour chaque AO selon le principe de la "meilleure adéquation", avant d'être totalisées. Les demi-points ne peuvent pas être utilisés. Cette note convenue et enregistrée doit représenter l'évaluation de la performance globale du candidat, en reconnaissant que deux candidats peuvent emprunter des voies différentes pour obtenir la même note dans le cadre de notation utilisé. Une fois que la note totale a été convenue, en utilisant le cadre de notation OxfordAQA, la *fiche d'évaluation* officielle française doit être remplie pour indiquer la même note.
11. S'il existe des circonstances particulières pour un oral donné (comme un candidat montrant des signes évidents de stress anormal ou de maladie), les examinateurs doivent attribuer leur note pour l'oral sur la base de la performance du candidat, mais ils doivent également inclure, sur la feuille d'enregistrement des notes envoyée à l'inspecteur d'OxfordAQA, une note décrivant brièvement ces circonstances particulières.

12. Si une note globale inférieure à 10/20 est attribuée, un commentaire **doit être** rédigé dans l'espace situé vers le bas de la *fiche d'évaluation*, expliquant pourquoi cette note a été attribuée. Ce commentaire doit être précis, bien ciblé et adapté au domaine public. Ces informations supplémentaires faciliteront le processus de modération.
13. En règle générale, l'inspecteur du OxfordAQA, s'il est présent, observe l'examen oral en silence. Il peut toutefois intervenir si une session montre des signes de dépassement du temps imparti ou s'il estime qu'un candidat est interrogé de manière improductive au-delà de son niveau de connaissance ou de compréhension. L'inspecteur peut également intervenir si l'un des examinateurs domine la discussion au détriment du candidat ou de l'autre examinateur, ou si un examinateur s'éloigne de manière non structurée du domaine général du contenu clé sélectionné.
14. Il est conseillé aux examinateurs de prendre des notes pendant l'examen oral, à la fois sur les arguments avancés par le candidat et sur leur propre évaluation de la qualité de la prestation du candidat. Il n'est pas nécessaire de prendre de brèves notes : un candidat pourrait être déstabilisé par un examinateur qui semble faire une transcription de l'oral. Ces notes brutes doivent être conservées à titre de référence et peuvent être nécessaires pour fournir des preuves supplémentaires à l'inspecteur OxfordAQA lors de la préparation des notes finales ou dans le cas rare d'une enquête ultérieure sur une note.
15. Les examinateurs doivent se concerter à la fin de chaque oral pour établir une "note provisoire" avec la possibilité de la réviser à la fin du bloc d'oraux ou à la fin de la journée. Chaque oral doit recevoir une note sur 20 pour sa qualité globale, jugée en fonction des objectifs d'évaluation publiés, en utilisant le cadre de notation ci-dessous, pour le contenu clé sélectionné.
16. A l'issue d'une paire d'oraux, les examinateurs doivent se mettre d'accord sur les notes à attribuer. Pour chaque candidat, une note équivalente doit être inscrite sur la *fiche d'évaluation* standardisée fournie, accompagnée de notes justifiant les notes attribuées. Ces notes sont ensuite remises ou envoyées à l'inspecteur du OxfordAQA, qui travaille pendant quelques jours vers la fin de la période d'examen oral pour préparer les notes finales. Lorsque l'inspecteur OxfordAQA est présent et a observé certains oraux, il peut ajuster les notes afin d'assurer la comparabilité des normes. Cet ajustement peut également être effectué sur la base des preuves et des recommandations des modérateurs adjoints qui assistent l'inspecteur OxfordAQA dans son travail de modération de l'examen oral.

Cadre de notation de l'oral - Descripteurs de performance orale de l'Histoire-Géographie du BFI

AO1 Connaissance compréhension [8 points].	et	AO2a Compétences : analyse et évaluation [6 points].	et	AO2b Compétences : organisation et communication [6 points].
8 Très bonne <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances étendues, détaillées et bien orientées • Très bon niveau de compréhension • Démontre une approche globale 		6 Très bonne <ul style="list-style-type: none"> • Constamment analytique et évaluatif dans ses propos et ses réponses • Fournit systématiquement des jugements valables et étayés • Bien conscient des modèles et des perspectives 		6 Très <ul style="list-style-type: none"> • Les structures parlent efficacement • Très bonnes réponses aux questions • Utilisation précise des termes du sujet ; très bonne expression et livraison
6-7 Bon <ul style="list-style-type: none"> • Bonnes connaissances dirigées efficacement • Bon niveau de compréhension • Développement d'idées dans le cadre d'une matière solide 		5 Bon <ul style="list-style-type: none"> • Bonne capacité d'analyse et d'évaluation, tant dans les discours que dans les réponses • Fournit des jugements valables et justifiés • Bonne connaissance des modèles et des perspectives 		5 Bon <ul style="list-style-type: none"> • Le discours est bien structuré • Répond bien à la plupart des questions • L'utilisation des termes est précise ; l'expression et la présentation sont bonnes.
5 Satisfaisant <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances appropriées • Compréhension satisfaisante • Capacité à utiliser le contexte du sujet 		4 Satisfaisant <ul style="list-style-type: none"> • Des analyses et/ou des évaluations sont effectuées • Jugements portés et étayés • Conscience satisfaisante des modèles et des perspectives 		4 Satisfaisant <ul style="list-style-type: none"> • Le discours a une structure simple mais claire • Répond de manière appropriée aux questions • La plupart des termes sont utilisés avec précision ; l'expression et la présentation sont satisfaisantes.
4 Cols nus <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances de base • Compréhension de base • Quelques éléments de contexte 		3 Laissez-passer nus <ul style="list-style-type: none"> • Analyse/évaluation de base • Quelques jugements portés • Une certaine conscience des modèles et des perspectives 		3 Laissez-passer nus <ul style="list-style-type: none"> • Le discours est structuré • Une certaine capacité à formuler des réponses aux questions • Certains termes sont utilisés avec précision ; l'expression et la présentation sont acceptables.
2-3 Faible <ul style="list-style-type: none"> • Faible connaissance • Compréhension limitée • Conscience limitée du contexte du sujet, même lorsqu'on l'invite à le faire 		2 Faible <ul style="list-style-type: none"> • L'approche est descriptive • Formule des affirmations plutôt que des jugements • Conscience limitée des schémas et des perspectives, même lorsqu'elle est sollicitée 		2 Faible <ul style="list-style-type: none"> • Quelques difficultés à structurer le discours • Réponse limitée à la plupart des questions • Manque considérable d'exactitude et de pertinence dans l'utilisation des termes ; faiblesse de l'expression et de l'exécution
0-1 Très faible <ul style="list-style-type: none"> • Très peu de connaissances pertinentes • Peu ou pas de compréhension • Simple énoncé de quelques faits de base isolés 		0-1 Très faible <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'analyse ou d'évaluation • Pas de jugement, même lorsque l'on vous le demande • Pas de prise de conscience des modèles et des perspectives 		0-1 Très faible <ul style="list-style-type: none"> • Le discours manque de structure • A des difficultés à comprendre les questions et à y répondre • Expression et rupture de livraison

Si une note globale inférieure à 10 est attribuée, un commentaire **doit être** inscrit sur la fiche, expliquant pourquoi cette note a été attribuée.

La note "très faible" (0-5) ne doit être attribuée que dans des circonstances exceptionnelles, par exemple lorsque le candidat n'a pas tenté une ou plusieurs parties de l'examen oral.

La notation doit tenir compte du principe de la "meilleure adéquation", c'est-à-dire que deux notes "bonnes" et une note "satisfaisante" sont considérées comme "bonnes" dans l'ensemble.

Fiche d'évaluation pour l'oral de DNL1 histoire-géographie :




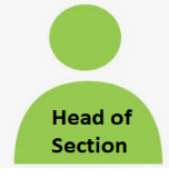








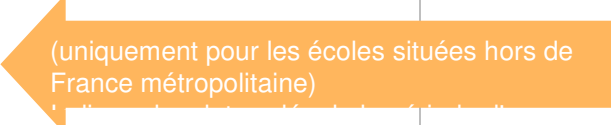














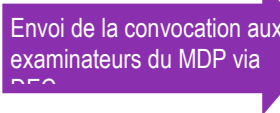
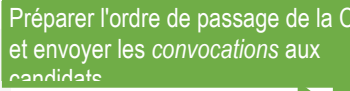
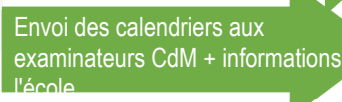
Cliquer ici pour télécharger the *fiche d'évaluation*: <https://eduscol.education.fr/document/49574/download>

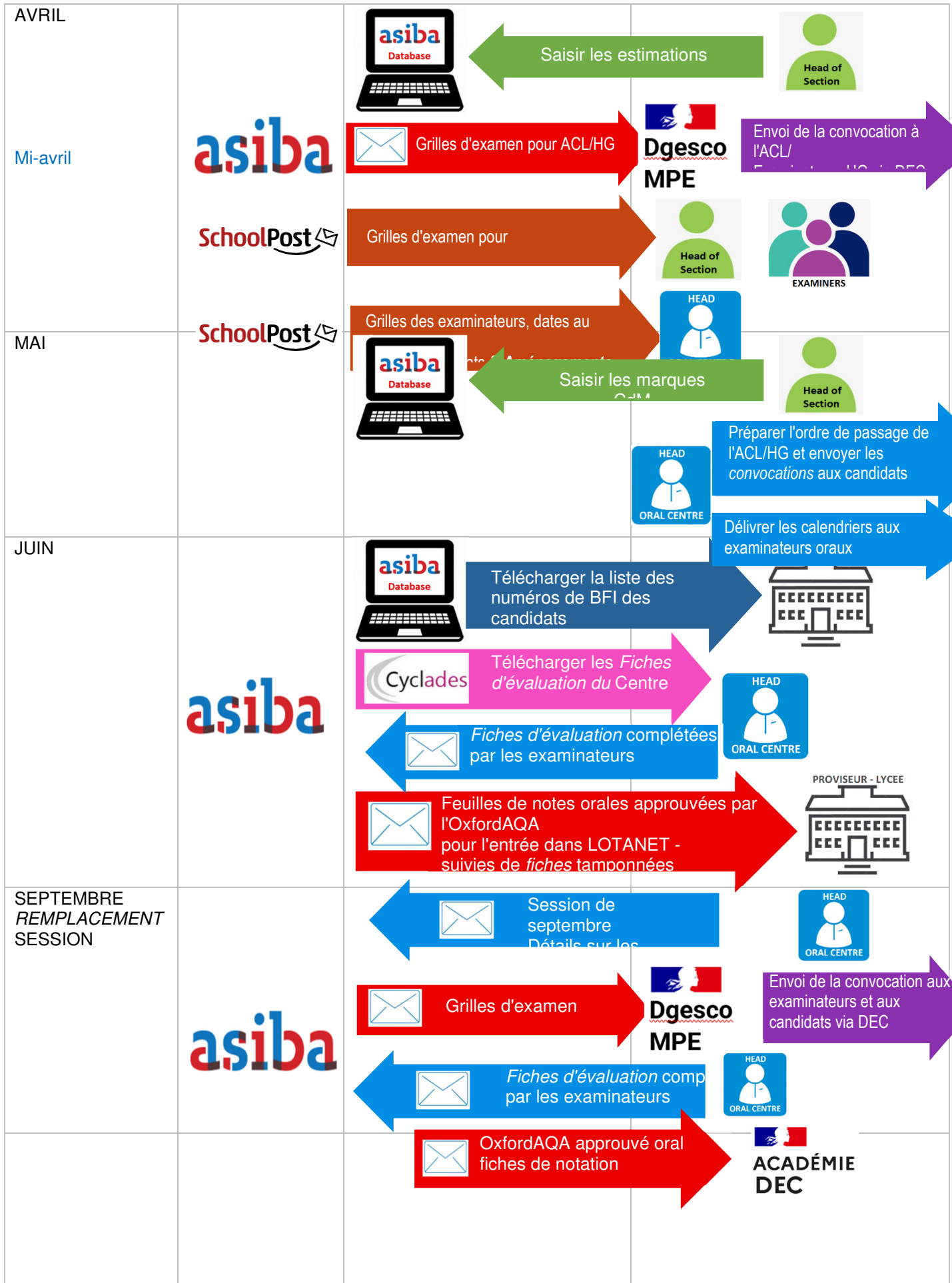
9.7 Enregistrement des notes de l'examen oral pour le jury




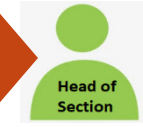






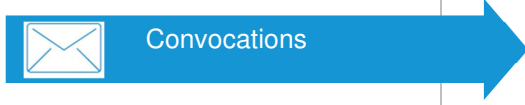

















Une fois que les notes définitives de tous les candidats ont été déterminées, elles sont officiellement enregistrées pour l'information du *jury du baccalauréat*. Lorsque le total des notes de toutes les matières d'un candidat donné lui permet d'atteindre la *mention* ci-dessus, les professeurs-examineurs français présents au *jury* peuvent convenir d'une note supplémentaire dans leur matière. Cet ajustement peut également être apporté à la note approuvée par l'inspecteur du OxfordAQA.

ANNEXE 1 – CALENDRIER ADMINISTRATIF

Calendrier administratif du BFI

	ASIBA	En ligne	Les écoles
SEPTEMBRE		 Détails de connexion à la base  Vérifier/mettre à jour les coordonnées de l'école et des examinateurs	
NOVEMBRE		 Entrer le sujet et les textes synoptiques de "AC" la liste des	
		 Détails de connexion à la  Saisir les préférences pour les examens à venir	
DÉCEMBRE Fin décembre	 	 (uniquement pour les écoles situées hors de France métropolitaine)  Grille et demandes de l'examineur CdM	
JANVIER (date limite mi-janvier)		 Télécharger la liste des	
MARS Mi-mars	 	 Vérification des candidats et enregistrement des Aménagements (conserver les	
		 Grilles d'examen pour le  Grilles d'examen pour le	  
		 Envoi de la convocation aux examinateurs du MDP via DFC  Préparer l'ordre de passage de la CdM et envoyer les convocations aux candidate  Envoi des calendriers aux examinateurs CdM + informations sur l'école	



Adhésion à l'ASIBA / Formation			
	ASIBA/AUTRE	En ligne	Les écoles
JUILLET		<p>Dates de formation et lien vers le formulaire </p> <p>Remplir le formulaire de pré-inscription </p>	<p>Head of Section </p> <p>EXAMINERS </p> <p>EXAMINERS </p>
AOÛT		Dates des formations/formalités 	
SEPT		Convocations 	EXAMINERS 
PTOM	ASIBA Séminaires BFI 		EXAMINERS 
NOV		Facture ASIBA + AGM Convocation 	<p>LYCEE </p> <p>Head of Section </p>
	Session de formation à l'oral de l'ACL pour les NOUVEAUX 		EXAMINERS 
JANVIER	<p>Assemblée générale de l'ASIBA+ Forum des écoles </p> <p>ASIBA Connaissance du Monde Session de formation</p>		<p>LYCEE </p> <p>Head of Section </p>
	ASIBA Connaissance du Monde Session de formation		EXAMINERS 
MARS	Sessions de formation orale de l'ASIBA ACL/Hist-Geo 		EXAMINERS 
	Ecoles ASIBA hors Sessions de formation orale 		EXAMINERS 

ANNEXE 2 - PROTOCOLE D'EXAMEN ORAL D'URGENCE (FRANCE)

Le protocole actuel peut être utilisé lorsqu'un examinateur ne peut pas se déplacer et qu'un seul examinateur est physiquement présent dans le centre d'examen.

Terminologie / glossaire

- Le terme "examinateur physique" désigne l'examinateur qui s'est rendu au centre et qui est physiquement présent dans la salle avec le candidat.
- Le terme "examinateur à distance" désigne l'examinateur qui assiste à l'examen par le biais d'une liaison vidéo à distance (vidéoconférence) utilisant l'internet. L'examinateur à distance doit être installé dans une pièce calme, à l'abri des distractions. Aucune autre personne ne peut être présente dans la salle de l'examinateur à distance à aucun moment de l'oral.

La salle d'examen

La salle d'examen est gérée sous l'autorité du responsable de centre, qui est également responsable de s'assurer que les équipements définis dans le présent document sont disponibles et en état de marche.

Le matériel suivant doit être installé dans la salle d'examen :

- un ordinateur connecté à l'internet via un câble réseau. (Ceci afin d'assurer une vitesse de connexion adéquate - une connexion sans fil ne doit pas être utilisée).
- une webcam, de préférence externe à l'ordinateur
- un microphone multidirectionnel, externe à l'ordinateur (et connecté via USB ou mini-jack), capable de fournir une restitution de haute qualité des voix des personnes présentes. (La qualité du son est de la plus haute importance - elle doit être testée dans la salle d'examen avant l'examen oral).
- le même équipement que celui requis dans les centres d'examen oral (comme indiqué dans le manuel OxfordAQA/BFI, disponible en ligne sur www.asiba.fr). La salle d'examen doit être aménagée de la même manière que celle indiquée dans le manuel.
- un moyen de communication de secours en cas de défaillance de la connexion :
 - une connexion internet alternative, par exemple une clé 4G permettant une connexion par le réseau de téléphonie mobile
 - un téléphone avec haut-parleur et le numéro d'appel direct du téléphone dans la salle de l'examinateur à distance.

Le centre d'examen doit installer et tester l'équipement bien avant la session d'examen afin de résoudre tout problème éventuel.

Les documents suivants doivent également être disponibles dans la salle d'examen :

- le manuel actuel du BFI
- le **protocole d'examen oral d'urgence (France)**
- Jour de l'examen – des formulaires d'examen spécial

L'examinateur à distance

L'examinateur à distance doit s'organiser pour assister aux examens oraux par liaison vidéo à distance dans une pièce calme, à l'abri des distractions. Aucune autre personne ne peut être présente dans la salle de l'examinateur à distance à aucun moment de l'examen oral. Toutes les mesures doivent être prises pour que l'examinateur à distance ne soit pas dérangé pendant la période d'examen désignée.

Le matériel suivant doit être installé dans la salle de l'examinateur à distance :

- un ordinateur connecté à l'internet via un câble réseau. (Ceci afin d'assurer une vitesse de connexion adéquate - une connexion sans fil ne doit pas être utilisée).
- un casque avec microphone (préférable au microphone et aux haut-parleurs internes de l'ordinateur)
- une webcam
- un moyen de communication de secours en cas de défaillance de la connexion :
 - Une connexion internet alternative, par exemple une clé 4G permettant une connexion par le réseau de téléphonie mobile.

- Un téléphone, de préférence avec haut-parleur.

Les examinateurs à distance doivent installer et tester l'équipement avant la session d'examen.

Les documents suivants doivent également être mis à la disposition de l'examineur à distance :

- le manuel actuel du BFI
- **le protocole d'examen oral d'urgence (France)**
- Jour de l'examen - Formulaire d'examen spécial

Un examinateur à distance de réserve sera désigné par le responsable de la matière en cas d'urgence.

Assistance informatique

Un technicien informatique ou un enseignant ayant des compétences informatiques/Internet appropriées doit être disponible aux deux extrémités de la liaison pendant la période d'examen en cas de difficultés techniques. Il doit être en mesure d'intervenir rapidement en cas de besoin.

Services de vidéoconférence

Afin de faciliter la coordination des examens oraux entre différents centres d'examen, l'ASIBA recommande aux établissements d'utiliser Zoom. Il incombe au centre d'examen de mettre en place la vidéoconférence et d'assurer la liaison avec l'examineur à distance et l'inspecteur de l'OxfordAQA (ou toute personne désignée par eux) afin de veiller à ce qu'ils puissent assister aux examens oraux via le système de vidéoconférence en temps voulu avant le début de la session d'examen.

Afin d'assurer le bon déroulement des examens oraux, il est essentiel que

- 1) le centre d'examen est informé des adresses électroniques utilisées par l'examineur à distance, l'examineur à distance de secours et, le cas échéant, l'inspecteur britannique ou modérateur, dès que possible avant le début des examens oraux.
- 2) le centre d'examen et l'examineur à distance s'arrangent pour tester la connexion internet et le logiciel de vidéoconférence, ainsi que les moyens de communication de secours, avant le début des examens proprement dits.

Emploi du temps des examens oraux

- Le responsable de centre est responsable de l'organisation des examens oraux dans son centre après avoir reçu la confirmation des examinateurs et des dates des examens oraux par le coordinateur administratif des établissements du British BFI.
- Les considérations suivantes doivent également être prises en compte lors de l'organisation des examens oraux :
 - les examinateurs ne doivent pas examiner plus de quatre candidats consécutivement, sauf si le responsable du sujet du BFI les autorise
 - ni les candidats ni les examinateurs ne doivent être appelés à travailler avant 8 heures ou après 18 heures, heure locale, sauf accord des inspecteurs et examinateurs britanniques.
- Les examinateurs seront informés de l'horaire de l'examen par le centre d'examen et devront s'y conformer. Aucune pause imprévue ne peut être prise.

Préparation aux examens

- Les examinateurs (y compris les examinateurs de réserve) doivent se familiariser avec le protocole d'examen avant les examens.
- Les examinateurs seront informés des sujets d'examen oral avant les examens.
- *Connaissance du Monde* : il incombe au responsable de centre de s'assurer que toutes les ressources que le candidat souhaite utiliser pour l'examen soient scannées (si format papier) et envoyées par courrier électronique à l'examineur à distance au début de chaque session d'oraux – et non pas à l'avance.
- Le responsable de centre doit prendre des dispositions pour tester la connexion internet et le système de vidéoconférence, ainsi que les moyens de communication de secours, avec l'examineur à distance avant le début des examens oraux. Tout problème technique doit être résolu rapidement et bien avant le premier jour de l'examen oral.

Procédure d'examen

- Les deux examinateurs doivent se connecter l'un à l'autre via le système de vidéoconférence au moins une heure avant le début des examens afin d'établir le contact, de vérifier la qualité de la connexion et d'identifier et de résoudre les éventuelles difficultés techniques.

- Toutes les applications autres que celles nécessaires à la vidéoconférence doivent être fermées sur les ordinateurs utilisés par les deux examinateurs.
- L'examineur physique doit suivre la procédure décrite dans le manuel du BFI pour accueillir les candidats et proposer/sélectionner les sujets d'examen, etc. En outre, il doit présenter l'examineur à distance utilisant la webcam et expliquer son rôle dans l'examen. Une formulation appropriée serait la suivante : "Je vous présente M. / Mme X, l'examineur à distance. M. / Mme X écouterà l'oral et nous conviendrons ensemble de la note. Il/elle ne participera pas à l'examen oral ; il/elle ne posera aucune question et n'interviendra d'aucune manière. Avez-vous des questions ?" L'examineur à distance doit saluer le candidat de manière claire et audible à ce stade.
- La webcam doit être placée de manière à filmer l'examineur physique et non le candidat (afin de ne pas déranger le candidat pendant l'examen).
- L'écran de l'ordinateur doit faire face à l'examineur physique pendant l'oral afin de ne pas perturber ou déstabiliser le candidat.
- L'examen sera mené par l'examineur physique uniquement. L'examineur à distance ne doit intervenir en aucune manière et ne doit faire aucun bruit susceptible de distraire le candidat pendant l'examen. L'examineur à distance doit rester pleinement concentré pendant l'examen et prendre des notes détaillées sur la présentation et les réponses fournies par le candidat afin qu'elles puissent servir de preuves pour l'établissement de la note.
- A la fin de l'oral, lorsque le candidat a quitté la salle, les deux examinateurs discutent et se mettent d'accord sur une note provisoire. Les deux examinateurs doivent noter la note provisoire convenue (à la fois la note globale et les notes des composantes).
- Le cas échéant, les examinateurs peuvent également discuter des questions posées au candidat afin d'aider l'examineur physique à développer son questionnement.
- L'examineur physique doit remplir les "fiches d'évaluation" aux moments désignés au cours de la journée et/ou à la fin de chaque journée d'examen, selon le cas, et il doit vérifier les notes et les commentaires avec l'examineur à distance par rapport aux dossiers des deux examinateurs avant de les soumettre à l'inspecteur OxfordAQA.

Inspecteurs / Modérateurs adjoints

- Les paires d'examineurs peuvent être inspectées/observées par un inspecteur de OxfordAQA et/ou un modérateur adjoint.
- L'inspecteur / modérateur adjoint contactera le responsable de centre et le binôme examinateur pour les informer des oraux auxquels ils souhaitent assister et de la date, et pour leur communiquer les détails de connexion à la vidéoconférence.
- L'examineur physique doit présenter l'inspecteur / modérateur adjoint au candidat en même temps et de la même manière qu'il présente l'examineur à distance.
- L'inspecteur / modérateur adjoint écoute l'examen oral de la même manière que l'examineur à distance. Il peut intervenir dans les délibérations des examinateurs.

Circonstances inattendues

- Si la connexion est interrompue pendant un oral, l'examineur physique doit terminer l'oral en cours en veillant à ce que le candidat ne s'aperçoive pas de la perte de connexion (ceci afin d'éviter de le perturber). L'examineur à distance doit noter l'heure à laquelle la connexion a été perdue. Si le logiciel de vidéoconférence permet à l'examineur à distance de rejoindre la réunion sans perturber l'oral en cours, il doit essayer de le faire ; sinon, il ne doit pas intervenir et doit attendre que l'examineur physique rétablisse la connexion après que le candidat a quitté la salle.
- Si, à la suite de l'oral, la connexion ne peut être rétablie, les examinateurs doivent essayer le moyen de connexion de secours
- Si nécessaire, et en dernier recours, l'examineur physique doit utiliser le téléphone mis à sa disposition pour appeler l'examineur à distance et les oraux doivent continuer à utiliser la connexion téléphonique (audio uniquement) jusqu'à ce que le problème technique puisse être résolu par le technicien informatique sur place.
- Tout problème de connexion empêchant l'examineur à distance d'être présent pendant toute la durée de l'oral doit être communiqué à l'inspecteur de l'OxfordAQA (par l'examineur physique) à l'aide du formulaire "Jour de l'examen - Considération spéciale".
- Les examinateurs doivent être conscients de l'impact des retards sur le programme de l'oral, en particulier lorsqu'ils décident de remédier à des problèmes d'équipement avant de passer au moyen de communication de secours.

Addendum - Fiches d'évaluations

Les Fiches d'évaluation peuvent être téléchargées à partir de Cyclades. Si vous ne les trouvez pas, veuillez contacter l'académie concernée.

Les Fiches d'évaluation complétées doivent être scannées et envoyées par courriel aux inspecteurs à fiches@britishsection.fr à la fin de chaque journée d'examen. Veuillez inclure le sujet "BFI britannique - Fiches + matière + date + centre" dans l'en-tête du courriel.

En outre, les examinateurs oraux doivent saisir les notes sur Santorin à la fin de chaque journée en utilisant les données de connexion figurant sur leur convocation.

Les notes seront ensuite modérées et validées par les inspecteurs du OxfordAQA à Santorin.

En cas de modification des notes par les inspecteurs OxfordAQA, la *fiche d'évaluation* modérée portant le cachet OxfordAQA sera renvoyée aux centres d'examen oral, et ces *fiches d'évaluation* devront remplacer les *fiches* originales.

ANNEXE 3 - PROTOCOLE POUR L'ORGANISATION DES ORAUX HORS DE LA FRANCE METROPOLITAINE

A partir de 2023, les épreuves orales du BFI seront organisées à distance, par visioconférence, pour les établissements scolaires situés hors de France métropolitaine dans le cadre de l'[arrêté du 10 mars 2014 fixant les conditions et modalités de recours à des moyens de communication audiovisuelle pour la tenue à distance d'épreuves et de réunions de jurys du baccalauréat](#).

Le coordinateur de la matière, en liaison avec l'inspecteur du OxfordAQA, désignera un ou plusieurs examinateurs à distance qui conduiront les examens oraux par liaison vidéo à distance (vidéoconférence).

Les établissements devront désigner et équiper le nombre approprié de salles d'examen ainsi qu'une salle d'examen et une salle de préparation surveillée. Un nombre approprié de surveillants de salle d'examen sera également nécessaire pour accompagner les candidats entre la salle de préparation et la (les) salle(s) d'examen aux moments appropriés et pour surveiller les candidats pendant l'oral.

Terminologie / glossaire :

- Le terme "**examinateur à distance**" fait référence à l'examinateur qui assiste à l'examen par le biais d'une liaison vidéo à distance (vidéoconférence). L'examinateur à distance doit se trouver dans une pièce calme, à l'abri des distractions, à l'établissement ou à la maison (si l'examinateur peut être assuré d'une connexion internet fiable). Pour garantir la confidentialité, aucune autre personne ne peut être présente dans la salle de l'examinateur à distance à aucun moment de l'oral.
- **Responsable de centre** - la personne désignée dans chaque établissement pour assumer la responsabilité globale de l'organisation des oraux du BFI dans le centre. Cette personne est généralement le responsable de section.
- **Les surveillants de salle d'examen** accompagnent les candidats entre la salle de préparation et la (les) salle(s) d'examen aux moments appropriés, surveillent les candidats pendant l'oral et interviennent en cas d'incident (technique, par exemple) survenant pendant l'examen. Un surveillant sera nécessaire pour chaque salle d'examen. Conformément à l'[arrêté du 10 mars 2014](#), le surveillant de salle d'examen reste dans la salle hors de vue du candidat et de l'examinateur à distance pendant toute la durée de l'oral. Les surveillants de salle d'examen doivent être anglophones dans la mesure du possible et **ne doivent pas** avoir enseigné le candidat en Terminale dans la matière de l'examen en cours.

La salle d'examen dans le centre d'examen :

La salle d'examen du centre d'examen est gérée sous l'autorité du responsable de centre (ou d'une personne désignée par l'établissement BFI), qui est également chargé de veiller à ce que l'équipement défini dans le règlement de l'établissement BFI est disponible et en état de marche. Toutes les mesures doivent être prises par le centre d'examen pour que les candidats ne soient pas dérangés pendant les examens.

Le matériel suivant doit être installé dans la salle d'examen :

- un ordinateur (équipé d'une webcam et d'un microphone) connecté à l'internet.
- Conformément à l'[arrêté du 10 mars 2014](#), qui précise la nécessité de contrôler la qualité de la transmission, **l'utilisation de casques n'est pas autorisée**. Les microphones serre-tête sont autorisés.
- le même matériel d'examen (textes, cartes, horloge, eau, etc.) que celui requis dans les centres d'examen oral doit être disponible dans la salle d'examen (voir le [manuel du BFI](#))
- un moyen de communication de secours en cas de défaillance de la connexion :
 - une connexion internet alternative, par exemple une clé 4G permettant une connexion par le réseau de téléphonie mobile
 - un téléphone avec haut-parleur et le numéro d'appel direct du téléphone dans la salle de l'examinateur à distance
- Une horloge visible par le candidat

Le centre d'examen doit installer et tester l'équipement et former les surveillants de salle d'examen bien la session d'examen afin de résoudre tout problème potentiel.

Les documents suivants doivent également être disponibles dans la salle d'examen :

- le calendrier des examens oraux
- le Manuel du BFI actuel
- **Protocole pour l'organisation d'oraux hors de la France métropolitaine**
- Jour de l'examen - Formulaires de considération spéciale (<https://www.asiba.fr/private/>)

L'examineur à distance :

L'examineur à distance doit s'organiser pour assister aux examens oraux par liaison vidéo à distance dans une pièce calme, à l'abri des distractions, à l'établissement ou à la maison (si l'examineur peut être assuré d'une connexion internet fiable). Aucune autre personne ne peut être présente dans la salle de l'examineur à distance à aucun moment de l'oral.

Toutes les mesures doivent être prises pour que l'examineur à distance ne soit pas dérangé pendant la période d'examen désignée.

Le matériel suivant doit être installé dans la salle de l'examineur à distance :

- un ordinateur (équipé d'une webcam et d'un microphone) connecté à l'internet
- un moyen de communication de secours en cas de défaillance de la connexion, c'est-à-dire un téléphone

Les examinateurs à distance doivent installer et tester le matériel bien avant la session d'examen.

Les documents suivants doivent également être mis à la disposition de l'examineur à distance :

- le Manuel du BFI actuel
- **Protocole pour l'organisation des oraux hors de la France métropolitaine**
- Jour de l'examen - [Formulaire de considération spéciale](#)

Soutien informatique :

Un technicien informatique ou un enseignant ayant des compétences appropriées en matière d'informatique et d'Internet doit être disponible pendant l'examen.

Il doit être en mesure d'intervenir rapidement en cas de besoin. Il doit pouvoir intervenir rapidement en cas de besoin.

Services de vidéoconférence :

Il incombe au centre d'examen d'installer le système de vidéoconférence et de prendre contact avec (s) examinateur(s) à distance pour s'assurer qu'ils sont en mesure d'assister aux examens oraux via le système de vidéoconférence en temps utile (au moins deux jours ouvrables) avant le début de la session d'examen.

Les liens de vidéoconférence **ne doivent pas** être publiés ouvertement (par exemple sur les médias sociaux) et les fonctions de sécurité (par exemple la salle d'attente) doivent être activées pour éviter que des tiers ne se joignent à l'oral.

Emploi du temps des examens oraux :

Le responsable de centre est responsable de l'organisation des examens oraux dans son centre une fois qu'il a reçu la confirmation des examinateurs (y compris les adresses électroniques) et des dates des examens oraux de l'ASIBA.

Les considérations suivantes doivent également être prises en compte lors de l'organisation des examens oraux :

- Les établissements doivent utiliser le modèle d'emploi du temps fourni par ASIBA.
- **Le nombre maximum** d'oraux qui peuvent être menés dans une journée est de 10 (jusqu'à 12 exceptionnellement).
- Les examinateurs ne doivent pas examiner plus de quatre candidats consécutivement, sauf si l'ASIBA les y autorise.
- Les examinateurs seront informés de l'horaire de l'examen par le centre et devront s'y conformer. Aucune pause imprévue ne peut être prise.
- ni les candidats ni les examinateurs ne doivent être appelés à travailler avant 8 heures ou après 18 heures, heure locale, sauf accord des inspecteurs et examinateurs britanniques.

Convocations :

Les établissements remettent aux candidats une convocation conformément à la pratique habituelle. Les établissements de l'AEFE fournissent les convocations des examinateurs à distance. Dans le cas des établissements des DOM-TOM, la convocation des examinateurs sera assurée par les académies de l'établissement examinée.

Préparation aux examens :

- Les examinateurs doivent lire le protocole d'examen en vigueur
- Le responsable de centre doit prendre des dispositions pour tester la connexion internet et le logiciel de vidéoconférence, ainsi que les moyens de communication de secours, avec le(s) examinateur(s) à distance au moins deux jours ouvrables avant le début de la période d'examen oral.
- Pour les centres d'examen situés dans des fuseaux horaires différents de ceux de l'examineur à distance, les oraux doivent être programmés avec soin afin de respecter le décalage horaire entre l'examineur à distance et le centre d'examen.
- Le responsable de centre est responsable de la mise en œuvre des instructions de l'inspecteur concernant la préparation du contenu oral de l'ACL et de l'HG. Il est également responsable de la sélection et de la formation des surveillants des salles d'examen, de la préparation des salles d'examen (cartes de questions clés d'ACL, cartes de contenu/questions clés de l'histoire-géographie, eau, horloge, ventilation, etc.) et de la mise en œuvre du protocole sanitaire approprié tout au long de la période d'examen.

Contenu de l'examen :

1. ACL – Question-clé pour la thématique littéraire :

Le responsable de centre doit confirmer à l'examineur à distance la liste des questions clés de l'établissement au moins trois semaines avant la période d'examen.

2. Histoire-Géographie:

Le responsable de centre doit confirmer à l'examineur à distance le contenu clé de l'établissement (questions et termes clés) au moins trois semaines avant la période d'examen.

Procédure d'examen à suivre les jours d'examen :

- Le(s) examinateur(s) à distance et le centre d'examen doivent se connecter l'un à l'autre via le système de vidéoconférence au moins 30 minutes avant le début des examens afin d'établir le contact, de vérifier la qualité de la connexion et d'identifier et de résoudre toute difficulté technique potentielle.
- Toutes les applications autres que celles nécessaires au logiciel de vidéoconférence doivent être fermées sur les ordinateurs utilisés.
- À son arrivée dans la zone de préparation désignée, le candidat se présente au surveillant de la salle de préparation à l'heure qui lui a été attribuée. Au moment opportun, le surveillant de la salle d'examen vérifie l'identité du candidat, l'accompagne jusqu'à la salle d'examen et le présente à l'examineur à distance.
- Le superviseur de la salle d'examen facilite la sélection du sujet de l'oral :
 - **ACL- Question clé pour le sujet synoptique** : sous les yeux de l'examineur à distance, le candidat choisit au hasard une des cartes de questions clés. Le surveillant de la salle d'examen surligne la question clé choisie sur la liste des questions clés portant le nom du candidat et la lui remet.
 - **Histoire-Géographie** : sous le regard de l'examineur à distance, le candidat choisit au hasard l'une des cartes de questions clés. Il choisit ensuite l'une des cartes de termes clés. Le surveillant de la salle d'examen surligne la question clé et le terme clé sur la feuille de contenu clé portant le nom du candidat et la lui remet. Ces informations sont également notées sur la fiche d'évaluation par l'examineur.
- Une fois que les sujets d'oral ont été distribués/sélectionnés, le candidat est accompagné dans la salle de préparation de l'examen par le superviseur de la salle d'examen.
- Le surveillant de la salle de préparation note l'heure à laquelle le candidat commence à se préparer. A la fin des 20 minutes de préparation, le surveillant de la salle de préparation doit informer le candidat que son temps de préparation est terminé et qu'il doit cesser d'écrire.

- Au moment opportun, le surveillant de la salle d'examen accueille et accompagne le candidat dans la salle d'examen et l'aide à s'installer devant l'ordinateur, la caméra et le microphone/les haut-parleurs. Le surveillant de la salle d'examen informe le candidat qu'il l'aidera en cas de problème technique.
- Conformément à l'[arrêté du 10 mars 2014](#), le surveillant de la salle d'examen reste dans la salle hors du champ de vision du candidat et de l'examineur à distance pendant toute la durée de l'oral.
- **Si l'inspecteur du OxfordAQA Oxford et/ou le modérateur observent l'oral, l'examineur à distance doit les présenter au candidat et expliquer que leur présence a pour but d'observer ce que fait l'examineur et qu'ils ne prendront pas part à l'examen oral.**
- A la fin de l'oral, le surveillant de la salle d'examen ramasse tous les documents (par exemple, la liste des questions clés de l'ACL, la feuille de contenu clé de l'histoire-géographie, les notes du candidat, etc.), coupe le son et accompagne le candidat hors de la salle. Si possible, la caméra doit être placée de manière à ce que la sortie soit visible par les examinateurs.
- Lorsque le candidat a quitté la salle avec le surveillant de la salle d'examen, l'examineur à distance doit décider et enregistrer une note provisoire (à la fois la note globale et les notes des composantes).
- L'examineur à distance doit remplir la "*fiche d'évaluation*" et vérifier les notes et les commentaires aux moments désignés au cours de la journée et/ou à la fin de chaque journée d'examen, selon le cas.
- **Le protocole sanitaire applicable doit être respecté à tout moment.**

Fiches d'évaluation

Se référer à l'addendum ci-dessous pour plus d'informations sur l'organisation des *fiches d'évaluation*.

Modération :

La modération des examens oraux à distance par l'inspecteur de l'OxfordAQA ou le modérateur adjoint du BFI peut avoir lieu. Dans ce cas, la procédure suivante doit être suivie :

- Le responsable de centre et le(s) examinateur(s) seront informés par ASIBA de la visite.
 - Le responsable de centre fournira à l'animateur désigné l'emploi du temps de l'oral.
 - L'inspecteur/modérateur planifie sa visite d'observation et en communique les détails au responsable de centre et à l'examineur ou aux examinateurs.
- a. Rôle du responsable de centre :
- Fournir un accès à la vidéoconférence à l'inspecteur/modérateur
 - Informer le superviseur de la salle d'examen des observations
 - être disponible pour répondre à toute question de l'inspecteur ou du modérateur concernant le déroulement de l'examen et le centre d'examen
- b. Rôle de l'examineur à distance :
- Présenter l'inspecteur/modérateur aux candidats (voir le manuel du BFI).
 - Prévoir du temps pour discuter des notes et de la procédure avec l'inspecteur/le modérateur.
- c. Rôle du superviseur de la salle d'examen :
- Faciliter et superviser l'accès de l'inspecteur/modérateur à l'oral.
 - Résoudre les problèmes techniques
 - Consigner tout incident technique sur le formulaire "Considérations spéciales" du jour de l'examen.
- d. Rôle de l'inspecteur/modérateur :
- Contacter le responsable du centre d'examen oral et le(s) examinateur(s) à distance pour les informer de la date et de l'heure des examens oraux qu'ils observeront.
 - Respecter l'horaire de l'oral
 - Prévoir du temps pour discuter de la procédure et des conditions de l'oral avec l'examineur
 - Discuter, si nécessaire, du déroulement des oraux avec le responsable de centre.
 - (Modérateur adjoint uniquement : contacter l'inspecteur de l'AQCOS, le cas échéant, pour lui faire part de ses observations)

Des circonstances inattendues :

- Si la connexion est interrompue pendant l'oral, l'examinateur à distance doit noter l'heure à laquelle la connexion a été interrompue et envisager de passer au moyen de communication de secours.
- En cas de problèmes techniques affectant la qualité de la communication pendant l'oral, l'examinateur ou les examinateurs peuvent prolonger l'oral à condition qu'il ne dépasse pas un quart du temps imparti (maximum 4 minutes). Si les problèmes techniques ne le permettent pas, l'oral doit être reprogrammé.
- Tout problème de connexion empêchant l'examinateur à distance d'assister à la totalité d'un examen oral doit être communiqué au responsable de centre et à l'inspecteur de l'OxfordAQA via exams@asiba.fr à l'aide du formulaire Exam Day - Special Consideration Form (jour de l'examen - considération spéciale).
- Les candidats qui subissent des perturbations importantes pendant l'oral doivent le signaler de la même manière à l'inspecteur du OxfordAQA. Le responsable de centre doit essayer de reprogrammer l'examen pendant la période d'examen prévue, en liaison avec le responsable de la matière.
- Les examinateurs doivent être conscients de l'impact des retards sur le programme de l'oral, en particulier lorsqu'ils décident de remédier à des problèmes d'équipement avant de passer au moyen de communication de secours.
- Il incombe aux examinateurs à distance d'informer immédiatement le responsable de centre et le responsable de la matière si, pour quelque raison que ce soit, ils ne sont pas en mesure de faire passer les oraux.

En cas d'imprévu :

Le responsable de la matière désignera un examinateur remplaçant et fera en sorte que les *Fiches d'évaluation* soient envoyées pour être imprimées et complétées. À la fin de chaque journée, l'examinateur remplaçant scannera et enverra par courrier électronique les *Fiches d'évaluation* complétées à fiches@britishsection.fr.

Addendum - Fiches d'évaluation

Les Fiches d'évaluation peuvent être téléchargées à partir de Cyclades. Si vous ne les trouvez pas, veuillez contacter l'académie concernée.

Les Fiches d'évaluation complétées doivent être scannées et envoyées par courriel aux inspecteurs à fiches@britishsection.fr à la fin de chaque journée d'examen. Veuillez inclure le sujet "BFI britannique - Fiches + matière + date + centre" dans l'en-tête du courriel.

En outre, les examinateurs oraux doivent saisir les notes sur Santorin à la fin de chaque journée en utilisant les données de connexion figurant sur leur convocation.

Les notes seront ensuite modérées et validées par les inspecteurs du OxfordAQA à Santorin.

En cas de modification des notes par les inspecteurs britanniques d'OxfordAQA, la *fiche d'évaluation* modérée portant le cachet d'OxfordAQA sera renvoyée aux centres d'examen oral, et ces *fiches d'évaluation* devront remplacer les *fiches* originales.

ANNEXE 4 - CONNAISSANCE DU MONDE (CDM)

Document d'accompagnement - Guidance for Assessment

- a. Type : évaluation orale en anglais (présentation suivie d'une discussion)
- b. Durée : 20 minutes, sans temps de préparation
- c. Dates/fenêtre d'évaluation : organisée dans les établissements des candidats vers la fin de la Terminale (dates définies par la MPE-DGESCO en mai pour la France métropolitaine ; les établissements de l'AEFE doivent informer l'ASIBA).
- d. Date limite de dépôt des notes : 31 mai
- e. Format : l'évaluation consiste en une présentation de 10 minutes par le candidat de son projet individuel, suivie d'une discussion de 10 minutes avec les examinateurs. Les deux parties de l'examen se déroulent en anglais.
- f. L'examen sera conduit par deux professeurs de section du BFI : l'un doit être un professeur d'ACL dans la langue de la section concernée ; l'autre peut être issu d'une autre matière (par exemple l'histoire-géographie) enseignée dans la langue de la section. Les deux examinateurs **doivent être** en mesure d'évaluer les étudiants en anglais (C1/C2). **Dans la mesure du possible, les enseignants ne doivent pas examiner leurs propres élèves ; les enseignants ne doivent pas interroger les élèves auxquels ils ont enseigné le CdM en Terminale. ASIBA affectera des examinateurs aux établissements qui ne sont pas en mesure d'envoyer un nombre suffisant d'examineurs ; dans ce cas, l'un des examinateurs peut assister à l'examen en ligne.** Pour les établissements situés hors de France métropolitaine, les deux examinateurs peuvent travailler à distance si l'établissement ne peut fournir aucun examinateur éligible. **Veillez consulter les annexes du présent manuel pour connaître les protocoles d'examen pertinents.**
- g. La présentation du candidat expliquera les processus de recherche qu'il a suivis. Il s'agira notamment:
 - i. D'inclure l'explication du choix de la question de recherche et de son lien avec le programme d'études du CdM
 - ii. D'expliquer l'approche et la méthodologie
 - iii. D'évaluer et analyser les sources d'information et les perspectives, y compris l'engagement avec le partenaire international
 - iv. D'expliquer les connaissances, la compréhension et les compétences acquises au cours du projet et la manière dont elles ont influencé leur apprentissage, y compris la sensibilisation et les valeurs interculturelles.
- h. La présentation s'appuiera sur des ressources papier ou numériques préparées à l'avance par le candidat. Des dispositions seront prises pour que les étudiants puissent projeter des ressources numériques pendant la présentation si nécessaire. Si les ressources sont préparées sur papier, le candidat en fournira des copies pour lui-même et pour chaque examinateur. Ces supports ne sont pas évalués en tant que tels ; les candidats sont évalués sur la manière dont ils les utilisent pour améliorer leur présentation. Les supports peuvent être des documents préparés par le candidat et/ou des documents de recherche :
 - i. Textes courts ou extraits de documents
 - ii. Images ou photographies
 - iii. Graphiques ou tableaux
 - iv. Cartes
- i. Après une présentation de 10 minutes maximum, les examinateurs mèneront une discussion avec le candidat pendant le temps restant. L'objectif de la discussion est de permettre au candidat d'approfondir ou de clarifier certains points soulevés lors de la présentation et de fournir des preuves supplémentaires de ce qu'il a appris au cours du processus de recherche. Les examinateurs doivent se concentrer sur le processus suivi par le candidat, sur l'engagement qu'il a pris et sur la contribution apportée par son engagement avec son partenaire international.
- j. Une évaluation sommative finale aura lieu à l'aide des descripteurs de points clés ci-dessous. La note finale sera fixée par les examinateurs à l'issue de l'examen oral.
- k. Les notes seront inscrites sur la fiche d'évaluation en encerclant une note dans chaque colonne de la rubrique. Une phrase de chacune des trois colonnes de la fiche d'évaluation peut être ajoutée à la section appréciation générale pour justifier la note attribuée.
- l. Les marques doivent être téléchargées dans la base de données en ligne de l'ASIBA avant le 31 mai pour permettre aux inspecteurs britanniques de les contrôler.

- m. Les modérateurs adjoints et/ou les inspecteurs peuvent assister aux oraux du CdM de la même manière qu'aux autres oraux du BFI et les établissements en seront informés le cas échéant.

Annexe 4a : Fiche d'évaluation pour l'oral de connaissance du monde

Cliquer ici pour télécharger la fiche d'évaluation: <https://eduscol.education.fr/document/48317/download>

Annexe 4b : Descripteurs des points clés (Connaissance du Monde (CdM))

Ce document d'accompagnement a été produit pour vous aider à évaluer les performances des élèves dans le module *Connaissance du Monde* et doit être utilisé en même temps que la *fiche d'évaluation*. En élucidant les critères français en anglais, nous visons à assurer une évaluation équitable et cohérente dans tous les établissements, d'une année sur l'autre.

Note : Les descripteurs des points clés ci-dessous décrivent les caractéristiques typiques du travail pour chaque point clé. On ne s'attend pas à ce que toutes les caractéristiques énumérées d'un point clé donné soient présentes pour qu'une réponse puisse obtenir une note dans ce point clé. Par exemple, une réponse peut présenter certaines caractéristiques qui suggèrent le point clé **17** et d'autres qui suggèrent le point clé **14** ; ses qualités doivent être équilibrées et le point clé qui offre la "meilleure adéquation" doit lui être attribué.

Très bon : 17-20 ou point clé 17

Les candidats présentent une question de recherche clairement définie et ciblée qui aborde spécifiquement un ou plusieurs thèmes clés de Connaissance du Monde. Les candidats font preuve d'une recherche approfondie et détaillée, couvrant un large éventail de ressources pertinentes. Les candidats proposent une évaluation réfléchie des points forts et des limites de leur engagement avec un partenaire international, ainsi qu'une évaluation sophistiquée de l'impact du projet sur le développement de leur propre apprentissage, de leurs perspectives personnelles et de leurs valeurs. Ils font preuve de compétences de recherche très efficaces, démontrant une très bonne utilisation des méthodes de recherche, y compris une évaluation critique réfléchie du matériel source. Les candidats proposent également une évaluation critique sophistiquée des perspectives et des preuves sur lesquelles elles sont basées, faisant preuve d'une forte sensibilisation et compréhension interculturelles. L'anglais est utilisé de manière expressive, subtile et précise, ce qui permet une interaction naturelle et souple avec les examinateurs. Les candidats produisent des présentations très bien conçues et structurées, avec un discours très efficace et des documents d'appui bien dirigés. Ils fournissent des réponses détaillées et bien développées aux questions et émettent des jugements convaincants et bien étayés.

Bon : 14-16 ou point clé 14

Les candidats présentent une question de recherche bien définie qui aborde un ou plusieurs thèmes clés de Connaissance du Monde. Les candidats font preuve d'une bonne recherche, couvrant un éventail de ressources pertinentes. Les candidats se livrent à une réflexion approfondie sur les points forts et les limites de leur engagement avec un partenaire international, en proposant une analyse réfléchie de l'impact du projet sur le développement de leur propre apprentissage, de leurs perspectives personnelles et de leurs valeurs. Ils démontrent des compétences de recherche efficaces avec une bonne utilisation des méthodes de recherche, y compris l'analyse et l'évaluation réfléchies du matériel source. Ils s'engagent également dans une analyse réfléchie des perspectives et des preuves sur lesquelles elles sont basées, faisant preuve d'une conscience et d'une compréhension interculturelles claires. L'anglais est utilisé de manière sûre et efficace, ce qui permet une communication souple et précise. Les candidats font des présentations bien conçues et structurées, avec une mise en œuvre efficace et l'utilisation de supports pertinents. Ils fournissent des réponses réfléchies et développées aux questions et émettent des jugements réfléchis et bien étayés.

Satisfaisant : 10-13 ou Key Point 11

Les candidats présentent une question de recherche raisonnablement bien définie qui se rapporte à un ou plusieurs thèmes clés de Connaissance du Monde. Il y a des preuves d'une certaine recherche, couvrant une gamme satisfaisante de ressources. Les candidats se livrent à une réflexion éclairée sur les points forts et les limites de leur engagement avec un partenaire international, ainsi qu'à une analyse de l'impact du projet sur le développement de leur propre apprentissage, de leurs perspectives personnelles et de leurs valeurs. Les candidats font preuve de compétences appropriées en matière de recherche, avec une utilisation satisfaisante des méthodes de recherche, y compris une bonne analyse du matériel source. Ils s'engagent également dans une analyse des perspectives et des preuves sur lesquelles elles sont basées, faisant preuve d'une certaine sensibilisation et compréhension interculturelles. L'anglais est généralement clair, permettant aux candidats de transmettre des idées de base et d'interagir de manière ciblée. Les candidats maintiennent une structure de présentation et un discours simple mais clairs, avec une utilisation appropriée du matériel d'appui. Ils font preuve d'une certaine capacité à formuler des réponses aux questions et à émettre des jugements.

Faible : 0-9 ou point clé 8

Les candidats présentent une vague question de recherche qui ne se rapporte que partiellement à un ou plusieurs thèmes clés de Connaissance du Monde. Les candidats présentent des preuves limitées de recherche. Ils proposent une réflexion limitée sur les points forts et les limites de leur engagement avec un partenaire international. Ils fournissent une analyse limitée de l'impact du projet sur le développement de leur propre apprentissage, de leurs perspectives personnelles et de leurs valeurs. Ils font preuve de compétences de base en matière de recherche, avec une utilisation élémentaire des méthodes de recherche, y compris une analyse limitée du matériel source. Ils fournissent une analyse limitée des perspectives et des preuves sur lesquelles elles sont basées, avec une conscience et une compréhension interculturelles limitées. Les candidats utilisent un Anglais susceptible d'entraver la communication et de limiter l'interaction, le contrôle de la langue empêchant une communication claire des idées. Ils produisent des présentations mal conçues et mal structurées, avec une prestation médiocre et une utilisation limitée du matériel d'appui. Ils fournissent des réponses limitées à la plupart des questions et émettent des jugements très limités, qui consistent souvent en des affirmations.

ANNEXE 5 – APPROFONDISSEMENT CULTUREL ET LINGUISTIQUE (PARCOURS TRILINGUE)

1. Buts et objectifs et programme d'études

Les étudiants préparant l'ACL en LVB dans le cadre du BFI *Parcours Trilingue* suivent le même programme que les étudiants préparant l'ACL en LVA dans le cadre du BFI *Parcours Bilingue* (voir Partie II, section 6 ci-dessus).

Cependant, des modifications ont été apportées au format de l'examen (écrit et oral) et aux critères de notation afin de refléter le niveau de langue inférieur requis (B2) :

2. Examen écrit

Les élèves qui suivent le cours d'ACL en LVB English dans le cadre du *Parcours Trilingue* passeront la même épreuve écrite que les élèves du *Parcours Bilingue* (voir Partie II, section 6 ci-dessus) ; cependant, ils n'auront à répondre qu'à deux questions pendant les quatre heures (au lieu de trois pour le *Parcours Bilingue*). En pratique, cela signifie que SOIT ils choisissent de répondre à une question de la première partie (Shakespeare) et à une question de la deuxième partie (Textes imposés) SOIT ils choisissent de répondre à deux questions de la deuxième partie (Textes imposés) mais dans deux sections différentes (Drame, Prose, Poésie)

3. Examen oral

Là encore, le format de l'examen oral est essentiellement le même que celui du *Parcours Bilingue* (voir Partie II, section 7 ci-dessus), à l'exception du fait que les élèves qui suivent le cours d'ACL en LVB dans le cadre du *Parcours Trilingue* n'auront à se référer qu'à deux textes (au lieu de trois).

4. Répartition des examinateurs et organisation des examens

Les enseignants d'ACL en LVB constitueront un groupe d'examineurs distinct et seront affectés de la même manière que les examinateurs du *Parcours Bilingue*, c'est-à-dire par le président des établissements de l'ASIBA en consultation avec le(s) coordinateur(s) national(aux) de la matière et l'inspecteur de l'OxfordAQA. Voir Partie I, sections 4 et 5 ci-dessus pour plus d'informations sur l'organisation des examens écrits et oraux du BFI.

5. Critères d'évaluation - Descripteurs de points clés pour la littérature, la langue et la culture anglaises en LVB anglais

BFI British Option
Version trilingue/quadrilingue
Critères d'évaluation de l'ACL
Examen écrit

Note sur la mise en œuvre des descripteurs de points clés

Les critères de notation décrivent les caractéristiques typiques d'un travail pour chaque point clé. On ne s'attend pas à ce que toutes les caractéristiques énumérées d'un point clé donné soient présentes dans un travail pour qu'il puisse obtenir une note dans ce point clé. Par exemple, une réponse peut présenter certaines caractéristiques qui suggèrent le point clé 18 et d'autres qui suggèrent le point clé 15 ; ses qualités doivent être équilibrées et le point clé qui offre la "meilleure adéquation" doit lui être attribué.

POINT-CLE 20 :

Général

Une réponse qui fait preuve de perspicacité, d'engagement personnel, de rigueur et de sensibilité. Les compétences en matière d'écriture, d'argumentation et de lecture attentive sont sûres ; la sensibilité aux nuances de la langue et des idées est également apparente. L'analyse est réfléchie et souvent détaillée. Le cas échéant, la réponse montre une prise de conscience de certaines façons dont le sens et la suggestion peuvent être transmis par le style, la structure, le ton ou les procédés littéraires, ainsi que par le sens littéral des mots. La question a été comprise, examinée et discutée de manière équilibrée. Les éventuelles erreurs d'expression sont mineures et n'entravent pas la compréhension.

Lecture et réponse à Shakespeare

Rappel :

La réponse attendue doit prendre la forme d'une réponse développée en prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à une scène, un discours, une action ou un aspect de la langue (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit évidemment essentielle.

a) L'extrait

Le candidat propose un commentaire riche et clairement ancré dans le texte. Il y a une très bonne familiarité avec le texte et son contexte dramatique. L'extrait est traité avec confiance, combinant une lecture attentive et détaillée avec une vue d'ensemble plus large qui montre une compréhension de l'importance des contextes. Il y a une discussion intégrée de l'évolution des relations entre les personnages, une reconnaissance des questions thématiques et des caractéristiques telles que l'imagerie et l'ironie. Les touches techniques individuelles sont bien décrites et l'on perçoit leur effet cumulatif. Les citations et les références sont utilisées à bon escient.

b) La question supplémentaire

La pièce est très bien comprise et les thèmes, les personnages et les techniques dramatiques sont décrits clairement en réponse à la question posée. Les idées complexes sont abordées avec un certain succès et il y a des références appropriées à la pièce pour illustrer la plupart des points. La réponse globale est ambitieuse, avec une très bonne conscience des caractéristiques et des techniques propres au genre dramatique.

Lecture et réaction à des textes déterminés

Une réponse réfléchie, détaillée et convaincante. La connaissance du texte est sûre ; l'utilisation qui en est faite pour répondre à la question est ciblée et sélective. La compréhension des questions centrales, ainsi qu'une certaine conscience des significations implicites ou des suggestions, est claire. On peut s'attendre à une certaine utilisation de détails révélateurs. L'interprétation du candidat est bien argumentée et étayée par le texte. Le candidat est conscient du genre de l'œuvre et de la manière dont le texte interpelle le lecteur ou le public. Le candidat est susceptible de discuter des caractéristiques littéraires du texte en relation avec leurs effets lorsque cela est approprié.

Démonstration

Argument complexe traité clairement avec une structure appropriée ; les paragraphes sont bien construits et reliés entre eux de manière efficace. L'argumentation doit être généralement ciblée pour établir un point de vue sur le texte et la question. Les idées sont discutées et étayées par des preuves.

Expression N.B. Tout candidat dont l'expression écrite est inférieure au niveau décrit ci-dessous ne doit pas être placé à ce point clé.

Fluide et convaincant. Un degré élevé d'exactitude grammaticale, y compris l'utilisation de structures complexes le cas échéant. Des erreurs mineures n'empêchent pas la compréhension ou ne nuisent pas à la subtilité de la réponse. Vocabulaire large utilisé de manière efficace et nuancée.

POINT CLÉ 18 : 40-59 : B2/B2+

Une réponse qui témoigne d'une connaissance et d'une compréhension du texte bien développées, ainsi que d'un engagement personnel. La question est comprise et prise en compte, et la discussion de la question par rapport au texte est généralement analytique, ciblée et claire, avec une utilisation efficace des détails. L'utilisation d'un anglais relativement formel est sûre, même s'il y a quelques erreurs qui ne compromettent pas la compréhension.

Lecture et réponse à Shakespeare

Rappel:

La réponse attendue doit prendre la forme d'une réponse élaborée sous forme de prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à un(e) scène/discours/action/aspect du langage (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit bien sûr essentielle.

a) L'extrait

Le commentaire est réfléchi, fondé sur l'extrait donné. L'organisation des idées permet de suivre facilement le commentaire. Le contexte de l'extrait est bien compris, mais il peut être énoncé avec trop de détails. Il y a une analyse solide des personnages et des relations (même si elles sont considérées comme statiques plutôt qu'évolutives) et une capacité à souligner les grands thèmes. Une lecture attentive est évidente, bien que l'effet cumulatif des caractéristiques stylistiques, telles que l'imagerie, ne soit pas explicitement abordé. La compréhension du genre et des effets dramatiques, tels que l'ironie, est présente, même si l'approche est un peu stéréotypée.

b) La question supplémentaire

Une large connaissance de l'ensemble de la pièce est démontrée et il est prouvé que les thèmes, les personnages et les techniques dramatiques peuvent être discutés en profondeur et en détail. L'analyse est claire et largement pertinente par rapport à la question posée, bien que l'accent puisse parfois dériver sur la question.

Il y a une solide prise de conscience des caractéristiques et des techniques propres au genre dramatique et de leurs effets sur le public.

Lecture et réponse à des textes déterminés

Une connaissance sûre et une compréhension souvent réfléchie du texte sont évidentes, même si le candidat a tendance à le voir principalement en termes de thème ou de personnage. La réponse est personnelle et les idées sont étayées par des références textuelles. Le candidat peut faire preuve d'un certain sens du détail. Le candidat peut aborder les façons dont le texte a suscité la réponse, peut-être en encourageant la sympathie avec des personnages ou des points de vue particuliers. L'interprétation personnelle, avec quelques explications, peut être évidente, et il y a une certaine prise de conscience des caractéristiques thématiques, structurelles et formelles.

Démonstration

L'argumentation et la structure sont probablement claires et cohérentes, même si elles sont parfois réductrices. Les idées sont clairement expliquées en réponse à la question. Les éléments de preuve devraient être utilisés de manière efficace, bien qu'ils ne soient pas toujours discutés en détail et ne soient pas toujours intégrés de manière transparente dans l'écriture du candidat. Les interprétations personnelles sont généralement motivées plutôt que simplement affirmées.

Expression N.B. Tout candidat dont l'expression écrite est inférieure au niveau décrit ci-dessous ne doit pas être placé à ce point clé.

Utilisation claire et généralement efficace de la langue. Les structures simples sont utilisées avec assurance et un haut niveau de précision ; les erreurs éventuelles dans les structures plus complexes

n'entravent pas la compréhension. L'éventail du vocabulaire et des structures linguistiques est suffisamment sûr pour permettre une articulation précise des idées essentielles. Même si le vocabulaire et la variété de la construction des phrases peuvent parfois être limités, ils sont adéquats pour l'expression des idées du candidat. Un certain vocabulaire critique peut être utilisé.

POINT CLÉ 15 : 25-39 : B1+

Général

Une réponse qui démontre une bonne compréhension de la question et qui fait preuve de compétence dans sa discussion en relation avec le texte. Les compétences de base en matière d'écriture et d'analyse sont évidentes, même si l'expression formelle peut parfois tomber dans un anglais de tous les jours et de haute fréquence. La connaissance et la compréhension des textes proposés sont sûres, même si elles sont parfois simplistes ou manquent de subtilité. On peut s'attendre à une certaine utilisation des références textuelles, même si elles tendent parfois à la narration plutôt qu'à l'analyse.

Lecture et réponse à Shakespeare

Rappel:

La réponse attendue doit prendre la forme d'une réponse élaborée sous forme de prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à un(e) scène/discours/action/aspect du langage (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit bien sûr essentielle.

a) L'extrait

Le commentaire est largement basé sur l'extrait donné, avec une certaine appréciation du contexte, mais il peut y avoir un manque de discrimination quant à l'importance relative des caractéristiques discutées. Il peut également y avoir des erreurs mineures sur les points de détail et de séquence. Une discussion des caractéristiques stylistiques est tentée, bien que les effets puissent être traités comme explicites. Il y a une certaine prise de conscience des caractéristiques et des techniques propres au genre dramatique et de leurs effets sur le public.

b) La question complémentaire

Une connaissance compétente de l'ensemble de la pièce est démontrée et il est prouvé que des thèmes, des personnages et des techniques dramatiques pertinents peuvent être discutés. Cependant, la réponse peut être plutôt banale et/ou narrative. Il est probable qu'il y aura une réponse personnelle, mais elle peut parfois manquer de profondeur et de détail dans l'analyse. Il y a une bonne conscience de la pièce en tant que pièce de théâtre.

Lecture et réaction aux textes définis

Le candidat se concentre sur le texte et sur la question. Les connaissances et la compréhension sont suffisamment sûres pour que le candidat explique les personnages, les relations et les idées en termes généraux, en citant des épisodes ou des moments du texte à titre d'illustration. Une certaine utilisation des détails est attendue. Une réponse personnelle est probablement évidente, même si elle n'est pas entièrement développée. Une certaine capacité à explorer les idées ou les émotions évoquées par le texte, et la façon dont le texte transmet les idées ou suscite leur réaction, peut être apparente.

Démonstration

L'argumentation est claire et présente un point de vue personnel sur le texte et la question. L'argumentation est étayée par des preuves. Une tendance à raconter ou à décrire plutôt qu'à analyser peut être apparente, mais une analyse efficace est attendue.

Expression N.B. Tout candidat dont l'expression écrite est inférieure au niveau décrit ci-dessous ne doit pas être placé à ce point clé.

L'expression des idées est raisonnablement sûre et ne se limite pas à un langage courant de haute fréquence : certains exemples de langage plus analytique et formel seront évidents, même si une grande partie du langage sera plus simple. Les constructions simples sont généralement bien traitées et précises ; les erreurs éventuelles n'entravent pas indûment la compréhension. Un certain recours à la périphrase pour combler les lacunes du vocabulaire peut être évident. Le vocabulaire et la variété de la construction

des phrases peuvent être limités, mais ils sont généralement adaptés à l'expression des idées du candidat.
Un certain vocabulaire critique peut être utilisé le cas échéant.

POINT CLÉ 12 :

Général

Une réponse qui montre une compréhension suffisante à un niveau de base, mais qui offre une utilisation limitée des connaissances, ou peu de détails ou de développement. Il y a une véritable tentative de répondre à la question et d'utiliser des illustrations, même si elle n'est pas soutenue ou si elle se présente sous une forme narrative. Il y a quelques bons moments, même si la réponse dans son ensemble manque de cohérence ou ne fournit qu'une réponse simpliste et mécanique au texte et à la question. L'utilisation de l'anglais écrit se fait principalement dans un langage courant et fréquent ; la précision est imparfaite, mais suffisante pour assurer la communication des idées de base.

Lecture et réponse à Shakespeare

Rappel:

La réponse attendue doit prendre la forme d'une réponse élaborée sous forme de prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à un(e) scène/discours/action/aspect du langage (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit bien sûr essentielle.

a) L'extrait

Le commentaire peut être clairsemé, mais il est largement basé sur l'extrait donné. Il peut également prendre la forme d'une lecture linéaire du texte, de sorte qu'il comprendra une bonne partie des répétitions évitables. La discussion sur les caractéristiques stylistiques peut être simpliste et leurs effets ne sont pas toujours bien compris. Une certaine appréciation générale des caractéristiques et des techniques propres au genre dramatique peut être évidente, mais moins consciente de leurs effets sur le public.

b) La question de suivi

Une certaine compréhension de la pièce, mais une utilisation limitée des connaissances pour répondre à la question. Il se peut qu'il n'y ait pas de réponse personnelle à la pièce et que la discussion semble guidée, avec des idées présentées de manière non structurée et non étayée. Il peut y avoir des passages qui n'ont pas de rapport direct avec la question. Il se peut qu'il y ait peu de preuves que le candidat est conscient que la pièce est une pièce de théâtre.

Lecture et réaction aux textes définis

Une connaissance raisonnable des textes est démontrée, bien qu'il puisse y avoir des lacunes et des incohérences. Les connaissances sont souvent exprimées en termes généraux ou ne sont pas utilisées de manière suffisamment sélective. Une certaine compréhension est évidente, même si elle est rudimentaire, ou présentée sous forme de récit, ou limitée aux éléments les plus simples du texte. Il y aura quelques preuves d'une réponse personnelle. Une certaine utilisation des références textuelles est attendue, même si elle est probablement limitée. Il peut y avoir des moments prometteurs d'analyse ou d'engagement dans la langue et les questions du texte, ou ses caractéristiques littéraires, même s'ils restent peu développés. Le candidat rédige un bon essai mais ne répond pas du tout, même implicitement, à la question posée.

Démonstration

L'attention portée à la question est évidente, même si l'argumentation peut être simpliste, affirmative et manquer de clarté. Les idées peuvent être énoncées clairement, même si elles ne sont pas entièrement développées. Les termes de la question peuvent être compris ou mentionnés, et il y aura une tentative de véritable discussion entre la question et le texte. L'argumentation peut être simpliste, affirmative et, parfois, manquer de précision, mais des preuves peuvent être fournies, même si elles ne sont que brièvement discutées.

Expression N.B. Tout candidat dont l'expression écrite est inférieure au niveau décrit ci-dessous ne doit pas être placé à ce point clé.

La maîtrise de la langue est suffisante pour permettre une communication élémentaire de la pensée, même si elle est trop approximative pour transmettre les idées ou la réponse avec précision. La réponse

est formulée dans une langue simple et fréquente qui est généralement bien maîtrisée et précise ; les erreurs éventuelles n'entravent pas indûment la compréhension. Un certain recours à la périphrase pour combler les lacunes du vocabulaire peut être évident et quelques erreurs de grammaire, de syntaxe ou d'usage peuvent être évidentes.

POINT CLÉ 9 :

Général

Certaines connaissances et une certaine compréhension, et peut-être des aperçus d'engagement personnel, sont évidents ; mais ils sont trop réducteurs et simplistes pour permettre au candidat de développer des idées dans une véritable discussion. Il y a une tentative de réponse à la question, mais l'écriture montre une difficulté à organiser la pensée, et l'argumentation et le développement logique sont compromis ou peu clairs. Lorsqu'il y a une référence au texte, son objectif n'est pas toujours explicite.

Lecture et réponse à Shakespeare

Rappel:

La réponse attendue doit prendre la forme d'une réponse élaborée sous forme de prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à un(e) scène/discours/action/aspect du langage (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit bien sûr essentielle.

a) L'extrait

Le commentaire est limité et probablement linéaire ou n'est que vaguement basé sur l'extrait, avec lequel une certaine familiarité peut être démontrée. Il peut y avoir une certaine capacité à reconnaître les caractéristiques clés de la caractérisation, du style et de la technique dramatique, mais leur but ou leurs effets peuvent ne pas être rendus explicites.

b) La question supplémentaire

La connaissance globale du texte est vague, inégale ou erronée. La compréhension est limitée et la discussion du caractère est simplifiée et/ou déformée. Il y a très peu d'appréciation du genre, de la scénographie ou des caractéristiques stylistiques. La réponse n'est pas pertinente par rapport à la question posée et/ou il n'y a aucune preuve réelle que le candidat est conscient que la pièce est une pièce de théâtre.

Lecture et réaction à des textes déterminés

Généralités, si des connaissances et une compréhension limitées sont évidentes, même si elles sont simplistes et superficielles. Il est peu probable que les références textuelles à l'appui soient discutées. La connaissance du texte peut être suffisamment faible pour empêcher le candidat de répondre complètement à la question posée, bien qu'il fasse une tentative. Certaines erreurs et confusions peuvent être évidentes. Il peut y avoir des aperçus d'appréciation littéraire et d'engagement dans le texte.

Démonstration

Il y a une tentative de réponse à la question, même si la réponse est peu développée et courte. Il peut y avoir des signes d'argumentation, mais celle-ci manque de cohérence, même s'il y a parfois un sens de la progression logique. Les éléments de preuve, s'ils sont fournis, sont probablement inexpliqués ou ne sont pas clairement pertinents par rapport au sujet et à la question.

Les termes de la question peuvent n'être que partiellement compris ou évoqués, et une véritable discussion de la question et du texte ne devrait pas être attendue à ce niveau. Il y aura plus de descriptions, de paraphrases et d'affirmations non étayées que d'analyses ; certaines questions centrales sont soulevées, mais ne sont pas développées.

Expression N.B. Tout candidat dont l'expression écrite est inférieure au niveau décrit ci-dessous ne doit pas être placé à ce point clé.

La réponse est formulée dans un langage simple et fréquent, et les idées sont souvent exprimées en termes simples et réducteurs. L'écriture est compréhensible, malgré de fréquentes erreurs de grammaire ou de syntaxe. Malgré un vocabulaire limité, il y a une tentative de communication des idées.

POINT CLÉ 6 :

Général

Le manque de connaissances et/ou de compréhension empêche le candidat de répondre à la question avec clarté et cohérence. L'écriture montre une difficulté à organiser la pensée, et l'argumentation et le développement logique ne sont probablement qu'entrevus. S'il y a une référence au texte, son objectif n'est pas toujours clair. L'appréciation littéraire ou l'engagement à l'égard du texte n'est guère perceptible.

Lecture et réponse à Shakespeare

Rappel:

La réponse attendue doit prendre la forme d'une réponse élaborée sous forme de prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à un(e) scène/discours/action/aspect du langage (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit bien sûr essentielle.

a) L'extrait

Le commentaire est très limité, fragmenté, bref et ne s'appuie que très vaguement sur l'extrait. Il y a peu ou pas de capacité à reconnaître les caractéristiques clés de la caractérisation, du style et de la technique dramatique.

b) La question complémentaire

La connaissance globale du texte est très vague, inégale ou défectueuse. La compréhension est très limitée et il n'y a pas de discussion sur les personnages ou les thèmes. Il n'y a aucune appréciation du genre, de la mise en scène ou des caractéristiques stylistiques. La réponse n'est pas du tout pertinente par rapport à la question posée et/ou il n'y a aucune preuve que le candidat connaît la pièce en tant que pièce de théâtre.

Lecture et réaction à des textes déterminés

La connaissance et la compréhension des éléments de base du texte - personnages, intrigue, idées - peuvent être identifiées et décrites en termes très simples ; cependant, elles sont suffisamment faibles pour empêcher le candidat de répondre de manière adéquate à la question posée. Des erreurs significatives et des confusions sont probables. La compréhension est également limitée : il y a peu de sens de l'appréciation littéraire ou d'engagement dans le texte, et aucune analyse ne devrait être attendue à ce niveau.

Démonstration

La compréhension des termes de la question ou de la manière dont elle peut s'articuler avec le texte sera faible. Les points soulevés seront probablement très basiques et peu développés.

Expression N.B. Tout candidat dont l'expression écrite est inférieure au niveau décrit ci-dessous ne doit pas être placé à ce point clé.

La langue est souvent basique et formulée, utilisant un langage courant très fréquent. La réponse peut être difficile à comprendre, avec de fréquentes erreurs de grammaire ou de syntaxe. Un vocabulaire limité est susceptible d'entraver toute tentative de communication d'idées.

POINT CLÉ 3 : 1-4 : A1

Général

Une réponse trop basique pour montrer un réel engagement dans le texte ou la question. La familiarité avec le texte est difficile à discerner. L'utilisation de l'anglais n'est pas suffisamment maîtrisée pour permettre au lecteur de comprendre facilement les idées exprimées.

Lecture et réponse à Shakespeare

Rappel:

La réponse attendue doit prendre la forme d'une réponse élaborée sous forme de prose (c'est-à-dire pas sous forme de puces) qui ne nécessite pas d'introduction formelle. Les références doivent être utilisées, le cas échéant, sous la forme d'une courte citation ou d'une référence claire à un(e) scène/discours/action/aspect du langage (allusion ciblée). Le contenu de la réponse est plus important que le style ou l'expression, bien que la clarté de l'idée soit bien sûr essentielle.

a) L'extrait

Un bref résumé peut être proposé, mais la compréhension, même à un niveau primaire, est négligeable.

b) La question complémentaire

La connaissance de l'ensemble de la pièce est minimale, et les idées exprimées sont peu claires, non pertinentes ou incohérentes.

Lecture et réaction à des textes déterminés

Des connaissances ou des réponses personnelles peuvent être aperçues à un niveau très élémentaire. Une connaissance limitée du texte peut être démontrée, mais elle est fragmentaire et n'est souvent qu'une série de pensées sans lien entre elles.

Démonstration

La réponse peut avoir un certain rapport avec la question. A ce niveau, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle s'y engage de manière significative.

Expression

La réponse peut être à peine compréhensible, mais la lecture est difficile. Le vocabulaire sera extrêmement limité.

BFI British Option
Version trilingue/quadrilingue
Critères d'évaluation de l'ACL
Examen oral

Note sur la mise en œuvre des descripteurs de points clés

Les critères de notation décrivent les caractéristiques typiques d'un travail pour chaque point clé. On ne s'attend pas à ce que toutes les caractéristiques énumérées d'un point clé donné soient présentes dans un travail pour qu'il puisse obtenir une note dans ce point clé. Par exemple, une réponse peut présenter certaines caractéristiques qui suggèrent le point clé 18 et d'autres qui suggèrent le point clé 15 ; ses qualités doivent être équilibrées et le point clé qui offre la "meilleure adéquation" doit lui être attribué.

Fiche d'évaluation pour l'oral d'approfondissement culturel et linguistique (LVB) :

Cliquer ici pour la fiche d'évaluation : <https://eduscol.education.fr/document/48323/download>

POINT-CLE 20 :

Général

Une réponse qui fait preuve de perspicacité, d'engagement personnel, de rigueur et de sensibilité dans le traitement du sujet et des textes qui s'y rapportent. Il y a des preuves d'une lecture attentive, d'une perspicacité et d'une capacité à argumenter et à démontrer. La référence aux textes individuels est bien ciblée et sélective, que ce soit sous forme de citation ou d'allusion ciblée. Une vision et une interprétation personnelles du sujet à travers les textes sont évidentes. Il y a une certaine sensibilité à la langue et aux idées et une volonté de discuter des caractéristiques du style et de la forme, et du sujet lui-même, ainsi que des personnages et des relations. L'adaptation des connaissances à la situation est presque toujours judicieuse et efficace. Les idées et les jugements sont généralement perspicaces et réfléchis. Les éventuelles erreurs d'expression sont mineures et n'entravent pas la compréhension.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire: Question clé

Le candidat présente une vision riche et cohérente de la question clé, en maintenant presque toujours une orientation claire et en donnant des illustrations efficaces et bien choisies. Il est évident qu'il a conscience du contexte de la question clé dans l'ensemble du sujet. Le candidat trace un chemin global clair à travers la question, montrant un engagement et une réflexion personnels et une utilisation approfondie des connaissances pour étayer son point de vue, même si l'exhaustivité peut parfois menacer la clarté ou l'élan de la présentation.

Partie 2 : Thématique littéraire: Discussion

La compréhension par le candidat des textes (à la fois individuellement et collectivement) en tant qu'expression du sujet synoptique est approfondie et réfléchie, avec des points de vue personnels éclairés. L'utilisation des connaissances est ciblée et sélective et des parallèles constructifs à l'intérieur des textes ou entre les textes peuvent être proposés le cas échéant. Une réponse active, personnelle et engagée.

Démonstration

Les candidats sont capables de soutenir une argumentation solide et organisée, sans perdre le contrôle plus qu'occasionnellement. Les connaissances sont suffisamment souples pour permettre des changements de direction dans la discussion.

Expression

L'utilisation de la langue est sûre et efficace, bien qu'il puisse y avoir des erreurs occasionnelles (par exemple des erreurs d'inattention ou de langue seconde).

POINT CLÉ 18

General

Le candidat fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension sûres du sujet et des textes qu'il contient, ainsi que d'une volonté d'en discuter, avec un réel sens de l'engagement. L'utilisation des connaissances est réfléchie et analytique, avec des illustrations et des références efficaces. Il y aura également un certain engagement avec les caractéristiques littéraires des textes ou du sujet. L'utilisation de l'anglais pour discuter du sujet et des textes est généralement efficace et sûre, et les erreurs éventuelles n'entravent pas la compréhension.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire : Question clé

Le candidat présente un point de vue suffisamment riche et généralement ciblé sur la question clé, en l'illustrant efficacement par des citations ou des allusions ciblées. Le candidat a une idée générale de la place de la question clé dans l'ensemble du sujet. La structure choisie permet au candidat de se frayer un chemin à travers le sujet, en s'appuyant sur des connaissances sûres pour étayer son point de vue.

Partie 2 : Thématique littéraire : Discussion

Le candidat fait preuve d'une compréhension éclairée et réfléchie des textes (à la fois individuellement et collectivement) en tant qu'expression du sujet synoptique. Le candidat peut aborder les façons dont le texte a suscité la réponse, peut-être en encourageant la sympathie avec des personnages ou des points de vue particuliers. Il peut souligner les parallèles et les contrastes, et fera certainement des observations réfléchies. La lecture attentive est démontrée, bien qu'elle puisse parfois se situer au niveau du personnage et du thème. Une réponse personnelle attentive et réfléchie aux textes et au sujet.

Démonstration

Le candidat peut analyser, argumenter et développer des idées, même si la discussion peut parfois s'orienter davantage vers la description que vers l'analyse. Le candidat peut mettre en évidence des parallèles et des contrastes. Les connaissances du candidat sont suffisamment flexibles pour permettre une véritable discussion.

Expression

L'utilisation de la langue par le candidat pour discuter du sujet et des textes est suffisamment sûre pour permettre une articulation précise des idées essentielles ; d'éventuelles lacunes n'entravent pas la compréhension.

POINT CLÉ 15 : 25-39 : B1+

Général

Le candidat fait preuve d'une bonne compréhension du sujet et des textes qu'il contient, ainsi que d'une volonté d'en discuter, avec un réel sens de l'engagement de temps à autre. L'utilisation des connaissances est également bonne, bien qu'elle puisse se situer à un niveau plutôt littéral, narratif, de personnage et de thème, avec des idées considérées comme statiques plutôt que complexes et évolutives. On peut s'attendre à un certain recours à des références textuelles, même si cela peut tendre vers le narratif plutôt que vers l'analytique. Les idées sont exprimées de manière raisonnablement claire, même si la langue peut tomber dans l'anglais de tous les jours et de fréquence élevée. La connaissance et la compréhension des textes proposés sont solides, même si elles sont parfois simplistes ou manquent de subtilité.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire : Question clé

Le candidat présente un point de vue généralement solide et bien informé sur la question clé, en l'illustrant efficacement par des citations ou des allusions ciblées. Le candidat a une certaine idée de la place de la question clé dans l'ensemble du sujet. Le candidat tente de tracer un chemin à travers la question, en s'appuyant sur des connaissances solides pour étayer son point de vue. Parfois, il peut y avoir une simplification excessive et une perte de concentration.

Partie 2 : Thématique littéraire : Discussion

Le candidat fait preuve d'une compréhension généralement bien informée et parfois réfléchie des textes (à la fois individuellement et collectivement) en tant qu'expression du sujet synoptique. Les connaissances et la compréhension sont suffisamment sûres pour que le candidat puisse expliquer les personnages, les relations et les idées en termes généraux, en citant des épisodes ou des moments du texte pour les illustrer. Il peut y avoir un certain déséquilibre dans la connaissance des textes, mais le candidat peut tenter d'établir des parallèles et des contrastes, et faire quelques observations réfléchies. Une certaine capacité à explorer les idées ou les émotions évoquées par le texte, et la façon dont le texte transmet les idées ou suscite leur réaction, peut être apparente. Une réponse prudente mais peu imaginative aux textes et au sujet.

Démonstration

Certains points sont clairs et il y a un point de vue personnel sur le sujet et les textes. Une tendance à la narration ou à la description plutôt qu'à l'analyse peut être apparente, mais une analyse efficace est attendue. Les changements de sujet ou de texte peuvent provoquer des hésitations, mais les connaissances du candidat sont suffisamment flexibles pour permettre la discussion.

Expression

L'expression des idées est raisonnablement claire et ne se limite pas à un langage courant très fréquent : certains exemples de langage plus analytique seront évidents, même si une grande partie du langage sera plus simple. L'utilisation de l'anglais pour discuter du sujet et des textes est suffisamment bonne pour qu'une discussion significative puisse avoir lieu.

POINT CLÉ 12 :

Général

Le candidat fait preuve d'une bonne compréhension, à un niveau élémentaire, du sujet et des textes qui s'y rapportent, mais il fait un usage limité de ses connaissances, ou ne fournit que peu de détails ou de développements. Il y a une véritable tentative d'engager une discussion, même si elle n'est pas soutenue ou si elle se présente sous une forme narrative. Il y a quelques bons moments, même si la réponse au sujet dans son ensemble manque de cohérence. Le candidat peut offrir une bonne réponse générale au sujet et aux textes, mais il est probable qu'il y ait un manque de détails ou une réponse émotionnelle qui n'est pas étayée par des preuves. L'utilisation de l'anglais se fait principalement dans un langage courant et fréquent ; la précision est imparfaite, mais suffisante pour assurer la communication des idées de base et un échange basé sur la compréhension mutuelle.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire: Question clé

La présentation de la question clé par le candidat montre une connaissance raisonnable, bien qu'il y ait des lacunes et des incohérences. Il se peut que le candidat n'ait pas une idée précise de la manière dont la question clé est liée au sujet plus général. La connaissance globale de la question clé sera probablement plus générale que détaillée.

Partie 2 : Thème synoptique

La connaissance du sujet et des textes qui s'y rapportent est souvent exprimée en termes généraux ou n'est pas utilisée de manière suffisamment sélective. Une certaine compréhension est évidente, même si elle est grossière ou présentée sous forme de récit. Il y aura quelques preuves d'une réponse personnelle. Une certaine utilisation des références textuelles est attendue, même si elle est probablement limitée.

Démonstration

L'attention portée au sujet et aux textes sera évidente, même si la discussion peut être simpliste et manquer parfois de clarté. Les idées sont énoncées, même si elles ne sont pas entièrement développées, et il y a une tentative de véritable discussion. La discussion peut prendre la forme d'affirmations non étayées et les connaissances peuvent ne pas être suffisamment flexibles pour permettre des changements de direction ou des pensées inconnues jusqu'alors. Le candidat peut ne pas saisir l'essentiel des questions et ne pas chercher à obtenir des éclaircissements, de sorte que ses réponses peuvent être décousues et mal ciblées.

Expression

La maîtrise de la langue est suffisante pour permettre une communication élémentaire de la pensée, même si elle est trop approximative pour transmettre les idées ou la réponse avec précision. La réponse est formulée dans une langue simple et fréquente ; les erreurs éventuelles n'entravent pas indûment la compréhension. Un certain recours à la périphrase pour combler les lacunes du vocabulaire peut être évident.

POINT CLÉ 9 :

Général

Certaines connaissances et une certaine compréhension, et peut-être des aperçus d'engagement personnel, sont évidents ; mais ils sont trop réducteurs et simplistes pour permettre au candidat de développer des idées dans une véritable discussion. Des opinions sont émises, bien qu'elles soient basées sur peu de preuves ou sur des preuves apparemment partiellement comprises. Il est probable qu'il y ait des simplifications considérables, de graves erreurs de lecture et des déformations. Il n'y a pas de lecture attentive des textes ni de développement significatif des idées. Il peut y avoir une trop grande attention portée aux futilités, une tendance à la narration et beaucoup de répétitions.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire : Question clé

La présentation de la question clé par le candidat est mince, manquant à la fois d'une vue d'ensemble claire et de détails à l'appui. Le candidat n'a pas vraiment conscience de la manière dont la question clé est liée au sujet plus général. La connaissance globale de la question clé est très vague, inégale ou erronée. Il n'y a pas de réponse flexible ou personnelle au sujet ou aux textes.

Partie 2 : Thème synoptique

La connaissance du sujet et des textes est faible : le candidat fait des généralisations non étayées et ne fait pas preuve d'une lecture attentive. Le candidat ne sait pas vraiment comment les textes, individuellement ou collectivement, expriment le sujet synoptique. Les tentatives d'établir des comparaisons ou de voir des parallèles ou des contrastes sont peu probables, et le candidat peut avoir des difficultés à les établir même lorsqu'il y est invité. Il n'y a pas de réaction active aux textes ou au sujet.

Démonstration

Il peut y avoir des moments où l'on tente une analyse. Des éléments de preuve peuvent être brièvement présentés, même s'ils sont inexpliqués ou non pertinents. Les preuves textuelles peuvent prendre uniquement la forme d'un récit. Les idées n'étant pas argumentées, les occasions de discussion sont rares. Il est difficile d'établir un dialogue constructif.

Expression

Il y a une tentative de communiquer des idées, mais la difficulté du candidat à s'exprimer est évidente ; le vocabulaire peut sembler trop limité pour permettre un commentaire soutenu ou un dialogue significatif ; le candidat peut manifester un certain malaise face à la tâche.

POINT CLÉ 6 :

Général

Le manque de connaissances et/ou de compréhension empêche le candidat de s'engager dans les tâches avec clarté et cohérence. La compréhension et la connaissance du sujet et des textes sont difficiles à établir. Le candidat a du mal à se faire comprendre et tout dialogue est difficile et peu soutenu.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire : Question clé

Il y a peu de preuves de la compréhension de la question clé. La présentation est fragmentaire et ne fait état que de connaissances très élémentaires.

Partie 2 : Thème synoptique

La connaissance et la compréhension des éléments de base du sujet et des textes - personnages, intrigue, idées - peuvent être identifiées et décrites en termes très simples ; cependant, elles sont suffisamment faibles pour empêcher le candidat de formuler des remarques claires ou d'entamer un dialogue constructif. Des erreurs significatives et des confusions sont probables. Aucune analyse n'est attendue à ce niveau.

Démonstration

Tous les points soulevés risquent d'être très basiques et peu développés.

Expression

Le langage risque d'être basique et formel, utilisant un langage courant très fréquent. L'expression peut être difficile à comprendre, avec de fréquentes erreurs de grammaire ou de syntaxe. Un vocabulaire limité est susceptible d'entraver toute tentative de communication d'idées.

POINT CLÉ 3 : 1-4 : A1

Général

Le candidat n'est pas en mesure de montrer un réel intérêt pour le sujet, les textes ou les tâches. La familiarité avec le sujet et les textes est difficile à discerner. L'utilisation de l'anglais n'est pas suffisamment maîtrisée pour permettre la compréhension des idées exprimées.

Lecture et réponse

Partie 1 : Thématique littéraire : Question clé

Il y a peu de preuves d'une quelconque compréhension de la question clé. Toute connaissance ou compréhension est fragmentaire et risque d'être une série de pensées sans lien entre elles.

Partie 2 : Thème synoptique

La compréhension du sujet et des textes est très difficile à discerner.

Démonstration

Il est probable que la réponse n'ait qu'un faible rapport avec les tâches. A ce niveau, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle s'y engage de manière significative.

Expression

Les propos du candidat peuvent être à peine compréhensibles, mais la compréhension est difficile. Le vocabulaire est extrêmement limité.

ANNEXE 6 - SITES WEB UTILES

Asiba : www.asiba.fr

Eduscol : <https://eduscol.education.fr/3043/baccalaureat-francais-international-bfi>

2.1 Les origines du BFI

En 1981, le gouvernement français, répondant à une demande croissante des parents pour un enseignement bilingue plus répandu et reconnaissant la nécessité de prendre des dispositions supplémentaires pour les ressortissants étrangers étudiant en France, a proposé de créer des "sections internationales" spécialement conçues pour préparer les élèves à une version internationale du *baccalauréat général* français, connue sous le nom d'*Option Internationale du Baccalauréat* ou "OIB". Un certain nombre de gouvernements étrangers ont accepté de participer à la mise en place de cette structure, notamment ceux de l'Allemagne (de l'Ouest à l'époque), de l'Italie, du Danemark, du Portugal, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis. Dans le cas du Royaume-Uni, l'University of Cambridge Local Examinations Syndicate (UCLES) a été approchée et a accepté de devenir l'autorité partenaire pour la version britannique de l'OIB, et ce jusqu'en 2023, date à laquelle OxfordAQA l'a remplacée. Le rôle de l'autorité partenaire est de veiller à ce que la composante britannique du diplôme (*épreuves spécifiques*) reflète les approches britanniques en matière d'évaluation, y compris les normes, avec les A Levels britanniques.

Les sections internationales britanniques devaient être encadrées par des enseignants anglophones et devaient dispenser des cours de langue et de littérature anglaises et d'histoire-géographie à raison de six à huit heures par semaine. Toutes les autres matières devaient être enseignées en français de la manière habituelle. L'un des objectifs importants de l'introduction de ces sections était de garantir que les ressortissants étrangers qui le souhaitaient soient en mesure de retourner dans leur pays d'origine pour y suivre des études supérieures. Un autre objectif était d'offrir aux ressortissants français ayant une très bonne maîtrise pratique d'une langue étrangère le droit d'étudier en utilisant cette langue comme vecteur d'apprentissage, aux côtés des ressortissants étrangers dont c'est la langue maternelle. Ces objectifs sont toujours d'actualité.

Le gouvernement français a insisté pour que l'OIB possède trois caractéristiques importantes.

1 Il aurait le même statut et la même validité que toutes les autres parties du *baccalauréat général*, et donc un poids (*coefficient*) significatif dans le diplôme global.

2 Les deux matières principales composant l'OIB obéiraient au *principe de substitution*, c'est-à-dire qu'elles remplaceraient d'autres matières au sein de la structure d'enseignement et d'examen du *baccalauréat*, plutôt que de s'ajouter à cette structure ; la composante langue et littérature anglaises remplaçant la première langue étrangère (LVA) et la composante histoire-géographie remplaçant l'examen national d'*histoire-géographie* ;

3 Les matières incluses dans l'OIB seraient enseignées et examinées par des ressortissants étrangers dont la langue maternelle est l'anglais, à un niveau comparable à celui de l'examen équivalent dans le pays "d'origine". Avec le développement récent des sections internationales au sein du système public français, les enseignants français ayant un niveau élevé de compétence et de maîtrise de l'anglais ont rejoint le groupe des enseignants dont c'est la langue maternelle.

La France a été le premier pays à intégrer des programmes conçus avec des partenaires étrangers dans son système national d'examens d'entrée à l'université. Le résultat est une qualification large et équilibrée qui valide l'utilisation de la première langue et les normes d'admission à l'université, tant en français qu'en anglais.

L'OIB a été remplacé par le *Baccalauréat Français International* (BFI) en 2024. En plus de la langue et de la littérature anglaises (renommées littérature, langue et culture anglaises) et de l'histoire-géographie, une nouvelle composante, *Connaissance du Monde*, a été ajoutée aux matières enseignées et évaluées en anglais (voir l'annexe 4).

Dans le cadre de la promotion du plurilinguisme dans les établissements français, le ministère français de l'éducation nationale a également permis aux élèves des autres sections internationales qui étudient l'anglais comme deuxième langue étrangère de passer les examens de littérature, langue et culture

anglaises britanniques en remplacement des examens de littérature de leur propre section. Pour plus d'informations sur le BFI *Parcours Trilingue*, veuillez-vous référer à l'annexe 5.